



Commission
européenne

PLAN D'INVESTISSEMENT EXTÉRIEUR

2018

RAPPORT
OPÉRATIONNEL

FEDD

*Le Fonds européen pour
le développement durable*

*Promotion des investissements
en Afrique et dans le voisinage
de l'Union Européenne*

PIA

Plateforme
d'investissement
pour l'Afrique

PIV

Plateforme
d'investissement
pour le voisinage

Le présent rapport couvre la deuxième année d'activité du plan d'investissement extérieur (PIE) et du Fonds européen pour le développement durable (FEDD). Il présente les résultats du FEDD, notamment l'allocation de la garantie FEDD, et une brève description des projets d'investissement mixtes approuvés dans le cadre de la plateforme d'investissement pour l'Afrique (PIA) et de la plateforme européenne d'investissement pour le voisinage (PIV). Il présente également les activités relevant des piliers «assistance technique» et « climat favorable aux investissements » du PIE, ainsi que les activités de sensibilisation.

MENTION LÉGALE :

Ni la Commission européenne, ni les personnes agissant au nom de la Commission ne sont responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui suivent.

De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://europa.eu>).

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

Imprimé en Belgique

© Union européenne, 2019

Photo en couverture : © Getty images

Photos : © Getty Images, sauf P39 et P53 © EU

SOMMAIRE

I	CONTENU	1
I	AVANT-PROPOS	2
I	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2018	4
	APERÇU	4
	FINANCEMENT MIXTE	4
	GARANTIE FEDD	7
	PREMIER BILAN DE LA GARANTIE FEDD	11
I	FINANCEMENT MIXTE DU FEDD EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN 2018	17
	ALLOCATIONS GÉOGRAPHIQUES	17
	ALLOCATIONS PAR SECTEUR ET TYPE DE FINANCEMENT	17
	ALLOCATIONS PAR RÉGION	17
I	FINANCEMENT MIXTE DU FEDD DANS LE VOISINAGE DE L'UE EN 2018	20
	ALLOCATIONS GÉOGRAPHIQUES	20
	ALLOCATION PAR SECTEUR ET TYPE DE FINANCEMENT	20
	ALLOCATIONS PAR RÉGION	20
I	ASSISTANCE TECHNIQUE	23
I	CLIMAT D'INVESTISSEMENT	24
I	SENSIBILISATION	27
I	OPÉRATIONS DE FINANCEMENT MIXTE DU FEDD EN 2018 (description des projets)	28
	AFRIQUE SUBSAHARIENNE	28
	VOISINAGE DE L'UE	40
I	ANNEXE	54
I	ACRONYMES	62

AVANT-PROPOS



Johannes Hahn

Neven Mimica

Le plan d'investissement extérieur de l'UE est un outil de développement aussi innovant que puissant. Il nous permet d'utiliser des fonds publics limités pour attirer des investissements publics et privés beaucoup plus importants dans les pays voisins de l'UE et en Afrique subsaharienne.

Nous contribuons ainsi à réduire le déficit de financements dans ces pays pour qu'ils atteignent les objectifs de développement durable, en mettant en œuvre les réformes nécessaires, et en utilisant les financements disponibles pour y arriver.

Le plan d'investissement extérieur est donc un pilier important de la nouvelle Alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables, lancé par Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, lors de son discours sur l'état de l'Union en 2018. Elle vise à créer jusqu'à 10 millions d'emplois en Afrique en cinq ans.

Dans le voisinage de l'Union Européenne, le plan d'investissement extérieur est aussi un outil essentiel pour aider à réformer les secteurs socio-économiques. Guidé par les objectifs politiques communs de l'UE et de ses partenaires et voisins, le plan d'investissement extérieur doit permettre d'établir des priorités dans les travaux législatifs et réglementaires nécessaires, afin pour accélérer les investissements et les orienter là où il y en a le plus besoin.

Qu'avons-nous donc déjà accompli ? Il n'a fallu qu'un an pour mettre en place le Fonds européen pour le développement durable (FEDD) du Plan, doté de 4,5 milliards d'euros, et encore moins pour lancer et allouer la garantie FEDD – une étape historique pour l'UE et ses partenaires.

Fin 2018, le plan d'investissement extérieur avait déjà franchi un certain nombre d'étapes :

- L'UE avait alloué 1,54 milliard d'euros du FEDD à 28 garanties, qui devraient mobiliser jusqu'à 17,5 milliards d'euros d'investissements dans les pays partenaires, en grande partie d'acteurs privés ;

- ▶ L'UE avait également alloué des fonds à 51 projets de mixage en Afrique subsaharienne, qui devraient mobiliser près de 10 milliards d'euros d'investissements durables ;
- ▶ 43 projets de ce type dans la région du voisinage européen avaient été approuvés, qui devraient mobiliser environ 9,5 milliards d'euros d'investissements ;
- ▶ Dans l'ensemble, les programmes et projets en préparation d'ici à la fin l'année 2018 devraient mobiliser environ 37 milliards d'euros d'investissements, ce qui rapprochera l'UE de son objectif de déclencher 44 milliards d'euros d'investissements d'ici 2020.

Les subventions et garanties allouées en financements mixtes vont soutenir l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Elles favoriseront aussi le développement durable en permettant aux entrepreneurs de monter ou de développer des entreprises et en créant des emplois décents.

Lors du Forum de haut niveau Afrique-Europe de décembre 2018 à Vienne, la Commission européenne a signé le premier accord de garantie avec la FMO, la banque néerlandaise de développement entrepreneurial, pour le mécanisme NASIRA. NASIRA s'attaque aux risques élevés liés aux prêts destinés aux entrepreneurs sous-desservis dans les pays partenaires. Ce mécanisme cible les migrants et les personnes déplacés, en particulier les femmes et les jeunes.

L'élargissement du partenariat aux institutions financières européennes et internationales de développement a été l'une des clés du démarrage réussi du Plan. Forts de nos valeurs et de nos principes communs, nous travaillons ensemble, plus étroitement que jamais, afin d'accélérer le financement d'un développement à long terme qui donne la priorité à l'homme et à l'environnement et qui profite à toutes les couches de la société.

L'UE a montré que travailler main dans la main avec nos partenaires et avec le secteur privé conduit à un meilleur développement, plus intelligent, plus écologique, plus équitable et plus inclusif. Cela contribue à créer des emplois décents et une croissance durable pour les citoyens, dans les pays partenaires comme dans l'UE.

Avec le plan d'investissement extérieur, l'UE va pouvoir soutenir un nombre beaucoup plus important d'entrepreneurs et de petites entreprises locales, indispensables pour créer des emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes.



Johannes Hahn

Commissaire pour la politique européenne de voisinage et les négociations d'élargissement



Neven Mimica

Commissaire pour la coopération internationale et le développement

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2018

APERÇU

Fin 2018, l'UE avait affecté 3,7 milliards d'EUR sous forme de subventions et de garanties, un montant qui devrait permettre de mobiliser environ 37 milliards d'EUR en faveur d'investissements durables dans les pays partenaires.

Le plan d'investissement extérieur (PIE) est un pilier essentiel de la nouvelle Alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables proposée par le président Juncker, qui devrait créer jusqu'à 10 millions d'emplois rien qu'en Afrique au cours des cinq prochaines années.

FINANCEMENT MIXTE

Les opérations de financement mixte du Fonds européen pour le développement durable (FEDD) se composent de deux plateformes régionales d'investissement : la plateforme d'investissement pour l'Afrique (PIA, remplaçant l'AFIF) et la plateforme d'investissement pour le voisinage (PIV, remplaçant la FIV).

Au cours de la période 2017-2018, l'UE a approuvé 2,2 milliards d'EUR au titre du FEDD afin de soutenir des projets de financement mixte dans les pays du PIE. Cette enveloppe devrait permettre de mobiliser plus de 19,5 milliards d'EUR d'investissements durables.

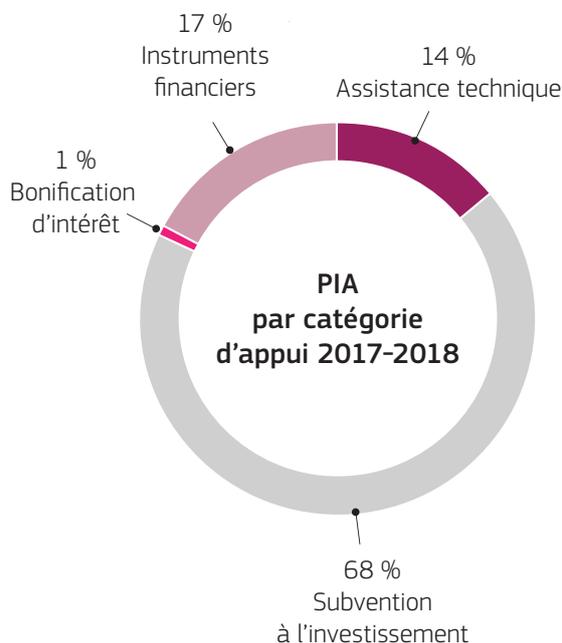
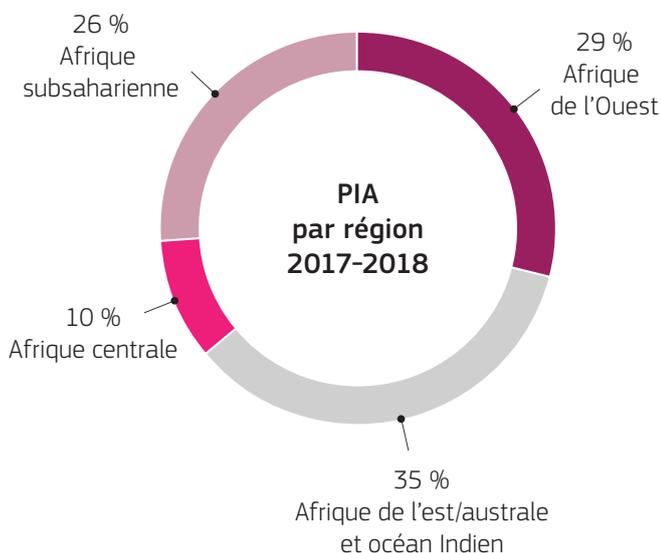
2,2 milliards d'EUR mobilisent 19,5 milliards d'EUR

94 projets d'investissement durables :

- ▶ 51 en Afrique subsaharienne – 9,9 milliards d'EUR
- ▶ 43 dans le voisinage – 9,5 milliards d'EUR

Répartition sectorielle en Afrique subsaharienne : transports 45 %, énergie 34 %, développement du secteur privé 10 %, agriculture 7 %, autres secteurs 4 %.

Répartition sectorielle dans le voisinage : développement du secteur privé 33 %, énergie 20 %, eau et assainissement 17 %, environnement 10 %, autres secteurs 20 %.



Opérations de financement mixte FEDD approuvées en 2018

Région FEDD	Afrique subsaharienne	Voisinage de l'UE
Contribution de l'UE*	547 millions d'EUR	358 millions d'EUR
Investissements mobilisés	4 milliards d'EUR	4,3 milliards d'EUR
Projets	21	21

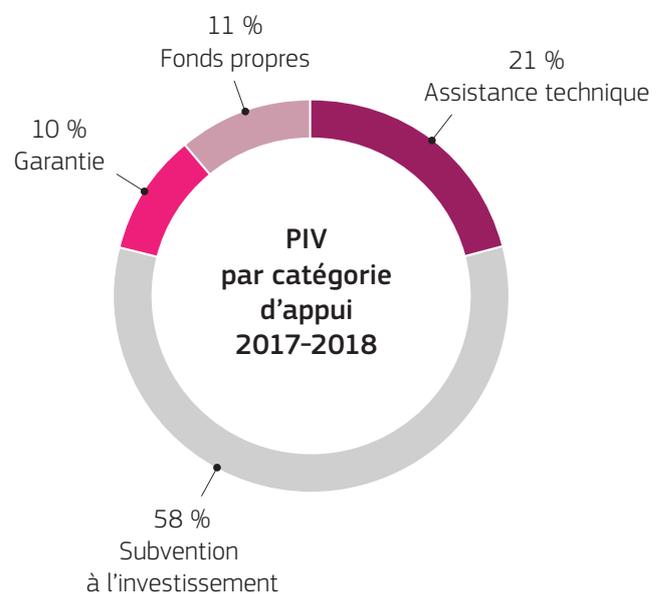
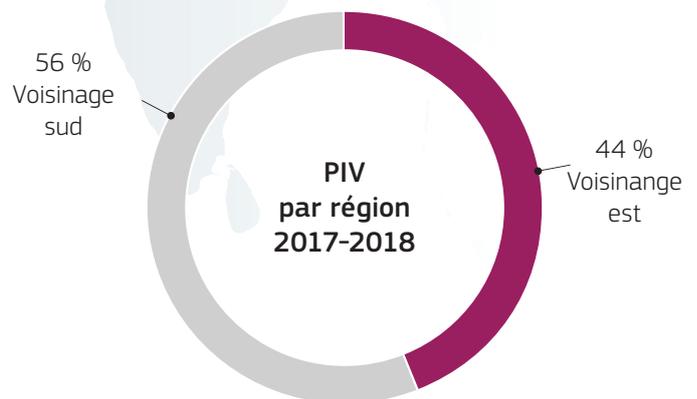
*dont assistance technique

Total des opérations de financement mixte FEDD approuvées (2017-2018)

Région FEDD	Afrique subsaharienne	Voisinage de l'UE
Contribution de l'UE*	1,45 milliard d'EUR	753 millions d'EUR
Investissements mobilisés**	9,9 milliards d'EUR	9,5 milliards d'EUR
Projets	51	43

* dont assistance technique

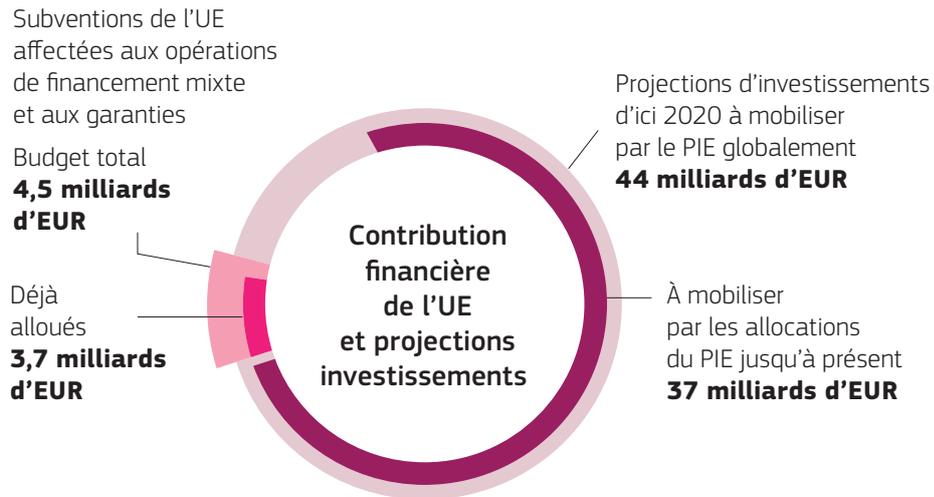
** Les investissements mobilisés en 2017 sont passés de 5,6 milliards d'EUR à 5,9 milliards d'EUR dans la région de la PIA et se chiffraient à 5,15 milliards d'EUR dans la région de la PIV



- Pays membres de l'UE
- Pays participant à la plateforme d'investissement pour l'Afrique
- Pays participant à la plateforme d'investissement pour le voisinage

Plan d'investissement extérieur 2017-2020

Bilan de la situation, décembre 2018



MOBILISATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE FEDD

L'UE entend mobiliser 400 millions d'EUR de fonds supplémentaires en faveur des opérations de financement mixte FEDD. La République tchèque a annoncé une contribution de 300 000 EUR (non affectés). L'Estonie a annoncé une contribution de 100 000 EUR, alloués à des investissements dans les pays du voisinage Est au titre de la fenêtre d'investissement dans le numérique (Digital Investment Window). La Fondation Bill & Melinda Gates a apporté une contribution de 50 millions d'USD sous forme de garanties et 12,5 millions d'USD sous forme d'assistance technique (AT). Alimenté par les contributions antérieures des États membres de l'UE, le budget du FEDD est passé de 4,1 milliards d'EUR à plus de 4,54 milliards d'EUR.

BUDGET DU FEDD



PIA et PIV

3 milliards d'EUR



Garantie FEDD

1,54 milliard d'EUR

QU'ENTEND-ON PAR FINANCEMENT MIXTE ?

On entend par financement mixte le recours à un nombre limité de subventions publiques ou de ressources autres que des subventions pour mobiliser des financements dans le secteur public et privé pour des projets de développement prioritaires. Une explication plus détaillée est fournie à la page 7 du [rapport opérationnel 2018 PIE/FEDD](#)

EN QUOI CONSISTE LA GARANTIE FEDD ?

La garantie FEDD, un instrument financier novateur, permettra de réduire les risques liés aux investissements dans le domaine du développement durable dans les pays partenaires, ce qui contribue à mobiliser les investissements, notamment ceux provenant de sources privées. Une explication détaillée est fournie dans la brochure [consacrée à ce sujet](#).

Le PIE est guidé par les objectifs généraux de l'action extérieure de l'UE. Il contribue :

- ▶ à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies (le « Programme 2030 »), en particulier l'élimination de la pauvreté ;
- ▶ aux engagements de l'UE dans le cadre de la politique européenne de voisinage.

En favorisant ces investissements, le FEDD vise à s'attaquer à certaines des causes socio-économiques de la migration. Le FEDD contribue également à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le changement climatique (l'Accord de Paris).

Le FEDD devrait également permettre aux investisseurs et aux entreprises privées, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), de contribuer plus efficacement au développement durable dans les pays partenaires. Le FEDD devrait :

- ▶ maximiser la complémentarité,
- ▶ répondre aux défaillances du marché et aux situations d'investissement non optimales,
- ▶ offrir des produits innovants, et
- ▶ encourager le financement du secteur privé.

Le FEDD devrait également promouvoir :

- ▶ la création d'emplois décents,
- ▶ les perspectives économiques et l'entrepreneuriat,
- ▶ une croissance verte et inclusive qui favorise l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des jeunes,
- ▶ l'État de droit, la bonne gouvernance et les droits de l'homme,
- ▶ l'utilisation et l'accès équitables aux ressources naturelles.

GARANTIE FEDD



Garantie FEDD

1,54 milliard d'EUR

À mobiliser

17,5 milliards d'EUR**2/3**

en Afrique subsaharienne et

1/3

dans le voisinage de l'UE

**28**

garanties

GARANTIES DU PIE - TABLEAU RÉCAPITULATIF

	Institution financière	Garantie	Plafond (en millions d'EUR)
A.	Prêts intermédiés pour les MPME et le secteur de l'agriculture		Sous-total : 522
1	IEFD/BAD	Garanties conjointes des PME pour une croissance inclusive et la création d'emplois	60
2	BERD	Inclusion financière dans le voisinage (Est et Sud)	30
3	BEI	Initiative pour l'accès des PME au financement	20
4	AFD	Finance agricole et rural (AGREENFI)	85
5	SFI	Programme de petits prêts et de garantie (SLGP)	42
6	FMO	Mécanisme de garantie « NASIRA » – pour les populations mal desservies	75
7	KfW	Programme africain de garantie des obligations en monnaie locale (ALCBGP)	100
8	AECID/CDP/COFIDES	InclusiFI - L'inclusion financière sous l'impulsion de la diaspora	20
9	BEI	Plateforme d'investissement pour les MPME	25
10	AFD	FISEA+ FEDD Garantie des investissements des PME et de l'agro-industrie	35
11	CDP/BAD	Archipelagos - Une plateforme pour l'Afrique (ONE4A)	30
B.	Énergie durable et connectivité		Sous-total : 603,5
12	AFD/BEI/CDP/KfW	Garantie européenne pour les énergies renouvelables	168,5
13	AFD	Africa GreenCo	28
14	BAD	Room2Run	87
15	BAD	Programme de financement DESCO	50
16	AECID/COFIDES	Programme de soutien aux énergies renouvelables pour les zones essentiellement rurales en Afrique subsaharienne (ASS)	20
17	BERD	Garantie logistique durable et interconnectivité (SLIG)	50
18	BERD/IEFD	Cadre destiné à multiplier les investissements dans les énergies renouvelables (stimuler les investissements dans le secteur des énergies renouvelables)	100
19	BERD	Efficacité énergétique et villes durables dans les pays du voisinage de l'UE	100
C.	Villes durables		Sous-total : 167
20	AECID/BM	Développement urbain résilient (RECIDE)	100
21	BEI	Plateforme du Fonds d'investissement pour des villes durables	37
22	AFD	Garantie européenne pour améliorer l'accès au financement des collectivités territoriales	30
D.	Numérisation		Sous-total : 220
23	BEI/BERD	Plateforme de transformation numérique et programme d'investissement dans le haut débit	70
24	FMO	Programme de capital-risque	45
25	BEI	Plateforme numérique européenne de garantie de la santé	80
26	BAD	Fonds à impact social pour l'Afrique (SIFA)	25
E.	Financements en monnaie locale		Sous-total : 27,5
27	KfW	TCX Concessional and Collateral Facility	15
28	BAD	The EFSD Local Currency Guarantee (La garantie en monnaie locale FEDD)	12,5
			Total: 1540

INSTITUTIONS FINANCIÈRES PARTENAIRES

Institution		Siège
AECID	Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo	Espagne
AFD	Agence Française de Développement	France
BAD	Banque africaine de développement	Cote d'Ivoire
CDP	Cassa Depositi e Prestiti	Italie
COFIDES	Compañía Española de Financiación del Desarrollo	Espagne
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Royaume-Uni
IEFD ¹	Association des institutions européennes de financement du développement	Belgique
BEI	Banque européenne d'investissement	Luxembourg
FMO	Nederlandse Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden	Pays-Bas
IFC	Société financière internationale	États-Unis
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau	Allemagne

1 L'IEFD englobe 15 institutions établies en Europe : BIO, CDC, COFIDES, DEG, Finnfund, FMO, IFU, Norfund, OeEB, Proparco, SBI-BMI, SIFEM, SIMEST, SOFID, Swedfund

En avril 2018, toutes les institutions financières (IF) partenaires avaient proposé plus de 40 programmes d'investissement d'un montant supérieur à 3,5 milliards d'EUR pour la garantie FEDD au titre des cinq domaines d'investissement prioritaires (fenêtres d'investissement) :

- ▶ 14 programmes de financement destinés aux micro, petites et moyennes entreprises,
- ▶ 16 programmes d'énergie durable et de connectivité,
- ▶ 6 programmes de villes durables,
- ▶ 5 programmes axés sur l'agriculture durable, les entrepreneurs ruraux et l'agro-industrie,
- ▶ 4 programmes pour le développement numérique.

En septembre 2018, la Commission a reçu les propositions révisées :

- ▶ 10 possibilités de prêts intermédiaires couvrant principalement les MPME, les collectivités territoriales et l'agriculture,
- ▶ 6 fonds à plusieurs niveaux pour les MPME, les villes et l'impact social,
- ▶ 4 propositions en matière d'énergie durable,
- ▶ 4 propositions en monnaie locale.

Sur la base des propositions des IF, l'UE a alloué, en juin et novembre, 1,54 milliard d'EUR à 28 garanties. Cette enveloppe devrait permettre de mobiliser jusqu'à 17,5 milliards d'EUR d'investissements. Les garanties sont résumées dans la brochure qui y est consacrée, qui reprend également les points de contact des IF chefs de file.

Le premier accord de garantie FEDD a été signé le 18 décembre 2018 avec la banque néerlandaise de développement (FMO), notée triple A, et portait sur la création de NASIRA, un mécanisme de partage des risques. De nombreuses négociations parallèles avec d'autres IF sont en cours et nombre d'entre elles devraient s'achever au cours du premier semestre de 2019.

La FMO s'attend à ce que NASIRA crée et soutienne jusqu'à 800 000 emplois et apporte son concours aux petites et moyennes entreprises (PME), aux personnes déplacées, aux réfugiés, aux rapatriés, aux femmes et aux jeunes. NASIRA signifie « l'aidant » et dispose d'un prototype réel : une femme de 25 ans qui a besoin de 500 EUR pour acheter une petite réserve de produits alimentaires qu'elle vend dans une petite ville de réfugiés en Jordanie. NASIRA jette des ponts entre les investisseurs commerciaux, les institutions de financement du développement, les intermédiaires financiers privés et les emprunteurs finaux considérés comme à haut risque.

1 Les IEFD englobent 15 institutions établies en Europe :

NASIRA

- ▶ Nasira est une solution financière innovante qui s'attaque aux causes profondes de l'immigration irrégulière et aux contraintes que cette dernière engendre.
- ▶ L'UE est le catalyseur qui permet à NASIRA de fournir un accès au financement à ceux qui en ont le plus besoin.
- ▶ NASIRA est le fruit de près de 50 ans d'expérience de la FMO dans le domaine du financement du développement et de l'expertise politique des délégations de la CE et des ambassades des Pays-Bas.



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



Des femmes d'affaires tirent parti des investissements mobilisés par les garanties de l'UE

Un atelier agro-alimentaire gambien destiné aux MPME se spécialise dans les restaurants offrant un nouveau style de restauration rapide. L'entreprise de Mme Aminatou Jallow – propriétaire et gérante – a pris son essor il y a trois ans et aujourd'hui, elle emploie 25 jeunes Gambiens et plusieurs autres en sous-traitance. Aminatou est convaincue que son entreprise a le potentiel de se développer davantage, car il y a une réelle demande pour son produit.

Le problème est qu'un certain nombre d'obstacles entravent l'expansion de son entreprise en Afrique de l'Ouest, les deux écueils principaux étant d'un côté, l'accès au financement et, de l'autre, les contraintes d'approvisionnement. En effet, à l'heure actuelle, les taux d'intérêt pour les jeunes entrepreneures en Gambie sont plutôt élevés, et aucun financement à long terme n'est mis à leur disposition. De ce fait, Aminatou n'a pu compter que sur les bénéfices réalisés pour développer son activité. Elle a également rencontré des difficultés pour répondre à la demande à cause de problèmes d'approvisionnement en matières premières chez les distributeurs locaux liés à la qualité, la disponibilité et les fluctuations du prix des produits.

Le plan d'investissement externe peut l'aider à surmonter ces deux défis. Comment ? En faisant équipe avec des banques internationales de développement et d'autres IF, nous pouvons, d'une part, fournir des garanties qui permettront aux banques locales de prêter de l'argent à des entrepreneurs comme Aminatou à des conditions financières abordables, et, d'autre part, financer les services d'experts qui partageront leurs connaissances et leur donneront des conseils – notamment sous la forme d'une assistance technique – sur la façon de développer l'industrie agro-alimentaire en Gambie. Grâce à ce plan, Aminatou sera en mesure de se procurer une plus grande partie de ses poulets localement.

Un investissement de 1 000 USD a permis à Mme Dorcas Asige Apoore, jeune directrice et fondatrice d'Advocacy for Social Inclusion and Girls' Education au Ghana, de venir en aide à 290 femmes de sa communauté en situation d'extrême pauvreté, et dont beaucoup ne savent ni lire ni écrire ou sont handicapées. Elle les a formées au tissage de paniers. Ces femmes vendent désormais des paniers colorés sur le marché international – au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Australie. Il existe un marché pour les entrepreneures et leurs produits, mais les banques ghanéennes pratiquent des taux d'intérêt trop élevés pour elles. Si ces entrepreneures avaient des capitaux à leur disposition, il leur serait beaucoup plus facile de développer leurs activités. Mme Dorcas Asige Apoore est en train de construire au Ghana un centre capable d'accueillir 5 000 femmes, et elle nourrit l'ambition de porter secours à 500 000 femmes au cours des dix prochaines années. Elle espère que le PIE permettra aux organisations de base comme la sienne de doter ces femmes des compétences et connaissances dont elles ont besoin pour commercialiser leurs produits, et leur donnera accès au financement. Mme Dorcas Asige Apoore considère le PIE comme un puissant outil au service de l'autonomisation des femmes et la lutte contre l'extrême pauvreté.

“ LE PIE COMME UN PUISSANT OUTIL AU SERVICE DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ.

PREMIER BILAN DE LA GARANTIE FEDD

Depuis son lancement en novembre 2017, la garantie FEDD a été plus de deux fois sursouscrite par les IF et entièrement allouée par le conseil d'administration en l'espace d'un an. Au moment de son lancement, la Commission européenne avait mis en exergue cinq domaines d'investissement prioritaires, essentiels pour un développement économique et social durable et inclusif, et pour la promotion de la résilience socio-économique des pays partenaires. En outre, elle avait invité les IF à envoyer leurs programmes d'investissement.

- ▶ Appartenir à l'un(e) des cinq fenêtres/secteurs d'investissement ou répondre à des besoins spécifiques,
- ▶ Assurer la durabilité et solidité des projets sous-jacents ou des entreprises intervenant dans le financement,
- ▶ Caractère complémentaire de la contribution de l'UE et effet catalyseur sur la participation du secteur privé à des projets ou des entreprises plus risqués (effet de levier du financement du secteur privé),
- ▶ Conditionnalité et alignement sur les objectifs politiques clés de l'UE, y compris l'égalité des genres, les considérations environnementales et climatiques, les meilleures pratiques en matière de gouvernance et la priorité aux pays fragiles et moins avancés.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU PROGRAMME DE GARANTIE DU FEDD

- ▶ Répondre aux objectifs et aux critères du règlement instituant le FEDD,

DOMAINES D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRES



Énergie durable et connectivité durable



Financement des micro, petites et moyennes entreprises



Agriculture durable, entrepreneurs ruraux et agro-industrie



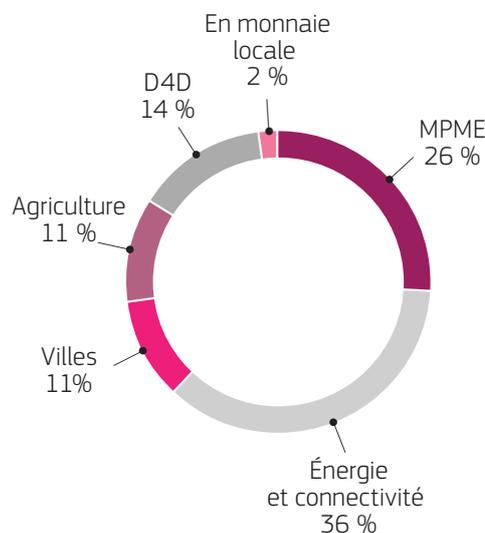
Villes durables

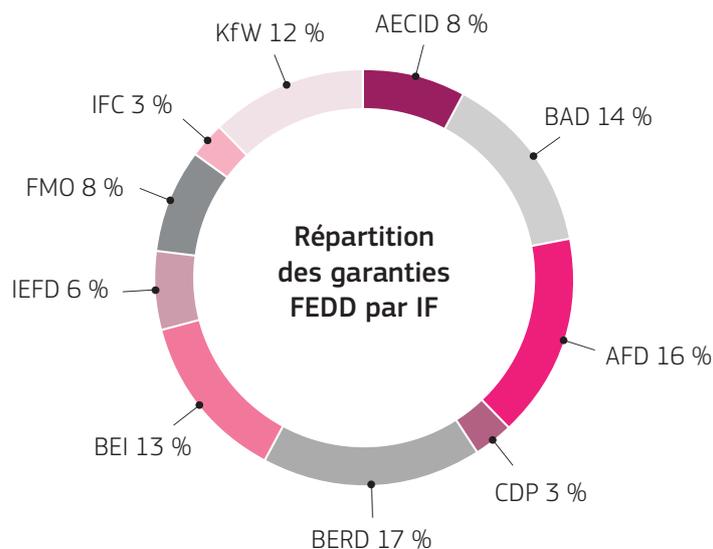


Numérisation pour le développement durable (D4D)

Objectif transversal : financement en monnaie locale, priorité accordée aux États fragiles, pas de distorsion sur le marché

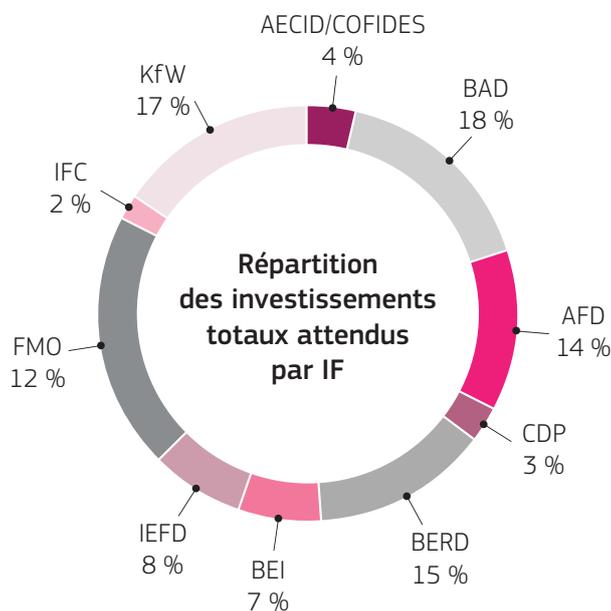
Répartition des allocations de garantie FEDD proposées par domaine d'investissement





D'après les estimations préliminaires des résultats, la garantie FEDD, d'un montant de 1,54 milliard d'EUR, allouée au titre de 28 garanties entend :

- ▶ mobiliser un investissement total prévu de 17,5 milliards d'EUR, émanant pour l'essentiel du secteur privé,
- ▶ créer et soutenir près de 4 millions d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes,
- ▶ fournir de l'énergie ou l'accès à l'énergie à 8 millions de personnes,
- ▶ réduire les émissions de carbone de 6 000 kT/an, ce qui équivaut aux émissions annuelles de plus d'un million de véhicules à moteur à combustion interne,
- ▶ augmenter les capacités de 4 GW supplémentaires, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables,
- ▶ s'attaquer à l'inégalité entre les genres,
- ▶ investir dans des secteurs socio-économiques tels que l'éducation et la santé,
- ▶ s'attaquer aux causes socio-économiques profondes de la migration et favoriser la réintégration durable des rapatriés.



I EFFET DE LEVIER ET RISQUE

Fin 2018, l'effet de levier attendu des opérations couvertes par la garantie FEDD était supérieur à un facteur de 11. La Commission a estimé que si le risque d'épuisement du Fonds FEDD d'ici à la fin du cadre financier pluriannuel actuel est négligeable, la garantie prend un risque important tout au long de sa durée de vie, ce qui reflète le rôle qu'elle joue en tant qu'instrument de coopération au développement. Elle démontre la plus grande efficacité d'un instrument de garantie partiellement financé, tout en évitant que le budget de l'UE ne soit éventuellement exposé à un passif acceptable.

I LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La garantie liée au climat est estimée à environ 40 % du montant total, la plus grande part étant consacrée à la fenêtre « énergie durable et connectivité durable ». Des projets émanant d'autres « fenêtres » qui devraient également être assortis d'objectifs ambitieux en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements viendront amplifier cette contribution.

Huit garanties permettront de mettre en place et de développer des projets relatifs aux énergies renouvelables et à la connectivité afin qu'ils touchent des millions de personnes dans les pays partenaires. En levant les obstacles au financement de projets viables, ces garanties permettront de libérer un potentiel considérable dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, des transports et de la logistique. Par exemple, la garantie européenne pour les énergies renouvelables, dirigée par quatre IF européens, permettrait de mobiliser jusqu'à 3,4 milliards d'EUR en faveur de projets en Afrique subsaharienne, de réduire les émissions de carbone, de limiter les pénuries d'électricité, de créer jusqu'à 12 000 emplois et d'accroître les capacités de production à partir de sources renouvelables d'environ 2 GW.

I FINANCEMENT DES MPME

La majorité des garanties allouées (11 sur 28, plus deux garanties connexes pour les prêts en monnaie locale pour l'Afrique subsaharienne) viseront à fournir un financement abordable aux petites entreprises ; leur nombre serait d'un demi-million selon les estimations actuelles. Au total, le financement du domaine d'investissement prioritaire des MPME devrait créer et soutenir quelque 2,7 millions d'emplois, dont beaucoup dans des pays concernés par la migration.

I EXEMPLES

La banque néerlandaise de développement (FMO) estime que le premier accord de garantie FEDD signé – pour NASIRA, le mécanisme de partage des risques – aurait les moyens de créer et soutenir jusqu'à 800 000 emplois et pourraient profiter aux PME, aux personnes intérieurement déplacées, aux réfugiés, aux rapatriés, aux femmes et aux jeunes en Afrique et dans le voisinage de l'UE.

Une autre garantie de l'UE qui s'adresse à InclusiFI, un programme d'inclusion financière géré par la diaspora et piloté par l'AEICD (Espagne), la COFIDES (Espagne) et la CDP (Italie) devrait :

- ▶ créer (directement et indirectement) plus de 26 000 emplois durables dans les MPME,
- ▶ permettre aux populations d'Afrique et du voisinage de l'UE qui ont de la famille et des amis à l'étranger de recevoir de l'argent de leur part plus facilement et à moindre coût,
- ▶ aider à attirer les investissements des diasporas dans les petites entreprises de leur pays d'origine,

▶ encourager les investissements dans les entreprises créées par des familles des migrants,

▶ encourager les banques locales, les fonds de garantie et les institutions de microfinance à offrir des produits innovants aux micro et petites entreprises et aux entrepreneurs.

I S'ATTAQUER À L'ÉGALITÉ DES GENRES PAR LE BIAIS DE L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

Les femmes sont les principales bénéficiaires cibles de la majorité des garanties accordées au titre du financement des MPME et de l'agriculture, conformément à l'objectif global des ODD visant à assurer une plus grande égalité des genres par le biais de l'autonomisation économique. À elles seules, les opérations consacrées aux MPME utiliseront près de 400 millions d'EUR au titre de la garantie FEDD dans le but de contribuer à l'égalité des genres. Cette enveloppe devrait susciter un investissement total d'environ 3,8 milliards d'EUR, principalement dans les MPME dirigées par des femmes. L'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes revêt également une importance capitale dans de nombreuses garanties dans d'autres secteurs clés, comme la garantie SIFA pour le développement numérique (voir ci-dessous).

I PRÊTS EN MONNAIE LOCALE

Deux garanties couvriront les risques liés à la dépréciation de la monnaie et stimuleront les prêts en monnaie locale pour des projets en Afrique subsaharienne. La première, dirigée par le groupe KfW, accélérera la mise en œuvre de projets SE4ALL (Énergie durable pour tous ou « Sustainable energy for all »), la croissance des MPME et les investissements dans le secteur de l'énergie qui soutiennent la stabilité économique. La seconde, pilotée par la BAD, octroiera des prêts abordables à long terme en monnaie locale aux entreprises locales (dont les PME) qui évoluent dans des secteurs clés, notamment dans les pays les moins avancés et les pays fragiles.

I FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE

Au total, six garanties contribueront à mobiliser des investissements durables dans l'agriculture, l'entrepreneuriat rural et l'agro-industrie ; l'une d'elles sera exclusivement consacrée à ces investissements. Ce secteur prioritaire bénéficiera d'une enveloppe de 170 millions d'EUR, soit 11 % du total des fonds alloués au titre de la garantie FEDD. Ces garanties ont été proposées par les IF dans trois domaines d'investissement prioritaires : l'énergie durable et la connectivité, le financement des MPME ; et l'agriculture durable, les entrepreneurs ruraux et l'agro-industrie.

I LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE POUR TOUS

Quatre garanties spécifiques porteront sur la numérisation et les perspectives qu'elle ouvre. Elles entendent améliorer l'accès à la large bande et investir dans des technologies génériques au service de nombreux pans de l'économie. Elles amélioreront également l'accès à l'éducation et aux soins de santé, en particulier pour les femmes. Par exemple, le programme capital-risque de la FMO devrait mobiliser environ 1 milliard d'EUR pour des projets innovants dans les secteurs des services financiers, de l'énergie hors réseau, de l'agro-technologie, de l'éducation, de la santé, de la mobilité et du e-commerce. Un autre exemple est le Fonds à impact social pour l'Afrique (SIFA) chapeauté par la BAD. Il devrait créer (directement et indirectement) quelques 220 000 emplois et améliorer l'accès à l'éducation d'1,5 million d'Africains grâce à la technologie numérique. SIFA concentrera ses activités sur des projets qui associent en particulier les femmes et les jeunes à faibles revenus, et qui se déroulent dans les zones rurales des pays les moins avancés, fragiles ou enclavés.

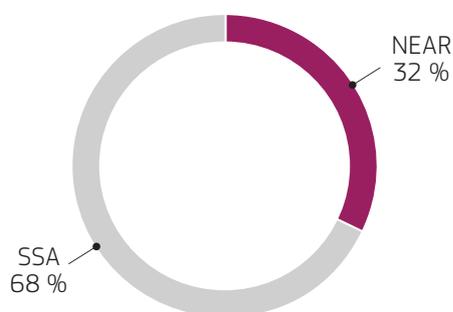
I AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DANS LES VILLES

Face à l'urbanisation galopante dont les pays partenaires sont le théâtre, trois garanties seront directement consacrées au développement durable des villes et à l'amélioration de l'accès des collectivités territoriales au financement. Cette démarche permettra d'assurer de meilleures conditions de vie, la création d'emplois et de nouvelles perspectives commerciales pour les citoyens, et renforcera la résilience des villes et des communautés ainsi que leur capacité d'adaptation au changement climatique.

I RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Les investissements débloqués dans le cadre de la garantie FEDD pourraient bénéficier directement à 61 pays d'Afrique subsaharienne (ASS) et pays du voisinage de l'UE (NEAR, y compris tous les pays de la zone PIE, à l'exception des trois pays les moins avancés : la République centrafricaine, Djibouti et l'Érythrée). Les investissements dans 11 pays partenaires pourraient bénéficier d'un fort effet de levier au titre d'une douzaine de garanties différentes ou plus dans plusieurs domaines prioritaires, par exemple le Kenya (jusqu'à 18 garanties), la Côte d'Ivoire (16), la Tanzanie (15), le Rwanda, le Sénégal et l'Ouganda (14), le Ghana et la Tunisie (13), l'Égypte, le Nigeria et la Zambie (12). La Commission européenne, grâce à la poursuite de son dialogue avec les IF, a mis davantage l'accent sur la région du Sahel et les pays les moins avancés.

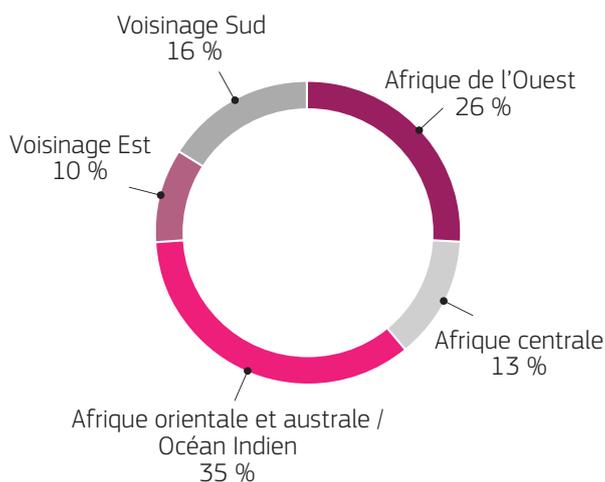
Répartition des allocations de la garantie FEDD proposées par région (SSA-NEAR)



Couverture potentielle de la garantie FEDD par région

Région	Nombre de pays
Afrique de l'Ouest	16
Afrique centrale	8
Afrique orientale et australe / Océan Indien	21
Voisinage Est	6
Voisinage Sud	10

Répartition régionale, en pour cent



SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉ AVEC D'AUTRES PILIERS DU PIE

Les garanties seront accompagnées d'une assistance technique supplémentaire d'un montant d'environ 140 millions d'EUR (assistance technique, deuxième pilier du PIE), réservée, entre autres, au renforcement des capacités des bénéficiaires tels que les banques et les entreprises locales. Cette enveloppe financière contribuera à la création de synergies et à la complémentarité entre les opérations couvertes par la garantie FEDD et le troisième pilier du PIE (voir également le chapitre consacré à l'AT ci-dessous).

La politique d'investissement en matière d'action climatique joue un rôle crucial dans la mise en œuvre du PIE. Les investisseurs doivent avoir la certitude qu'un pays dispose d'une bonne gouvernance économique et d'un environnement commercial approprié, notamment d'institutions et de politiques économiques fiables, ainsi qu'un cadre réglementaire transparent pour les entreprises.

COLLABORATION AVEC LES IF

La méthode innovante adoptée pour la garantie FEDD a permis d'obtenir des programmes d'investissement de grande qualité proposés par les IF, dont beaucoup ont une longue expérience :

- ▶ dans les pays, régions ou situations de fragilité, de conflit, de reconstruction ou de redressement au lendemain de conflits,
- ▶ dans les pays les moins avancés, et
- ▶ dans les zones où la présence d'institutions financières, d'investisseurs et de services financiers est limitée.

La collaboration des IF participantes avec la garantie FEDD leur a permis d'instaurer la confiance et d'établir un modèle de coopération innovante et compétitive qui aide l'UE à atteindre les objectifs de développement communs. Cette collaboration a étayé la proposition relative à une augmentation significative du soutien à l'investissement pour le nouveau cadre financier pluriannuel de l'UE (2021-2027).

OPÉRATIONS, PROVISIONNEMENT, RÉMUNÉRATION

Aucun transfert ni aucune opération d'investissement couverts par la garantie FEDD n'ont lieu en 2018 ; par conséquent, aucun retour, aucune perte ni aucun recouvrement n'ont été enregistrés. Le provisionnement et le niveau des fonds de garantie FEDD étaient donc adéquats. En ce qui concerne le premier accord de garantie (qui porte sur NASIRA, piloté par le FMO), la rémunération est versée annuellement à la Commission par le FMO.

VÉRIFICATION ET AUDIT

Les IF mettant en œuvre les accords de garantie FEDD pertinents doivent produire deux rapports financiers : des états financiers non audités fournis par l'IF chef de file avant le 15 février pour l'un, et des versions auditées avant le 30 avril de chaque année pour l'autre. Le premier accord de garantie FEDD a été signé en décembre 2018 et aucun rapport n'a donc été fourni cette année-là.

RÉSPECT DES PRINCIPES D'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

La Commission européenne joue un rôle actif dans le Partenariat mondial pour une coopération au développement efficace, créé dans la foulée du Forum de haut niveau de Busan sur l'efficacité de l'aide de 2011. L'Union européenne s'est engagée à effectuer des progrès dans un certain nombre de domaines prioritaires pour l'efficacité du développement. La mise en œuvre de la garantie FEDD s'appuie sur les progrès importants réalisés dans tous les domaines suivants :

Transparence : Des informations sur la garantie FEDD, ses domaines prioritaires, son allocation et chacune des garanties ont été mises à la disposition du public via Internet, des communiqués de presse, des publications, des rapports, des événements et des présentations aux parties prenantes dans les pays partenaires et dans les États membres de l'UE. La mise à jour du cadre de résultats de l'UE (voir ci-dessous) contribuera à assurer une plus grande transparence avec la garantie FEDD.

Programmation conjointe : La mise en œuvre de la garantie FEDD a nécessité une planification et une coopération conjointes de l'UE et de ses États membres, en particulier par le biais de réunions régulières du conseil stratégique et du conseil opérationnel du FEDD.

Résultats : La Commission européenne s'emploie actuellement à mettre à jour le cadre de résultats de l'UE, lancé en mars 2015, afin d'y intégrer les résultats de la garantie FEDD et de servir de base aux obligations de déclaration dans les accords de garantie avec les IF. Cela permettra d'améliorer le niveau de responsabilité envers les citoyens de l'UE, les pays bénéficiaires et les autres donateurs ainsi que la transparence.

Conflit et fragilité : Les garanties allouées aux programmes d'investissement proposés contribueront à améliorer l'accès au financement et à stimuler les investissements dans les pays fragiles en situation post-confliktuelles (voir la répartition géographique ci-dessus et les résumés des garanties dans la brochure qui est consacrée).

Engagement public-privé : La mise en œuvre de la garantie FEDD a consolidé le partenariat entre les institutions financières nationales des États membres de l'UE et les banques internationales de développement. Elle a également suscité un vif intérêt de la part d'investisseurs privés et d'organisations philanthropiques. Les garanties de l'UE utiliseront des fonds publics limités pour mobiliser les investissements privés en faveur de projets viables qui, autrement, ne verraient jamais le jour ou peineraient à se développer, tout en se concentrant sur les objectifs de développement durable des pays partenaires.

RÉSPECT DU RÈGLEMENT FEDD ET DES AUTRES EXIGENCES

L'allocation de la garantie FEDD répond aux exigences et aux objectifs généraux du règlement FEDD pour chaque proposition soumise. Elle respecte également les règles de l'UE applicables aux juridictions en infraction avec la législation fiscale. Une attention particulière a été portée à la complémentarité et à la valeur ajoutée des programmes d'investissement proposés, ainsi qu'à leur contribution aux objectifs de développement durable.

CONTRIBUER À L'ALLIANCE AFRIQUE-EUROPE

La garantie FEDD est un pilier clé de l'Alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables proposée par le Président Juncker en septembre 2018, qui vise à créer 10 millions d'emplois rien qu'en Afrique au cours des cinq prochaines années. Si tout se déroule comme prévu, des dizaines de millions de personnes bénéficieront directement et indirectement des investissements consentis par les garanties de l'UE.

Strengthening the EU's partnership with Africa

Africa-Europe Alliance for Sustainable Investment and Jobs

#AUEU #AfricaEuropeAlliance

Vu de l'extérieur

« ...Plusieurs parties prenantes ont mis en exergue les premières réalisations au titre d'un ou plusieurs objectifs stratégiques du PIE. Les outils de partage des risques dans le cadre du FEDD, en particulier la nouvelle garantie, auraient encouragé des institutions financières à réaliser des investissements supplémentaires, mobilisant avec succès de nouvelles ressources pour la politique extérieure de l'UE. La garantie FEDD a notamment permis à de petites IFD de pénétrer de nouveaux marchés... Le PIE semble également être parvenu à encourager la coordination et les initiatives conjointes entre IFD à un stade précoce. Étant donné que la garantie FEDD a été souscrite au cours de sa première année, les propositions d'investissement équivalant au double du montant de l'offre, la CE a invité les demandeurs à collaborer et à former des partenariats. Les partenariats ainsi formés auraient créé des propositions de meilleure qualité, car les institutions ont conjugué leurs compétences et expériences dans le cadre de formations complémentaires ».

Source : Mikaela Gava & Hannah Timmis (2019). The EU's Financial Architecture for External Investment : (« L'architecture financière de l'UE pour l'investissement extérieur : ») Progress, Challenges, and Options (« Progrès, défis et solutions »). CGD Document politique 136, janvier 2019, page 7. Center for Global Development, Washington, DC.

MIXAGE FEDD EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN 2018

21

projets approuvés

547 millions d'EUR

Contribution totale de l'UE

4 milliards d'EUR

Investissement total mobilisé

Plus de 80 % des projets approuvés par l'UE en Afrique subsaharienne en 2018 se déroulent dans les pays les moins avancés

ALLOCATIONS GÉOGRAPHIQUES

- ▶ Afrique de l'Ouest (17 %)
- ▶ Afrique orientale et australe et océan Indien (32 %)
- ▶ Afrique centrale (12 %)
- ▶ Projets continentaux (39 %)

ALLOCATIONS PAR SECTEUR ET TYPE DE FINANCEMENT

RÉPARTITION SECTORIELLE :

- ▶ Transports (40 %)
- ▶ Énergie (29 %)
- ▶ Développement du secteur privé (17 %)
- ▶ TIC (5 %)
- ▶ Agriculture (3 %)
- ▶ Autres secteurs (6 %) - eau, sylviculture

TYPE DE FINANCEMENT :

- ▶ 58 % sous forme de subventions d'investissement
- ▶ 29 % en tant qu'instruments financiers (capitaux propres et garanties)
- ▶ 13 % en tant qu'AT

ALLOCATIONS PAR RÉGION

AFRIQUE SUBSAHARIENNE : PROJETS RÉGIONAUX ET PLURINATIONAUX

Nombre de projets soutenus : 10

Dix projets ciblant l'Afrique subsaharienne revêtent une dimension régionale ou plurinationale.

Projets en Afrique subsaharienne :

- ▶ Agriculture : Fonds Huruma,
- ▶ Énergie :
 - Facilité d'inclusion énergétique (FEI),
 - Digital Energy Facility (DEF) pour la promotion de la transition énergétique et de l'accès à l'énergie.
- ▶ Secteur privé :
 - Facilité pour l'inclusion financière des femmes (WFIF),
 - Fonds africain de garantie pour les PME (AGF),
 - SME Up-Scaling Fund I (Fonds d'expansion pour les PME I),
 - Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC).
- ▶ Sylviculture : Fonds Arbaro.

Projets plurinationaux :

- ▶ Afrique de l'Ouest - Pays du bassin du Niger : Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (PIDACC),
- ▶ Cameroun et Tchad : Projet d'interconnexion électrique Cameroun-Tchad.

AFRIQUE DE L'OUEST

Nombre de projets soutenus : 4

En Afrique de l'Ouest, l'UE a apporté son concours à des projets dans les secteurs de l'énergie et des transports :

- ▶ Deux projets dans le secteur de l'énergie :
 - Bénin - Projet d'extension et de densification électrique des réseaux SBEE,
 - Gambie - soutien au secteur de l'énergie durable.
- ▶ Deux projets dans le secteur des transports :
 - Liberia - Programme d'aménagement de routes et de facilitation des transports au sein de l'Union du fleuve Mano
 - Gambie - Corridor trans-gambien (Gambie-Sénégal), phase 1.

AFRIQUE CENTRALE

Nombre de projets soutenus : 3

- ▶ Deux projets dans le domaine de l'énergie :
 - Le projet d'interconnexion Burundi-RDC de 220 kV,
 - L'interconnexion des réseaux électriques du Tchad et du Cameroun.
- ▶ Un projet dans le domaine des transports :
 - Cameroun : réhabilitation de la ligne ferroviaire Bélabo-Pangar-Ngaoundéré dans le nord du Cameroun.

AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (ET OCÉAN INDIEN)

Nombre de projets soutenus : 4

En Afrique orientale et australe, l'UE a appuyé des projets dans les secteurs des transports et de l'agriculture :

- ▶ Trois projets dans le domaine des transports :
 - Kenya - Routes rurales,
 - Madagascar - Projet d'aménagement de corridors et de facilitation du commerce entre Madagascar et les pays du COMESA et de l'océan Indien,
 - Ouganda - La route à péage Kampala-Jinja.
- ▶ Un projet dans le domaine de l'agriculture :
 - Malawi - Accès au financement du programme Kulima



EXEMPLE DE RÉUSSITE

Le mixage au service de l'énergie verte au Bénin

Lors de la conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP21) de 2015, le Bénin s'est engagé à développer les énergies renouvelables et à installer des fermes solaires d'une capacité totale de 95 MW pour faire face au déficit énergétique du pays et réduire la pauvreté.

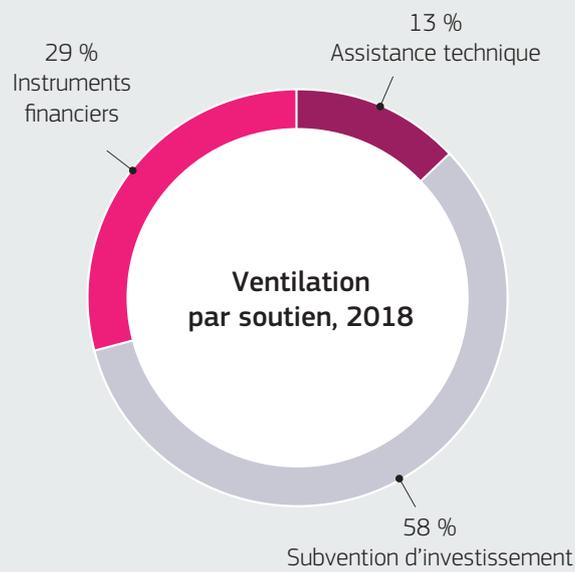
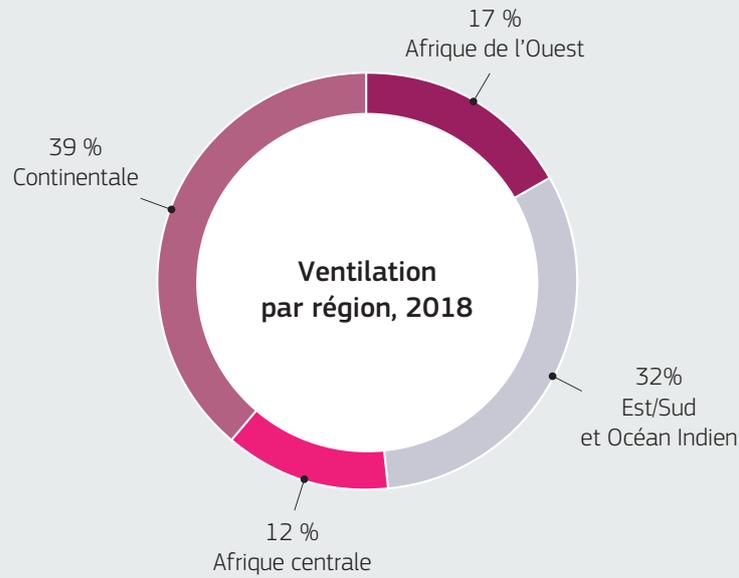
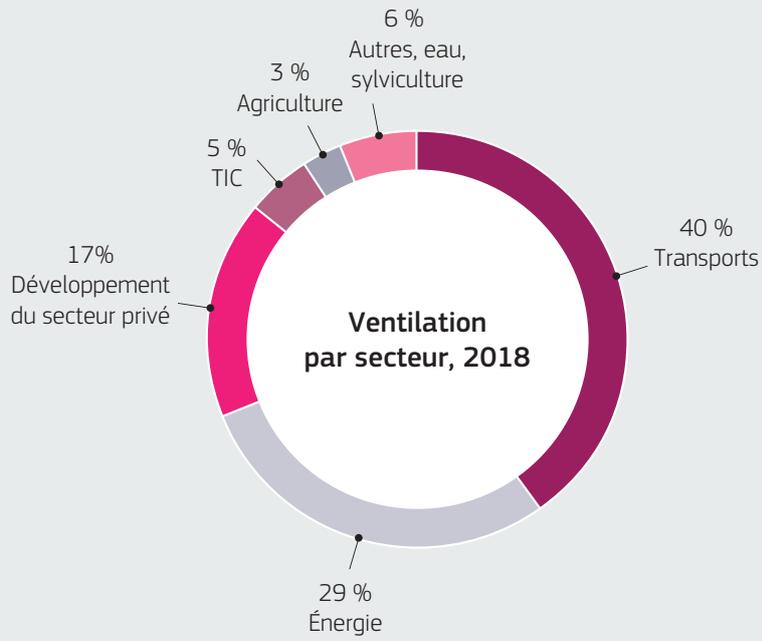
Toutefois, pour certains pays, le coût de l'énergie verte s'avère encore trop élevé. C'est la raison pour laquelle L'UE collabore avec les gouvernements et les institutions financières partenaires pour mobiliser les investissements nécessaires.

En décembre 2017, l'UE a alloué une enveloppe de 10 millions d'EUR pour la construction de la plus grande centrale solaire du Bénin et la refonte du système TIC tout entier de la Société nationale de distribution (SBEE). La contribution de l'UE a permis de débloquer une tranche supplémentaire de 50 millions d'EUR émanant de l'AFD, à laquelle le gouvernement du Bénin a ajouté 500 000 EUR supplémentaires. Baptisé DEFISSOL, le projet permettra de créer des emplois décents, d'économiser 23 000 tonnes d'émissions de CO₂ par an et de réduire la facture énergétique du Bénin.

Mme Chimène Degila, ingénieure en environnement, déclare à ce propos : « Travailler à la conception et à la mise en œuvre du projet DEFISSOL constitue une occasion unique. Au-delà des aspects techniques, mon rôle consiste à veiller à ce que les questions environnementales et sociales soient prises en compte avant et pendant les travaux. Le projet a pour ambition de fournir de l'énergie propre et durable à nos citoyens à moindre coût. Nous contribuons ainsi au développement de notre pays, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Nous voulons également nous assurer que le projet crée des emplois pour les jeunes Béninois, en particulier les femmes. »



NOUS VOULONS ÉGALEMENT NOUS ASSURER QUE LE PROJET CRÉE DES EMPLOIS POUR LES JEUNES BÉNINOIS, EN PARTICULIER LES FEMMES. »



MIXAGE FEDD

MIXAGE FEDD DANS LE VOISINAGE DE L'UE EN 2018

21

projets approuvés

358 millions d'EUR

Contribution totale de l'UE*

4,3 milliards d'EUR

Investissement total mobilisé

ALLOCATIONS GÉOGRAPHIQUES

Voisinage Est 43 %

Voisinage Sud 57 %

Les 21 projets comprennent 16 nouveaux projets, 1 programme², 3 suites de projets et 1 extension qui réattribue les fonds déjà engagés³.

visant à accroître les financements en monnaie locale mis à la disposition du segment clé que constitue le secteur privé par le biais de subventions d'investissement utilisées comme contribution aux coûts de couverture des prêts de la BEI en monnaie locale. Au Sud, le Fonds MENA SANAD a bénéficié d'un financement complémentaire afin de poursuivre ses activités, par ailleurs couronnées de succès, visant à fournir des financements aux MPME par le truchement d'intermédiaires financiers locaux qualifiés et éligibles et à renforcer leur capacité de croissance.

ALLOCATION PAR SECTEUR ET TYPE DE FINANCEMENT

DU TOTAL DES FONDS DE L'UE :

- ▶ 37 % au financement du secteur privé,
- ▶ 30 % à l'énergie,
- ▶ 14 % aux transports,
- ▶ 10 % à l'eau et à l'assainissement,
- ▶ 6 % au développement urbain/social,
- ▶ 3 % à la protection de l'environnement.

DE L'ASSISTANCE FOURNIE :

- ▶ 60 % sous forme de subventions d'investissement,
- ▶ 19 % sous forme d'assistance technique,
- ▶ 13 % sous forme de garanties,
- ▶ 8 % sous forme de fonds propres.

VOISINAGE SUD

Nombre de projets soutenus : 9

Une grande partie de l'allocation de la PIV a été consacrée à des projets visant à promouvoir le développement du secteur privé en tant que moteur de croissance inclusive et de création d'emplois. Ces projets impriment un élan bien nécessaire à une région qui, depuis le début de la décennie, évolue dans un climat économique défavorable. La centrale solaire de Noor Midelt, au Maroc, est un autre investissement important qui bénéficie du soutien des opérations de mixage du voisinage, dirigé par le groupe KfW, qui fait partie d'une série de projets visant à accroître la capacité du pays en énergies renouvelables.

VOISINAGE EST

Nombre de projets soutenus : 12

Principal bénéficiaire à l'Est, l'Ukraine a reçu des fonds pour financer certains secteurs cruciaux, tels que l'énergie, l'eau et l'assainissement et les transports. L'un des faits marquants a été la nomination de nouveaux membres de l'autorité de régulation de l'énergie et son fonctionnement effectif, dans le cadre du Contrat de réforme pour l'investissement (CRI), qui indique que l'Ukraine pourrait bénéficier d'une aide de l'UE liée aux investissements en 2018 si les conditions fixées dans le CRI sont remplies. C'est dans ce contexte qu'a vu le jour le programme d'investissements dans les infrastructures municipales, dirigé par la BERD, auquel l'UE a octroyé une enveloppe complémentaire de 10 millions d'EUR sous forme d'assistance technique et d'une subvention d'investissement.

ALLOCATIONS PAR RÉGION

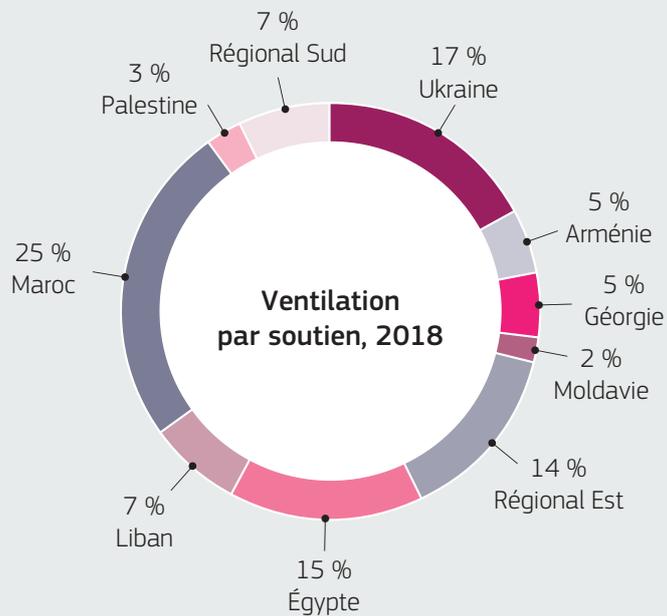
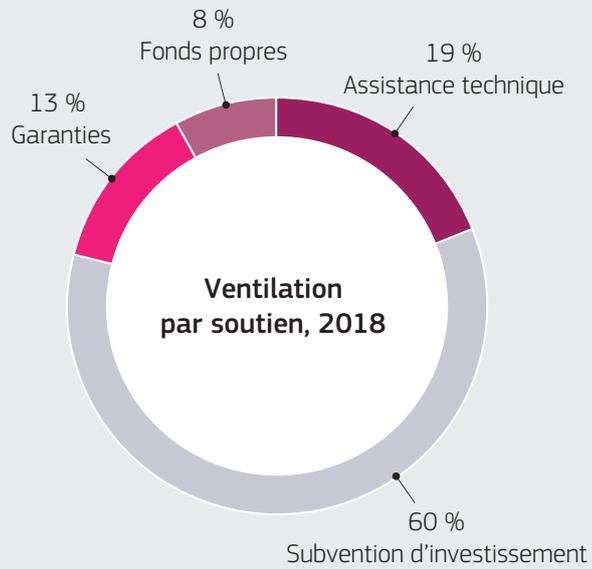
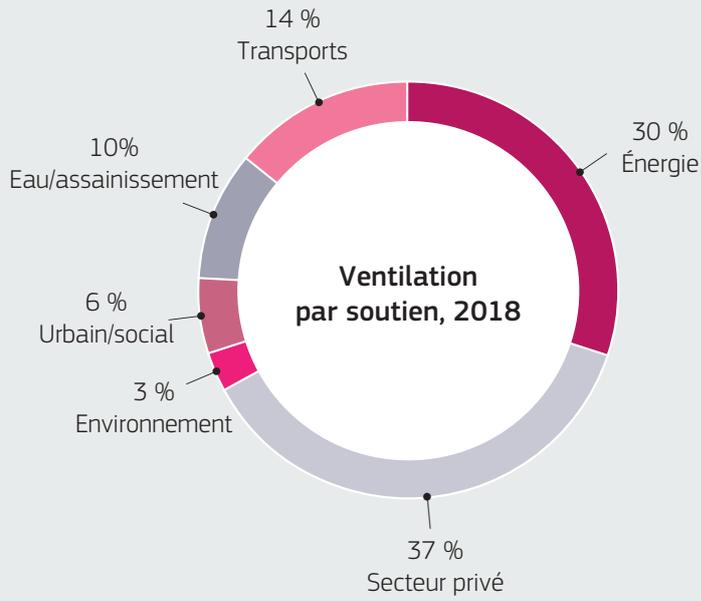
Le Maroc a été le pays qui a bénéficié de l'allocation la plus élevée au titre de la PIV, suivi de l'Ukraine. La PIV a continué d'axer son soutien sur le secteur privé, ceux de l'énergie et des transports arrivant en deuxième et troisième positions. L'essentiel de l'aide consentie a pris la forme de subventions d'investissement. Les redevances octroyées aux institutions financières internationales (IFI) représentaient 2 % du montant total alloué par l'UE.

Trois projets régionaux ont été approuvés en 2018, deux étaient des instruments ALEAC dirigés par la BEI dans l'Est : la deuxième phase de l'instrument de garantie, lancé en 2016 dans le but de renforcer et d'accompagner le développement économique des pays du Partenariat oriental et la Solution en monnaie locale,

2 Fusion de trois projets en Ukraine (déchets solides à Khmelnytskyi, Trolleybus de Zhytomyr et chauffage urbain d'Ivano-Frankivsk) en un seul programme (investissements dans les infrastructures municipales) conditionné au respect d'une des conditions du Contrat de réforme pour les investissements.

3 Extension de l'inclusion financière SEMED au Liban.

*Ce montant comprend tous les projets approuvés en 2018 ainsi que l'assistance technique allouée à la garantie FEDD.



L'UE investit dans la réforme du secteur de l'énergie en Géorgie

En octobre 2018, le groupe allemand KfW (institution financière chef de file) et l'AFD ont signé avec la Géorgie les premiers accords de prêt à taux réduit, permettant ainsi à ce pays de participer au marché intérieur de l'électricité de l'UE.

Dans le cadre du financement mixte du PIE, intitulé « Soutien à la réforme du secteur de l'énergie en Géorgie », le pays bénéficiera d'un investissement total maximum de 340 millions d'EUR, dont plus de 8 millions d'EUR sous forme de subventions de l'UE. Cela entraînera la métamorphose du secteur de l'électricité en Géorgie en un marché organisé, et améliorera considérablement l'efficacité énergétique dans les bâtiments.

Les investissements consentis aideront la Géorgie à satisfaire aux exigences du traité instituant la Communauté de l'énergie et de son plan national d'action en matière d'efficacité énergétique (2017), ainsi qu'à définir et à mettre en œuvre les normes en matière d'efficacité énergétique correspondantes. Le programme s'inscrit dans une stratégie quadriennale et suit une feuille de route conjointe, qui comprend des indicateurs de réforme, des critères de référence et des mécanismes de mise en œuvre.

“ UN PROGRAMME PLUS EFFICACE DE TRAITEMENT ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS PERMETTRA D'ASSURER LA PROPRETÉ DE L'AIR ET DE L'EAU.

Une ville plus propre pour la famille d'Olga

Olga Safronova a trois garçons et est propriétaire d'une petite entreprise à Khmelnytskyi, une ville d'Ukraine de 270 000 habitants. Sa famille vit à proximité d'une décharge municipale, l'une des 6 800 décharges à ciel ouvert que compte le pays. Olga est inquiète pour la santé de sa famille en raison de la contamination continue de l'air et de l'eau aux alentours de la décharge.

Des villes comme Khmelnytskyi peinent à obtenir des prêts à long terme pour financer des projets d'infrastructure, notamment pour le traitement sûr des déchets municipaux. C'est la raison pour laquelle l'UE a octroyé 6 millions d'EUR au profit de la réhabilitation de la décharge de Khmelnytskyi, un montant qui vient s'ajouter au prêt de 15 millions d'EUR consenti par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Une fois terminé, le projet protégera l'eau souterraine contre la contamination.

C'est une bonne nouvelle pour la famille d'Olga et pour tous les habitants de Khmelnytskyi. « Un programme plus efficace de traitement et d'élimination des déchets permettra d'assurer la propreté de l'air et de l'eau », explique Olga.

ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique (AT) peut renforcer de manière significative les investissements de l'UE (premier pilier). Dans le cadre du troisième pilier, l'assistance technique est une modalité de mise en œuvre visant à favoriser un climat propice aux investissements.

Il se concentre principalement sur :

- ▶ des études de faisabilité,
- ▶ le renforcement des capacités,
- ▶ le soutien au responsables des politiques publiques et aux organismes de réglementation pour rendre leur pays plus attrayant aux yeux des investisseurs.

Les activités qui s'inscrivent dans le cadre de l'assistance technique pourraient également inclure la recherche, la mise à disposition de fournitures spécialisées et des activités de diffusion et de sensibilisation.

ASSISTANCE TECHNIQUE TOTALE À L'APPUI DES PILIERS 1 ET 3 POUR L'AFRIQUE

Sur la base d'une estimation réalisée en juin 2018 pour la période 2018-2020, il était prévu d'octroyer environ 860 millions d'EUR d'AT au titre du PIE à l'Afrique subsaharienne.

La majeure partie de ce soutien permettra de favoriser les activités de promotion d'un climat propice aux investissements (troisième pilier), telles que :

- ▶ l'analyse des pays,
- ▶ un dialogue structuré avec le secteur privé et le gouvernement,
- ▶ les réformes en matière de climat d'investissement.

L'essentiel de cette assistance au titre du troisième pilier consisterait en projets d'AT autonomes ou liés à des programmes d'investissement régionaux. Un plus petit nombre de projets seraient liés aux opérations d'appui budgétaire et aux facilités à vocation mondiale.

Sur la base des mêmes estimations, l'AT qu'il reste à allouer au titre du premier pilier serait principalement associée aux opérations de mixage. Dans la plupart des cas, elle soutiendrait les opérations de mixage grâce à d'études de faisabilité et à l'amélioration de la capacité des intermédiaires financiers et des bénéficiaires.

EXEMPLE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À L'APPUI DU PILIER 3

Nous pourrions citer, en guise d'exemple, un projet visant à encourager l'octroi de prêts aux petites entreprises agricoles. L'AT pourrait servir à financer les services d'experts en agro-finance (ingénieurs, experts en assurance ou comptables) qui expliqueraient aux coopératives et aux banques agricoles locales comment prêter aux petites entreprises agricoles de manière à :

- ▶ récupérer l'argent qu'elles ont prêté,
- ▶ obtenir un rendement raisonnable sur leurs prêts.

Ces bénéficiaires apprendraient notamment à :

- ▶ déterminer si un emprunteur potentiel est réellement en mesure de rembourser le prêt,
- ▶ concevoir des prêts qui seraient accessibles à un plus large éventail d'entreprises agricoles.

ALLOCATION DE L'AT POUR LE PILIER 1 - OPÉRATIONS DE MIXAGE ET GARANTIES

AT pour le premier pilier en Afrique subsaharienne	En millions d'EUR (arrondis)
2017	131
2018	77
TOTAL	209
TA pour le premier pilier dans le voisinage	En millions d'EUR (arrondis)
2017	86
2018	59
TOTAL	145
28 garanties FEDD allouées en 2018	Jusqu'à 142 millions d'EUR*

*Sur ce montant, 34 millions d'EUR proviennent du Fonds fiduciaire de la PIV. L'allocation par garantie est indiquée dans la brochure consacrée à ce sujet.

CLIMAT D'INVESTISSEMENT

Le PIE établit une interaction systématique entre la mobilisation des investissements (premier pilier), l'assistance technique (deuxième pilier) et l'amélioration du climat des investissements (troisième pilier). Dans le cadre de cette approche intégrée, le troisième pilier contribue à créer un climat d'investissement plus propice et durable dans les pays partenaires en adoptant une approche stratégique et globale. Il s'attache à lever les obstacles à l'investissement privé durable et à soutenir les réformes prioritaires en intensifiant le dialogue avec le secteur privé et les parties prenantes concernées.

L'amélioration du climat d'investissement s'inscrit dans une perspective à long terme et contribue ainsi à la création d'emplois décents et à une croissance durable et inclusive. La plateforme « Sustainable Business for Africa » (SB4A) constitue dès lors un levier important pour la mise en œuvre du PIE. SB4A a pour vocation de favoriser et d'intensifier le dialogue structuré public-privé facilité par

les délégations de l'UE dans les pays partenaires. Ce dialogue a été amorcé lors du Forum des affaires UE-Afrique (EABF) qui s'est tenu à Abidjan en novembre 2017.

Il ressort d'une enquête menée auprès des délégations de l'UE au début de l'année 2019 sur l'état d'avancement du SB4A et du dialogue public-privé dans les pays africains que : (a) la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont établi un dialogue public-privé structuré (DPP) sous une forme ou une autre, (b) parmi les structures existantes de DPP, la plupart gagneraient à être plus inclusives (elles ne représentent généralement pas les PME, les microentreprises et les entreprises informelles) et plus efficaces dans leur soutien aux réformes prioritaires. Plus de la moitié des délégations de l'UE en Afrique facilitent déjà les structures de DPP existantes. Des travaux sont en cours pour renforcer et faciliter davantage les structures existantes de DPP en vue d'améliorer le climat d'investissement.



Le Programme pour le climat d'investissement a été promu lors de missions dans les pays partenaires, à Bruxelles et dans les États membres de l'UE, et des activités de sensibilisation du PIE ont également été organisées. Il s'agit notamment de la réunion de suivi du EABF et d'un programme lié au PIE/DCSP organisé à l'occasion des Journées européennes du développement en juin 2018, des réunions du Forum politique pour le développement à Bruxelles et au Botswana (événement parallèle du secteur privé) et du Forum africain de l'investissement à Johannesburg en novembre (réunions tenues pendant la session sur le climat d'investissement). La Commission européenne a présenté le PIE au public lors d'événements organisés par Business Europe, la Table ronde des industriels européens, le Conseil européen des affaires pour l'Afrique et la Méditerranée (EBCAM), le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM) et plusieurs autres organisations.

Une augmentation significative du soutien de l'UE aux réformes relatives à l'environnement des affaires et du climat d'investissement en Afrique est envisagée pour les deux prochaines années. La communication de l'Alliance Afrique-Europe⁴ fait état d'un montant compris entre 300 et 350 millions d'EUR en moyenne par an, en sus des actions spécifiques visant à améliorer la gouvernance et à assurer la paix et la stabilité.

La région du voisinage est également confrontée à des défis liés au développement du secteur privé et à l'amélioration du climat d'investissement. Le voisinage Sud, en particulier, compte une population jeune et en pleine croissance, à laquelle viennent s'ajouter des millions de personnes déplacées, en grande partie à cause du conflit en Syrie. La création de perspectives d'emploi et la stimulation de la croissance économique sont des facteurs clés pour bâtir un avenir meilleur pour tous. Dans le voisinage Est, les problèmes de compétitivité, de productivité et d'inclusion sont encore bien réels, et la création de perspectives d'emploi attrayantes pour les jeunes demeure un défi de taille. Dans ces deux régions, les économies peinent à adapter leurs modèles d'enseignement et d'apprentissage des compétences aux besoins en constante évolution du marché du travail, engendrés par l'évolution rapide technologies.

Dans le voisinage de l'UE, le troisième pilier est mis en œuvre à travers :

- ▶ des discussions politiques structurées par des cadres bilatéraux et régionaux : des accords d'association, le partenariat oriental et l'Union pour la Méditerranée,
- ▶ l'AT et le dialogue politique qui accompagnent les contrats de réforme sectorielle (y compris les analyses du climat d'investissement) et les projets de développement des capacités, tant bilatéraux que régionaux, et
- ▶ une AT spécifique, notamment dans le cadre de la coopération avec les institutions financières internationales telles que la Facilité d'appui à la réforme structurelle pour le voisinage Est, opérationnelle depuis l'automne 2017. Cette facilité a aidé la Commission à identifier et formuler des réformes structurelles afin de favoriser les investissements dans les domaines convenus avec les pays partenaires.

Le climat d'investissement couvre un large éventail de facteurs qui influencent les décisions des investisseurs d'investir en Afrique et dans les pays du voisinage de l'UE. Les principaux facteurs favorisant un climat d'investissement propice comprennent :

- ▶ la stabilité macroéconomique,
- ▶ la stabilité politique,
- ▶ la gouvernance et l'État de droit,
- ▶ le développement humain,
- ▶ l'innovation, et
- ▶ l'environnement des affaires.

Une politique stable et un environnement réglementaire et institutionnel sont des conditions préalables indispensables aux investissements nationaux et étrangers. La Commission accorde une importance capitale à ces éléments dans ses efforts visant à assurer une croissance inclusive et durable et des emplois décents, conformément au Consensus européen sur le développement et au Programme de développement durable.

L'environnement des affaires peut être regroupé dans les domaines fonctionnels suivants :

- ▶ la simplification des affaires,
- ▶ les politiques fiscales des entreprises et l'administration de l'impôt des sociétés,
- ▶ la politique d'investissement,
- ▶ la réglementation et les politiques commerciales (y compris la facilitation des échanges),
- ▶ les marchés financiers,
- ▶ le droit du travail et la politique de l'emploi,
- ▶ les droits fonciers et les droits de propriété,
- ▶ le règlement des différends commerciaux,
- ▶ la politique et la réglementation en matière d'infrastructures,
- ▶ la politique et la réglementation en matière d'énergie.

Le troisième pilier du PIE repose sur des **éléments clés** étroitement imbriqués. Il s'agit notamment de :

1. **L'analyse du climat d'investissement** : Données factuelles et analyse par pays (pactes pour l'emploi et la croissance et autres analyses),

2. **Un dialogue public-privé structuré** afin de recenser les obstacles à l'investissement et aider à classer les réformes nécessaires par ordre de priorité,
3. **Actions prioritaires pour favoriser l'amélioration nécessaire du climat d'investissement** : Accompagner les gouvernements dans la mise en œuvre d'un mélange efficace de politiques et de réformes (par le biais d'un dialogue politique, d'un appui budgétaire et d'une assistance technique, des plateformes et les panels du Partenariat oriental), dans le renforcement des capacités des acteurs publics et privés et l'ajout de valeur ajoutée, le perfectionnement des compétences et la promotion de l'entrepreneuriat.

LE PIE À L'ŒUVRE – INTÉGRATION DES TROIS PILIERS AU NIVEAU NATIONAL

Pour atteindre ses objectifs ambitieux, le PIE adopte une approche intégrée qui lie la mobilisation des ressources financières du FEDD (premier pilier) à l'assistance technique (deuxième pilier) et à l'amélioration du climat d'investissement (troisième pilier). L'UE, par le biais de ses délégations dans les pays partenaires, se trouve dans une position toute indiquée pour garantir que cette approche intégrée fonctionne au niveau local.

Les trois piliers se renforcent mutuellement pour créer un cycle d'investissement soutenu. L'UE engage un dialogue politique avec les autorités nationales et régionales afin de définir les priorités de la coopération, notamment le climat d'investissement. Le dialogue de l'UE avec le secteur privé local et européen permet de recenser les obstacles à l'investissement. Ensuite, avec l'assistance technique de l'UE, les gouvernements peuvent entreprendre les réformes qui s'imposent pour lever ces obstacles, ce qui réduira les risques perçus liés à l'investissement dans le pays et incitera les investisseurs privés à chercher de nouvelles perspectives d'investissement. L'assistance technique de l'UE peut aider à identifier ces perspectives et à proposer des idées d'investissement, tandis que les opérations de mixage et les garanties de l'UE contribuent à transformer ces idées en projets d'investissement concrets. L'impact visible de ces investissements envoie un signal clair de confiance dans l'économie. Par ailleurs, les investissements encouragent les gouvernements à poursuivre le dialogue avec le secteur privé et à continuer de lever les obstacles au climat d'investissement avec le concours de l'assistance technique de l'UE.

Les accords en matière de commerce et d'investissement que l'UE conclut avec les pays partenaires peuvent également renforcer ce cycle d'investissement. Ces accords mettent un accent particulier sur le développement. Ils ouvrent aux exportations des pays en développement un accès au marché de l'UE, tout en favorisant le transfert de capitaux et de technologies européens, indispensable aux investissements et au développement.

EXEMPLE DE L'APPROCHE INTÉGRÉE

Relier les trois piliers du PIE en Côte d'Ivoire

Afin de stimuler les investissements stratégiques, l'UE a alloué 130 millions d'EUR à des opérations de mixage dans les secteurs routier, énergétique et agricole, ce qui a permis de mobiliser environ 420 millions d'EUR. La Côte d'Ivoire est également un bénéficiaire potentiel de 16 outils de garantie FEDD (premier pilier). Les réformes mises en œuvre au cours des cinq dernières années ont entraîné une amélioration constante et non négligeable du climat d'investissement. Les programmes de coopération qui accompagnent ces efforts visent à améliorer la gouvernance économique et fiscale. Les interventions actuelles se concentrent sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) à l'intention des jeunes. La Côte d'Ivoire participe également à trois programmes Erasmus+ de renforcement des capacités et fait partie de l'initiative Tuning Africa (deuxième pilier). Plusieurs chambres de commerce locales et des États membres de l'UE sont très actives sur les questions liées au climat des affaires et de l'investissement (troisième pilier). L'UE et la Côte d'Ivoire ont signé un accord de partenariat économique (APE) en 2016 et les deux parties ont amorcé la réduction de leurs droits de douane à partir du 1er janvier 2019. Cette décision devrait cimenter les relations en matière de commerce et d'investissement déjà solides : l'UE est la destination de 42 % des exportations de la Côte d'Ivoire, représente 32 % des importations du pays et cristallise 29 % des investissements directs étrangers.

SENSIBILISATION

En mars 2018, la Commission européenne a lancé un guichet unique pour les investisseurs, les promoteurs et autres partenaires potentiels. Ce guichet unique propose notamment un formulaire en ligne permettant de soumettre la description d'actions partagées avec les institutions financières éligibles et habilitées à conclure des accords de garantie avec la Commission. Entre avril et fin décembre, 26 soumissions ont été enregistrées et traitées.

En juillet 2018, la Commission a produit le premier rapport opérationnel détaillé PIE/FEDD. En décembre, la Commission a publié une brochure résumant les 28 garanties FEDD approuvées et reprenant les points de contact des institutions financières chefs de file.

Au cours de l'année, le PIE et le FEDD ont été présentés à des représentants des gouvernements, des entrepreneurs, des entreprises et des investisseurs potentiels dans plus de dix États membres de l'UE, six pays du voisinage de l'UE et cinq pays d'Afrique subsaharienne. Un panel de haut niveau sous l'égide du PIE et intitulé « Empowering Women in Sustainable Investment and Business » (autonomisation des femmes dans le domaines des investissements et des affaires durables) s'est tenu en juin à Bruxelles à l'occasion des Journées européennes du développement. Le PIE et le FEDD ont également été présentés dans plusieurs enceintes internationales de haut niveau consacrées au financement du développement.



EU EXTERNAL INVESTMENT PLAN

WHAT IS THE EXTERNAL INVESTMENT PLAN?
The EU's ambitious External Investment Plan will encourage investment in our partner countries in Africa and the EU Neighbourhood region. It will promote inclusive growth, job creation and sustainable development and so tackle some of the root causes of irregular migration. The External Investment Plan is adapted to the specific needs of partner countries and builds on the very successful model used within the EU, where the **Guaranteed Guarantee** has already triggered more than € 294 billion of investments.

The External Investment Plan focuses on a number of priority investment areas, such as: sustainable energy and sustainable connectivity, micro, small and medium enterprises financing, sustainable agriculture, rural entrepreneurs and agripreneurship, sustainable cities and digitalisation for sustainable development.

WHY DO WE NEED AN EXTERNAL INVESTMENT PLAN?
Instability and conflicts in Africa and the EU Neighbourhood have been aggravated by the global economic crisis, reducing access to finance for much needed investment. Instability and conflict have also exacerbated the ongoing migration crisis with more people than ever on the move in Africa and in the Neighbourhood. The European Union and its Member States are collectively the world's biggest providers of development assistance, providing €75.7 billion in 2017, or almost 57% of global assistance. But development cooperation needs to evolve. Traditional assistance in the form of grants remains essential - but must be complemented with other tools and sources of finance in order to reach the ambitious targets set by the **Sustainable Development Goals**. The international community agreed in 2015 on an innovative **ajacida** **and financing for development** which calls for new partnerships, notably to mobilise private resources and to apply innovative financing models. The External Investment Plan is part of the EU's contribution to these commitments.

BUSINESS ENVIRONMENT AND INVESTMENTS IN FRAGILE COUNTRIES:
Foreign Direct Investment and other private financial flows have declined across developing countries since the 2008 financial crisis. **Only 6%** of overall Foreign Direct Investment to development countries goes to fragile countries (2012). Of those investments, as much as 72% is concentrated in ten resource-rich countries. The cost of setting up a business in fragile African countries is 3x higher than in non-fragile African countries.



Le plan d'investissement extérieur de l'UE

Promotion des investissements en Afrique et dans le voisinage européen #EIP

Résumé du plan d'investissement extérieur de l'UE

Garanties



EXTERNAL INVESTMENT PLAN

2017 OPERATIONAL REPORT

EFSD

The European Fund for Sustainable Development

Promoting investment in the Neighbourhood and Africa

AIP
Africa Investment Platform

NIP
Neighbourhood Investment Platform

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Description des projets

ÉNERGIE

Projet d'expansion et de densification électrique des réseaux SBEE (PEDER)

BÉNIN

Budget total : 54,63 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 14,65 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Agence française de développement (AFD)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Le Gouvernement du Bénin a lancé plusieurs projets de production d'énergie visant à diversifier la production énergétique et à réduire la dépendance à l'égard des importations de combustibles. Pour être menés à bien, ces projets exigent une modernisation importante du réseau électrique du pays, obsolète et qui manque cruellement d'investissements. Le projet PEDER entend relever ce défi afin de consolider le système énergétique du pays, ce qui lui fera gagner en autonomie, renforcera sa compétitivité et lui permettra de fournir une électricité fiable et de qualité aux industries et aux ménages.

PEDER contribuera au développement économique du Bénin en améliorant l'accès à l'énergie et la performance de l'opérateur d'électricité (SBEE). Plus particulièrement, le projet permettra d'améliorer l'accès à l'électricité dans une quinzaine de localités, principalement dans sept départements (Alibori, Atlantique, Collines, Djonga, Ouémé, Plateau et Zou) grâce au développement et à l'extension du réseau électrique ainsi qu'à la création de nouvelles connexions. Le projet augmentera le taux d'accès à l'électricité et réduira les disparités d'accès entre les zones urbaines et rurales.

Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants de la zone couverte par le projet. PEDER entend apporter une amélioration qualitative et quantitative de l'accès à l'électricité pour les ménages et permettre à environ 150 000 consommateurs d'avoir accès à une électricité fiable, ce qui aura une incidence positive majeure sur leur qualité de vie. La modernisation du réseau améliorera la qualité du service électrique pour les abonnés actuels et futurs de la SBEE.

Outre les bénéficiaires directs, le projet réduira également les inégalités au niveau de l'accès de la population aux services de base, grâce à la fourniture d'une électricité fiable aux infrastructures sociales. L'amélioration de la qualité de l'approvisionnement énergétique renforcera également le tissu industriel du pays, ce qui, à son tour, contribuera à la création d'emplois.



TRANSPORTS

Ligne ferroviaire Bélabo – Ngaoundéré

CAMEROUN

Budget total : 154 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 23,58 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne d'investissement (BEI)

Cofinanciers : AFD

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Le Cameroun occupe une position stratégique en tant que porte d'entrée dans la région de l'Afrique centrale et a un rôle clé à jouer dans l'ouverture du corridor de transport entre Douala (Cameroun), N'Djamena (Tchad) et Bangui (République centrafricaine). Cependant, à l'heure actuelle, le manque de connectivité le long de ce corridor, aggravé par les longues distances qui séparent les principaux marchés et des infrastructures de transport inadéquates, entrave la capacité du Cameroun à tirer pleinement parti de sa position de centre névralgique régional.

Le projet consiste à réhabiliter et moderniser un tronçon de 330 km de la liaison ferroviaire non électrifiée à voie unique entre Bélabo et Nganoundéré. Les travaux porteront notamment sur le remplacement du ballast, des traverses et des rails. Le tronçon ferroviaire Bélabo-Nganoundéré a été inauguré en 1974 et n'a jamais été rénové. Il est constitué de lignes de type « voie métrique », non électrifiées et vieillissantes, pour la plupart à voie unique, ce qui entraîne des limitations de vitesse : 60 km/h pour le transport de passagers et 50 km/h pour le fret. Le réseau routier, essentiellement constitué de routes non revêtues, causes de nombreux accidents, n'est pas en mesure d'absorber le trafic supplémentaire.

Les améliorations prévues auront pour effet de lever les limitations de vitesse, ce qui permettra d'atteindre des vitesses de 90 km/h pour les trains de passagers et de 70 km/h pour les trains de marchandises, tandis que la charge par essieu passera de 17 tonnes à 20 tonnes. Les résultats escomptés comprennent l'amélioration de la sécurité et de la mobilité des passagers et des marchandises, la réduction des coûts d'exploitation, la réduction de la durée des trajets, l'amélioration de la sécurité alimentaire et un meilleur accès aux services commerciaux et économiques. La ligne ferroviaire améliorera les services offerts aux 1,2 million de voyageurs qui l'empruntent chaque année et permettra à une partie du fret routier existant d'être transporté par rail, tout en favorisant l'accroissement du volume du trafic ferroviaire. L'amélioration de l'infrastructure ferroviaire aura pour effet de promouvoir l'investissement, la création d'emplois et la création de revenus et, partant, de réduire la pauvreté.

l'accès aux marchés et aux services, y compris à l'aide d'urgence. Afin de réduire ces vulnérabilités, l'infrastructure routière doit être capable de résister à des conditions climatiques extrêmes, ce qui nécessite des connaissances particulières en matière de construction et de matériaux.

L'objectif principal est d'assurer un accès routier de base tout au long de l'année dans les zones arides et semi-arides visées par le projet. Cela facilitera le transport des passagers et des marchandises, dont la nourriture, pendant les périodes de sécheresse. Une infrastructure routière améliorée et praticable par tous les temps permettra également d'accroître la production animale et végétale et de promouvoir la croissance agricole. Les autres points positifs incluent un meilleur accès aux marchés, l'essor du commerce et le développement socio-économique, et le renforcement des investissements.

Le projet permettra d'améliorer l'infrastructure routière pour la rendre conforme aux normes de faible volume en matière d'étanchéité et de gravier, en alliant travail manuel et machines, et en utilisant environ 15 % de main d'œuvre féminine. La phase de construction du projet créera 3 500 emplois et 500 autres, liés à l'exploitation et à l'entretien dans les zones du projet, ce qui contribuera à réduire la pauvreté. Le projet prévoit également la formation d'un groupe de petits entrepreneurs, d'autorités gouvernementales et de consultants pour de futurs travaux d'entretien et de construction routiers à forte intensité de main-d'œuvre. Cette formation sera notamment consacrée au perfectionnement des compétences techniques et à la gestion d'entreprise.

Le projet, qui sera mis en œuvre sur une période de cinq ans, devrait bénéficier directement à environ 1,5 million d'habitants dans les territoires concernés par le projet, contribuant ainsi à améliorer la sécurité et la stabilité dans la région.

TRANSPORTS



Infrastructure à l'épreuve du climat - Routes rurales dans les terres arides et semi-arides

KENYA

Budget total : 112,49 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 30 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Agence française de développement (AFD)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Environ 89 % des comtés du Kenya sont des terres arides et semi-arides (TASA), des territoires qui sont généralement les plus pauvres et les moins développés du pays. Le manque d'infrastructures routières dans ces comtés porte gravement atteinte à leurs perspectives de développement socio-économique et freine leur potentiel d'investissement. Ces TASA sont vulnérables à la sécheresse et aux inondations, ce qui complique



TRANSPORTS

Programme d'aménagement de routes et de facilitation des transports au sein de l'Union du fleuve Mano

LIBERIA

Budget total : 52,72 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 20,19 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Groupe de la Banque africaine de développement

Cofinanciers : Union européenne, Banque européenne d'investissement

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

Le corridor routier Loguatu-Sanniquellie, qui relie le nord-est du Liberia à la Côte d'Ivoire, a longtemps été la principale plaque tournante des échanges commerciaux dans la région de l'Union du fleuve Mano (UFM), qui regroupe la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone. Essentiel au développement économique de la Côte d'Ivoire et du Liberia, ce corridor routier est en mauvais état, ce qui entraîne des coûts d'entretien élevés et une augmentation du coût d'exploitation des véhicules. La route existante doit être élargie, rénovée et dotée de fossés de drainage et d'une bande d'arrêt d'urgence asphaltée.

La phase 2 du Programme d'aménagement de routes et de facilitation des transports au sein de l'union du fleuve Mano prévoit l'asphaltage du tronçon reliant Sanniquellie à Loguatu (d'une longueur de 47,1 km) et la construction d'un poste frontière unique à la frontière Loguatu/Gbeunta/Danane entre le Liberia et la Côte d'Ivoire. Parallèlement à la réduction des coûts de transport, de meilleures conditions routières faciliteront la libre circulation des personnes et des marchandises, renforceront la sécurité routière et faciliteront le développement de l'agriculture.

Le projet créera environ 400 emplois temporaires directs pendant la phase de construction et 100 emplois permanents pour l'exploitation et la maintenance du tronçon.

Le gouvernement du Libéria prévoit de développer un port sec à Sanniquellie, ce qui permettra aux pays de l'UFM d'exporter les principaux produits de base, notamment le cacao, le caoutchouc, le café et le bois vers le marché international. Ce projet renforcera l'intégration régionale, ce qui contribuera à une coexistence pacifique et durable, tout en réduisant la pauvreté des populations tributaires du corridor de transport pour leurs échanges commerciaux. L'amélioration des infrastructures de transport routier jouera un rôle crucial.

Le projet est susceptible d'avoir des répercussions négatives sur la faune et la flore des zones affectées par les travaux et de porter atteinte aux sites et biens culturels. Ces effets négatifs seront atténués par la mise en place de plans de gestion des questions environnementales et sociales et seront également contrebalancés par les effets positifs de la création d'emplois et de nouvelles activités génératrices de revenus.

TRANSPORTS

Projet d'aménagement de corridors et de facilitation du commerce

MADAGASCAR

Budget total : 182,38 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 40 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque africaine de développement (BAD)

Cofinanciers : Fonds arabes (Abu Dhabi, Fonds saoudien, BADEA, Fonds koweïtiens) et OFID

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

Le manque d'infrastructures de base est un frein majeur au développement économique et social de Madagascar. La remise en état des infrastructures routières est une condition préalable essentielle au développement durable et à la croissance économique inclusive, ainsi qu'au soutien à la mobilité, à la sécurité, à l'accès aux services et à fourniture de ces derniers.

Afin de répondre à ce besoin, le projet d'aménagement de corridors et de facilitation du commerce portera sur la réhabilitation de deux corridors côtiers principaux – la RN9 dans le sud-ouest et la RNT12A dans le sud-est de Madagascar. Ces deux artères constituent des axes routiers essentiels entre deux grands ports régionaux – Toliara et Ehoala – et leur arrière-pays respectif, ce qui leur permettra d'accéder aux pays de la Commission de l'océan Indien et du COMESA. Le développement des corridors ouvrira la voie à des échanges commerciaux accrus entre Madagascar et le continent africain d'une part, et les pays de l'océan Indien d'autre part.

Concrètement, le projet débouchera sur la construction de plus de 240 km de routes asphaltées élargies et de grands ponts, et permettra de réduire les coûts pour les usagers de la route, en particulier pour le transport de marchandises, tout en offrant un itinéraire plus direct. Le meilleur état du réseau routier fera également gagner du temps aux usagers de la route et réduira considérablement le nombre d'accidents de la route. En outre, il contribuera à connecter les régions agricoles et à renforcer la mobilité des personnes et des marchandises, améliorant par là l'accès des agriculteurs aux marchés et favorisant le développement d'un tourisme durable. En définitive, ce projet devrait favoriser une meilleure intégration et connectivité régionales, et améliorer les conditions de vie de la population.

En outre, il permettra la création d'emplois temporaires et permanents, qualifiés et non qualifiés, dont au moins 20 % seront réservés aux femmes. Dans un souci de promotion de l'employabilité, le projet entend recruter et former 45 jeunes diplômés, dont au moins 50 % seront des femmes.

SECTEUR PRIVÉ / AGRICULTURE

Assistance technique et instrument financier pour le projet d'accès au financement de Kulima

MALAWI

Budget total : 63,45 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 14 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne d'investissement (BEI)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Le Malawi est l'un des pays les plus pauvres et les plus densément peuplés d'Afrique. Pays enclavé, il est largement tributaire de l'agriculture pluviale de subsistance et est vulnérable aux aléas climatiques, notamment la sécheresse. La production agricole est principalement axée sur le maïs (culture vivrière de base) et le tabac (principale culture d'exportation). Une alimentation peu diversifiée, la pauvreté et le taux de prévalence élevé du VIH/SIDA expliquent les taux élevés de malnutrition. Ces difficultés sont exacerbées par le mauvais état des infrastructures rurales – dont les routes, l'irrigation et le drainage – et l'absence d'accès à l'électricité.

Le pays a le potentiel de diversifier ses cultures, en produisant des légumes frais, des graines oléagineuses, du sorgho et du millet ainsi que des cultures d'exportation comme le coton, le thé, le sucre et le café. Cependant, les semences et les fertilisants sont peu abondants et les agriculteurs de subsistance ont un accès très limité au financement, car ils sont rarement en mesure de prouver qu'ils sont propriétaires de leurs terres, et sont donc dans l'impossibilité de fournir aux institutions financières la garantie qui les rassurerait.

Le projet a l'ambition de permettre aux agriculteurs d'accéder au financement et de s'engager dans la voie d'une production plus durable, commerciale et à valeur ajoutée. Les mesures prévoient la création d'un mécanisme intermédiaire qui assurera la rétrocession de prêts pour développer des projets agricoles éligibles. Un soutien financier et technique ciblé pour les groupements d'agriculteurs, coopératives et entrepreneurs agroalimentaires leur permettra de surmonter certains obstacles à la diversification de leurs activités et à l'accès aux marchés commerciaux. L'accès approprié au financement par le biais de l'action de la BEI donnera aux entreprises de transformation la possibilité de jouer un rôle clé en hissant des acteurs plus petits et moins organisés, tels que les petits exploitants agricoles et les coopératives, plus haut dans la chaîne de valeur et en leur ouvrant l'accès aux marchés structurés. Ces acteurs représentent la grande majorité des entreprises et génèrent une part substantielle des emplois.

Cette forme d'accès au financement devrait favoriser le développement agricole et l'inclusion à long terme des petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur officielles et organisées, ce qui, par effet ricochet, entraînera la réduction de la pauvreté. À long terme, le projet devrait montrer que, structurés correctement, les produits de la chaîne de valeur agricole, peuvent s'avérer « bancables ».

ÉNERGIE

Programme du secteur de l'énergie durable de la Gambie

GAMBIE

Budget total : 135,73 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 41 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne d'investissement (BEI)

Cofinanciers : Banque mondiale (BM)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Seulement 35 % des 2 millions d'habitants que compte la Gambie disposent d'un accès à l'électricité. Par conséquent, l'amélioration de l'accès à une électricité fiable et à un prix concurrentiel est un objectif prioritaire pour le gouvernement du pays, dans ses efforts visant à promouvoir le développement des entreprises, la création d'emplois, l'inclusion sociale et la compétitivité au niveau international.

Le projet contribuera à réduire la dépendance du pays à l'égard d'une production coûteuse qui repose sur mazout et aidera la Gambie à réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie dans le pays, en particulier pour les populations rurales des zones reculées.

Le projet s'articule autour quatre éléments clés : la mise en œuvre de la production solaire photovoltaïque (PV) connectée au réseau ; la remise en état et la modernisation du réseau de transport et de distribution ; l'appui institutionnel au redressement du secteur ; et les unités PV hors réseau (ou connectées au réseau mais avec une connexion peu fiable) pour les écoles et les structures sanitaires dans les zones urbaines et rurales.

Le soutien de l'UE permettra de mobiliser des fonds en faveur de la modernisation du réseau et l'installation d'unités PV dans les écoles et les cliniques en milieu rural. La capacité de transport supplémentaire permettra d'accroître la productivité, de doper la croissance économique et contribuera aux efforts déployés par la Gambie pour assurer un accès généralisé à l'électricité. En outre, les unités PV hors réseau fourniront des services de base dans des zones qui, autrement, ne pourraient pas profiter des avantages offerts par une infrastructure énergétique améliorée.

Le projet contribuera à optimiser les effets du financement du développement en contribuant à créer un environnement favorable aux affaires et à favoriser la compétitivité et la durabilité. Pour ce faire, il entend fournir l'infrastructure électrique nécessaire à l'élargissement de l'accès des ménages à l'électricité et au renforcement de la fiabilité et l'efficacité de l'approvisionnement. Il s'agit là de conditions préalables cruciales pour promouvoir et soutenir la croissance économique et réduire la pauvreté dans le pays.

TRANSPORTS

Phase II du projet de corridor trans-gambien : Construction de la route Farafenni-Senoba

GAMBIE

Budget total : 96,49 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 16,03 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Groupe de la Banque africaine de développement

Cofinanciers : Union européenne, gouvernements de la Gambie et du Sénégal

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

Le corridor de transport routier trans-gambien est un maillon économique et stratégique qui relie les régions nord et sud de la Gambie et du Sénégal et, par extension, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) par le corridor Dakar-Lagos.

Toutefois, les obstacles qui entravent cet axe gênent le mouvement des marchandises, engendrant des coûts de transaction élevés qui freinent le commerce national et régional. Le développement de ce corridor revêt une importance prioritaire non seulement au niveau national mais aussi régional, et toute une série d'initiatives visent à mieux intégrer la région et à multiplier les débouchés commerciaux grâce au développement de corridors régionaux.

Dans ce contexte, la Banque africaine de développement apporte son concours au développement du corridor, prévu en deux phases principales. La phase I comprenait la construction du pont trans-gambien, long de 942 mètres, de deux postes-frontières, de deux marchés de part et d'autre du fleuve et de 15 km de routes de desserte en Gambie. La phase II, quant à elle, comprendra le renforcement de la chaussée sur 24 km de la route Farafenni-Senoba en Gambie et le comblement des éventuelles lacunes dans la construction du poste-frontière commun (JBP) au cours de la phase I.

L'objectif global de la phase II du projet est de soutenir la croissance économique dans les pays du corridor trans-gambien et plus généralement dans la CEDEAO en favorisant l'intégration grâce à des infrastructures de transport fiables, efficaces et formant un réseau harmonieux. L'investissement actuel dans la construction du pont est maintenu dans la mesure où la circulation dans le corridor est appelée à augmenter à l'issue des travaux.

Comme pour la phase I, le projet devrait améliorer l'accès des communautés vivant dans la région desservie par le projet aux marchés et aux autres activités sociales et économiques. Il permettra de réduire les coûts de transport, la durée des trajets et le temps d'attente aux frontières lié aux formalités douanières, et renforcera le potentiel des échanges commerciaux, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'autonomisation économique des communautés vivant le long du corridor et de la région ouest africaine dans son ensemble. Le projet créera 200 emplois supplémentaires au cours de la phase II et est susceptible de contribuer positivement à la compétitivité du pays en stimulant le commerce local et régional tout en jouant le rôle de catalyseur de la croissance inclusive et de la réduction de la pauvreté.

TRANSPORTS

Projet en partenariat public-privé d'autoroute Kampala-Jinja (KJE)

UGANDA

Budget total : 711,5 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 91,05 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Agence française de développement

Cofinanciers : Banque africaine de développement, gouvernement ougandais, institutions financières internationales et parties prenantes du secteur privé

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Le Grand Kampala s'étend le long des rives du lac Victoria et du corridor nord qui traverse l'Ouganda. Ce corridor commercial stratégique relie des pays enclavés comme l'Ouganda et le Rwanda aux ports kenyans. Avec la croissance rapide de sa population, qui s'élève actuellement à 3,5 millions d'habitants, le Grand Kampala connaît une augmentation annuelle de 3,6 % de son trafic autoroutier. Sur le tronçon clé de l'autoroute de banlieue, le trafic journalier devrait passer de 60 000 à 100 000 véhicules d'ici 2022 pour atteindre les 120 000 à l'horizon 2032, dépassant de loin la capacité actuelle.

Pour pallier cet engorgement croissant, le gouvernement ougandais prévoit de construire entre Kampala et Jinja (75 km à l'est), essentiellement sur un site vierge, une autoroute à péage à deux chaussées séparées. Le projet KJE comprend la construction du premier tronçon (environ 34 km) de l'autoroute Kampala-Jinja, ainsi que de la rocade sud de Kampala, longue de 17,8 km. En reliant ce nouveau tronçon à la rocade nord de Kampala et à l'autoroute Kampala-Entebbe (déjà financée par l'UE et la BEI), le projet KJE créera un périphérique complet autour de la ville de Kampala et contournera la partie sud-est de la ville. Des échangeurs relieront les nouvelles routes aux villes voisines.



Le projet propose un partenariat public-privé qui comprend un mélange de financement par endettement, par capitaux propres et par subventions.

Couplé à la modernisation de l'ensemble du système de transport public de Kampala, le projet devrait faire passer à 80-120 km/h la vitesse moyenne du trafic en heure de pointe, actuellement de 15 km/h, divisant ainsi par 1,5 à 2,5, selon le type de polluant, les émissions de polluants et de gaz à effet de serre (GES). Le projet contribuera également à améliorer la connectivité, l'efficacité et la résilience des réseaux d'infrastructure régionaux, tout en renforçant la durabilité du système de transport national. Il renforcera également l'intégration régionale, qui fait partie des objectifs de la politique en matière de développement du commerce de la PIA.

Le projet sera également générateur d'emplois. Les grandes villes de Kampala, Jinja et Mukono attireront les travailleurs en quête d'emplois plus productifs pour autant que leur salaire, même amputé des frais supplémentaires liés à leurs déplacements sur l'autoroute, demeure avantageux. Pendant la phase de construction et la phase d'exploitation qui s'en suivra, l'autoroute devrait également créer directement pas moins de 1 500 emplois au cours la phase de construction et 250 emplois pendant la phase d'exploitation.

AGRICULTURE

Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC)

MONDIAL / REGIONAL

Budget total : 235,85 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 45,75 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Fonds international de développement agricole (FIDA)

Cofinanciers : Grand-Duché de Luxembourg, Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)

Type de soutien de l'UE : Investissement (fonds propres)
Assistance technique

Environ 2,5 milliards de petits exploitants agricoles, notamment dans les pays en développement, jouent un rôle crucial dans la production alimentaire à l'échelle mondiale. Paradoxalement, ces agriculteurs, souvent en situation de pauvreté, ont un accès limité aux prêts et aux investissements, entretiennent des liens faibles avec les marchés et emploient des pratiques qui génèrent de faibles rendements et de faibles revenus. Cette problématique est particulièrement alarmante en Amérique latine, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et du Sud-Est, où, d'après les estimations, quelque 270 millions de petits exploitants agricoles auraient besoin collectivement d'une enveloppe de 200 milliards d'USD pour apporter les changements qui s'imposent.

Les investisseurs se méfient souvent des risques perçus dans le secteur agricole, ce qui entraîne des lacunes au niveau du financement, que l'on appelle « missing middle » ou « chaînon manquant » : des besoins en capitaux plus importants que les offres de la microfinance, mais inférieurs à celles des banques traditionnelles. Dans le même temps, les taux

élevés de chômage des jeunes dans ces zones rurales encouragent la migration, ce qui exacerbe les faiblesses du secteur. L'une des clés pour résoudre ce problème réside dans le développement des PME rurales, axé tout particulièrement sur l'emploi des jeunes.

L'objectif principal du Fonds ABC est donc de promouvoir le financement inclusif des petits exploitants et des PME rurales, et d'employer davantage de jeunes et de femmes. Fort de son expérience dans l'établissement de partenariats multisectoriels, de sa présence sur le terrain et de son expérience dans le secteur, le FIDA, par le l'intermédiaire du Fonds ABC, est bien placé pour aider à répondre aux lacunes du financement des petits exploitants ruraux dans les pays en développement. L'un des piliers du projet soutient quelque 240 projets de développement existants du FIDA, et vise à identifier les lacunes au niveau des besoins de financement des organisations de producteurs et des PME rurales et à instaurer un meilleur partage des risques.

Un deuxième pilier, constitué du Fonds ABC proprement dit, cible le « chaînon manquant » que représentent les organisations d'agriculteurs et les PME actives dans les chaînes de valeur agricoles, au moyen de la combinaison d'un financement direct et d'une intermédiation financière. Un troisième pilier fournira aux bailleurs du Fonds ABC une assistance technique pré-et post-opération, contribuant ainsi à réduire les risques encourus par les investisseurs. Les contributions prendront la forme d'investissements directs, d'intermédiation financière et d'assistance technique.

En ciblant la création d'emplois, en particulier pour les jeunes sans emploi, tout en favorisant la croissance durable des PME rurales, le Fonds ABC espère contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux qui visent à éradiquer la pauvreté, éliminer la faim et réduire les inégalités. Le Fonds prévoit d'être en activité pendant 10 ans.

SECTEUR PRIVÉ

Fonds africain de garantie pour les petites et moyennes entreprises (FAG)

RÉGIONAL

Budget total : 204 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 26,08 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque africaine de développement (BAD)

Type de soutien de l'UE : Capital-risque
Assistance technique

Les PME sont un pilier de la croissance économique en Afrique et pourtant elles ne disposent pas d'un accès adéquat aux sources de financement. En Afrique subsaharienne, le déficit de financement des PME du secteur formel a été estimé à 80-100 milliards d'USD. Une condition *sine qua non* pour parvenir à une croissance économique soutenue et inclusive, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté est de faciliter l'accès des PME au financement à moyen et long terme et en monnaie locale. Cela aura pour effet direct de stimuler la croissance des entreprises tout en favorisant l'innovation.

Le Fonds africain de garantie (FAG) est une institution financière privée à responsabilité limitée et non bancaire créée spécifiquement pour améliorer l'accès des PME au financement. Les moyens dont dispose le FAG sont pluriels, notamment la fourniture de garanties financières aux institutions de prêt partenaires (IPP), afin qu'elles puissent étendre leur portefeuille de prêts aux PME dans toute l'Afrique. Les PME bénéficient d'un soutien au développement afin d'améliorer leurs compétences en gestion d'entreprise. Le FAG peut également inciter les institutions financières réticentes à accroître leurs prêts aux PME en offrant des garanties de crédit.

En contribuant à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté, le FAG apportera une réponse au défi migratoire en s'attaquant à ses racines profondes. Il favorisera également l'essor du secteur privé et des entreprises sociales. En outre, il peut stimuler les secteurs qui éprouvent des difficultés à obtenir un financement, comme l'agriculture, tout en soutenant les PME détenues ou dirigées par des jeunes et des femmes, ainsi que celles en transition, et les États fragiles.

En catalysant les prêts octroyés aux PME qui investissent dans l'atténuation du changement climatique et les secteurs, services et chaînes de valeur écologiques, le FAG contribuera à promouvoir la croissance verte sur tout le continent. Le FAG possède un portefeuille diversifié de PME financées issues des secteurs de l'agriculture, de l'énergie renouvelable, de la santé et de l'éducation, ainsi que du commerce de gros et de détail.

Les activités du FAG, en tant qu'institution financière non bancaire établie à l'île Maurice, ont une durée illimitée.

AGRICULTURE/SYLVICULTURE (DÉVELOPPEMENT)



Investissement du Fonds Arbaro (en suspens)

RÉGIONAL

Budget total : 168 millions d'EUR (200 millions d'USD, clôture finale)
56,55 millions d'EUR (1^{ère} clôture)

Contribution de l'UE : 17,35 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne d'investissement (BEI)

Cofinanciers : Finnfund

Type de soutien de l'UE : Investissement (fonds propres)

Malgré la grande proportion de forêts naturelles endémiques en Amérique latine, aux Caraïbes et en Afrique, de nombreux pays de ces régions affichent des taux élevés de déforestation et utilisent souvent le reste de leurs ressources forestières de manière non durable. Les plantations forestières existent depuis des décennies à travers le monde, mais il s'agit d'une ressource que la filière bois des pays cibles d'Arbaro n'exploite pas encore pleinement.

Les méthodes de gestion sylvicole s'avèrent parfois médiocres et les critères de durabilité reconnus à l'échelle internationale, comme la certification du Forest Stewardship Council (FSC) ne sont souvent pas respectés dans les régions ayant bénéficié d'investissements dans la sylviculture. La collecte de fonds s'est avérée difficile, car en tant que nouvelle classe d'actifs pour les investisseurs institutionnels, le cycle

optimal de 15 ans pour la récolte des plantations forestières est trop long à leurs yeux.

L'objectif principal d'Arbaro est de contribuer à inverser ces tendances en établissant des ressources locales durables en bois d'œuvre dans les régions cibles. Plus précisément, les investissements du Fonds contribueront à accroître l'approvisionnement durable en produits forestiers et à soutenir la conservation des forêts naturelles. Les plantations forestières financées par Arbaro seront gérées selon les normes économiques, techniques, environnementales et sociales les plus strictes. Le Fonds contribuera également à favoriser l'innovation dans les entreprises forestières locales. Par exemple, les marchés mondiaux du bois d'œuvre ont déjà amorcé leur transition des produits forestiers ligneux sciés provenant d'essences indigènes de grand diamètre vers le développement de produits plus sophistiqués élaborés à partir de grumes de plantation de plus petit diamètre provenant d'essences comme le pin et l'eucalyptus.

Arbaro aidera les pays de la région à s'adapter à ces tendances générales en fournissant les matières premières nécessaires à des prix abordables et en développant activement les marchés pour leurs produits. Au départ, l'objectif était de rendre ces pays autosuffisants pour ces produits et, à plus long terme, également compétitifs à l'exportation, en tenant compte du fait que les industries locales de transformation du bois dans de nombreux pays cibles sont des petites ou moyennes entreprises de menuiserie et de fabrication de meubles qui emploient une poignée de travailleurs.

Les plans nationaux de développement des pays des régions ciblées par Arbaro mentionnent souvent la sylviculture dans leurs stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Les plantations forestières peuvent contribuer à renforcer la résilience des paysages face au changement climatique, car elles préviennent l'érosion des sols, stabilisent les eaux de ruissellement et régulent les bassins hydrographiques. Tout au long de la durée de vie du projet (15 ans), jusqu'à 20 millions de tonnes de CO₂ pourront être séquestrées par de nouvelles plantations forestières.

À travers la création de possibilités d'emploi dans le secteur structuré – environ 5 000 nouveaux emplois, 15 000 emplois indirects et des avantages pour 20 000 personnes – le Fonds atténuera encore la vulnérabilité des communautés cibles aux effets du changement climatique.

ÉNERGIE

Interconnexion des réseaux électriques Tchad-Cameroun (PIRECT)

RÉGIONAL

Budget total : 398,35 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 30 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque africaine de développement (BAD)

Cofinanciers : Banque islamique de développement, Union européenne

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

Le Cameroun et le Tchad sont confrontés à des défis majeurs en termes de développement socio-économique, notamment un déficit structurel et le coût élevé de l'énergie électrique. Les taux d'accès à l'électricité s'établissent à environ 67 % au Cameroun et à seulement 3,9 % au Tchad. Le programme contribuera au développement du marché régional de l'électricité en Afrique centrale dans son ensemble et améliorera la sécurité de l'approvisionnement en électricité au Tchad et au Cameroun, tout en réduisant le coût de l'électricité pour le consommateur.

Il contribuera également à atténuer les effets du changement climatique en réduisant l'utilisation de bois de chauffe non renouvelables et d'autres sources d'énergie non renouvelables ou polluantes. Les activités de déforestation liées à la pose des lignes électriques seront plus que largement contrebalancées par la plantation d'arbres, tandis que toute nouvelle électricité injectée dans le réseau sera générée par des sources hydroélectriques, ce qui réduira l'empreinte carbone du réseau énergétique, en particulier au Tchad.

Le programme PIRECT vise à remédier à cette situation grâce à la construction d'une ligne à haute tension (HT) de 225 kV entre Ngaoundéré (Cameroun) et N'Djamena (Tchad) et d'une boucle HT de 225 kV entre Maroua et N'Djamena. Il prévoit également l'installation de postes de transformation (haute tension à moyenne tension) et de réseaux de distribution destinés à la fourniture d'électricité en zone rurale. Au total, 1024 km de lignes électriques HT seront installées, ce qui permettra à 478 communautés, en l'occurrence 945 000 habitants, d'être connectés au réseau.

La phase de construction du projet devrait créer 350 emplois directs et temporaires, dont au moins 15 % seront réservés aux femmes, et 250 emplois directs et indirects permanents, dont au moins 40 seront occupés par des femmes et des jeunes filles. Elle devrait également entraîner la création de groupes de femmes et de jeunes, et offrir des possibilités de formation aux jeunes, dont au moins 50 % à l'intention des jeunes femmes.

ÉNERGIE / TIC

La Facilité pour l'énergie numérique (« Digital Energy Facility ») (DEF) pour la promotion de la transition énergétique et de l'accès à l'énergie

RÉGIONAL

Budget total : 324 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 23,5 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Agence française de développement (AFD)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique
Instrument financier

De nombreuses communautés dans les pays en développement n'ont toujours pas accès au réseau électrique, et quand ils sont connectés au réseau, les consommateurs connaissent des coupures de courant fréquentes et sont confrontés à tarifs élevés. Des générateurs diesel sont souvent utilisés dans les régions rurales et non raccordées au réseau, ce qui freine les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les tarifs élevés pratiqués par les entreprises



de services publics encouragent le vol de l'énergie par le biais de branchements illégaux, tandis que les défauts de paiement des factures d'électricité, la sous-tarification, les insuffisances d'ordre opérationnel et technique ainsi que les faibles taux de facturation sont autant de facteurs qui empêchent le recouvrement des coûts. Cette situation conduit à une dégradation accrue des infrastructures et à un manque d'investissement et d'innovation. Dans le même temps, le marché de l'énergie est en pleine mutation, délaissant le modèle centralisé au profit d'un modèle décentralisé, caractérisé par une pénétration et une production locale accrues des énergies renouvelables. Ces changements sont source d'autres défis pour les compagnies d'électricité existantes organisées de manière centralisée.

Face à cette complexité accrue de l'architecture réseau, les solutions numériques peuvent aider les compagnies d'électricité des pays en développement à faire le grand bon technologique qui leur permettrait d'évoluer rapidement vers des systèmes énergétiques plus intelligents. Parallèlement, les technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent aux services publics la possibilité d'améliorer leurs performances opérationnelles et financières, notamment en intégrant les technologies du réseau intelligent dans leurs systèmes énergétiques.

Les solutions de réseaux intelligents permettent également une meilleure gestion des clients, ce qui permet aux services publics de surveiller et de contrôler plus efficacement les réseaux, d'utiliser les actifs plus efficacement, d'améliorer la qualité du service et la gestion et la gouvernance des services publics. La Facilité pour l'énergie numérique (DEF) vise à préparer des plans d'investissement « bancables » pour encourager la numérisation des réseaux de services publics, améliorer le rendement, partager les meilleures pratiques sur les nouvelles technologies portées par le secteur privé et financer des projets pilotes innovants.

Les effets escomptés de la mise en œuvre du DEF comprennent notamment le renforcement de la fiabilité, de la disponibilité et du caractère abordable des services énergétiques pour les consommateurs déjà connectés au réseau. L'extension de l'accès à l'électricité pour les clients raccordés au réseau et les ménages qui ne le sont pas encore améliore les conditions de vie des familles rurales et favorise la croissance. Un approvisionnement en électricité intelligent, étendu et plus efficace éliminera le besoin de recourir au diesel pour la production d'électricité, ce qui contribuera à la réduction des émissions de GES.

ÉNERGIE



Facilité d'inclusion énergétique (FEI)

RÉGIONAL

Budget total : 1,216 milliards d'EUR

Contribution de l'UE : 40,24 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque africaine de développement (BAD)

Cofinanciers : Fonds de développement nordique (FDN), Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Type de soutien de l'UE : Investissement (fonds propres)
Assistance technique

L'énergie moderne est la clé de la transformation économique de l'Afrique, mais moins de 40 % des Africains subsahariens ont accès à l'électricité. Sur l'ensemble du continent, environ 600 millions de personnes n'y ont pas accès et, exception faite de l'Afrique du Nord et de l'Afrique du Sud, le continent ne dispose que d'une capacité de production de 40 GW. Bien que la capacité de production soit en constante augmentation, elle évolue à rythme inférieur à la croissance démographique. À l'horizon 2040, même si 950 millions de personnes auront accès au réseau, quelque 530 millions d'Africains vivront encore hors réseau.

Les projets d'énergie renouvelable de petite envergure offrent une occasion rêvée de relever ce défi, et le New Deal pour l'énergie en Afrique de la Banque africaine de développement (BAD) vise à assurer un accès universel à l'énergie d'ici 2025. Toutefois, malgré les débouchés commerciaux colossaux qui pourraient en naître, la BAD considère que les projets d'énergie renouvelable de petite envergure ne peuvent toujours pas être déployés à plus grande échelle assez rapidement et ce, pour toutes sortes de raisons, notamment l'absence de projets « bancables » à petite échelle portés par des producteurs énergétiques indépendants, un manque de financement par emprunt et la défiance des investisseurs, qui ont davantage confiance dans les projets de grande envergure.

La Facilité d'inclusion énergétique (FEI), en tant que premier programme de financement mixte de la BAD consacré à l'amélioration de l'accès aux énergies renouvelables, est considérée comme un instrument crucial pour atteindre les objectifs du New Deal en matière de connexion au réseau et hors réseau. La FEI entend y parvenir en augmentant le cofinancement et les investissements du secteur privé dans des solutions innovantes d'accès aux énergies propres en réseau et hors réseau.



Contrairement à d'autres fonds de créances, la FIE est une plateforme de prêt direct qui comporte deux composantes principales. La fenêtre « connexion au réseau » de la FIE (« FEI On-Grid » en anglais) apportera son concours aux petits producteurs énergétiques indépendants, aux mini-réseaux et aux projets de production d'électricité à des fins de consommation propre en assurant des emprunts à long terme par le biais de structures de financement de projets. Elle vise à atteindre un total de 400 millions d'USD avec un financement initial de 250 millions d'USD au premier trimestre 2019. Cela permettrait d'éviter le rejet de 9,6 millions de tonnes de CO₂, tout en bénéficiant à 6 millions de ménages et en créant 18 000 emplois. La fenêtre « connexion au réseau » de la FIE appuiera les entreprises opérant selon un système par répartition et d'autres entreprises innovantes de distribution de l'énergie, en accordant des prêts à des sociétés de prêts et des véhicules de titrisation (VT). La « FEI On-Grid » prévoit de financer une capacité équivalente à 40 MW, ce qui évitera le rejet potentiel de 2,5 millions de tonnes de CO₂, bénéficiera à 4,5 millions de ménages (20 millions d'habitants) et créera 1 000 emplois.

Les projets financés devraient débuter en 2019 et se terminer d'ici 2034.

AGRICULTURE

Fonds Huruma

RÉGIONAL

Budget total : 108,8 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 19,3 millions d'EUR

Institution financière chef de file : COFIDES

Cofinanciers : AECID

Type de soutien de l'UE : Investissement (fonds propres)
Assistance technique

Le total des prêts octroyés par des institutions formelles aux agriculteurs et petits exploitants pauvres et exclus ne répond qu'à environ 3 % de la demande globale de financement, ce qui limite leur capacité de croissance et les maintient dans une spirale de pauvreté. En outre, la plupart de ces prêts ont été accordés par l'État et un volume très limité des investissements provient de prêteurs privés (institutions de microfinance, banques commerciales, prêteurs sociaux et ONG). Ce sous-financement a des répercussions sur l'ensemble de la chaîne de valeur. En particulier, il peut entraîner des intrants de mauvaise qualité, qui ne sont pas toujours adaptés aux besoins locaux, des rendements inférieurs de 50 % à la moyenne mondiale, des pertes après récolte d'environ 30 %, des prix bas pour les agriculteurs, une qualité et une offre insuffisantes pour les transformateurs secondaires ainsi qu'une dépendance accrue à l'égard des importations pour satisfaire la demande.

Le Fonds Huruma poursuit deux objectifs principaux : (a) générer des gains à long terme sur son capital investi et (b) améliorer la vie des agriculteurs exclus en renforçant leur inclusion financière dans la chaîne de valeur agricole, tout en se concentrant sur les organisations de producteurs et les PME de la chaîne de valeur agricole (les agro-industries comme les fournisseurs d'intrants, les PME spécialisées dans le matériel agro-alimentaire et les services de stockage, etc.). Pour y parvenir, le Fonds collaborera à la fois avec les institutions financières qui desservent ces types de clients et les organisations de producteurs

et les PME afin de renforcer leur capacité à offrir leurs services aux petits exploitants et aux agriculteurs exclus.

Le Fonds sera structuré de manière à permettre aux participants du secteur privé d'exercer un effet catalyseur. La contribution de l'UE à la tranche de première perte jouera également un rôle de catalyseur, car elle fournira un filet amortisseur qui atténuera le risque perçu par le secteur privé. Le Fonds cherchera à obtenir un retour sur ses investissements, ce qui l'aidera à compenser les risques pris par les investisseurs.

Outre leur concours financier, le Fonds et l'Union européenne apporteront leur soutien à une facilité d'assistance technique qui servira à renforcer le volet « renforcement des capacités » du programme par les moyens suivants : développement de produits financiers agricoles, recherches axées sur la demande, recours accru aux technologies (téléphones mobiles et tablettes, etc.) pour améliorer la collecte et le traitement des données, et mise en place de systèmes de gestion des risques.

Les effets mesurables comprennent, entre autres, une augmentation de la superficie cultivée, une augmentation du nombre d'agriculteurs enregistrant un chiffre d'affaires plus élevé, un meilleur accès au financement pour les agriculteurs défavorisés et des emplois plus durables dans ce secteur. Le projet vise également à améliorer la gouvernance, à promouvoir les échanges commerciaux et à réduire directement la pauvreté. Le Fonds sera en activité pendant de 10 ans, avec une extension maximale de deux ans.

ENVIRONNEMENT



Projet d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger

RÉGIONAL

Budget total : 284,41 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 14,98 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque africaine de développement (BAD)

Cofinanciers : KfW, GEF, GCF, UE, pays bénéficiaires

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Le bassin du Niger couvre une superficie de 1,5 million de km² répartie sur neuf pays riverains. Il revêt une importance capitale pour les 110 millions d'habitants qui, selon les estimations, y vivent ainsi que pour l'économie des pays membres de l'Autorité du bassin du Niger (ABN). Le bassin du Niger est une ressource vitale, non seulement pour l'approvisionnement en eau, mais aussi pour les différentes fonctions économiques que le bassin assure, comme l'agriculture et l'élevage, la pêche, l'énergie, les entreprises, le tourisme, etc.

La région connaît, sous l'effet du réchauffement climatique, une réduction du débit d'eau (des réductions annuelles moyennes de 40 à 60 % ont été observées) et un raccourcissement de la période pendant laquelle les affluents alimentent le fleuve depuis des dizaines d'années. Parallèlement, la demande de plus en plus forte pour des terres cultivables a conduit à l'empiètement. Cette situation, aggravée

par à une série d'autres facteurs, comme la déforestation non durable, a entraîné une augmentation de l'ensablement de la rivière, une réduction de la couverture végétale et une érosion accrue (à l'eau et au vent). Année après année, les sécheresses ont exacerbé ces tendances, rendant la population (en pleine croissance) et les écosystèmes du bassin du Niger de plus en plus vulnérables.

Fort du succès remporté dans le cadre d'un précédent projet pilote visant à lutter contre l'ensablement du fleuve (PLCE/BN) dans trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger), le Programme intégré de développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger (PIDACC/BN) a pour vocation d'étendre ce projet à tout le bassin du Niger. L'objectif global est de renforcer la résilience des populations locales et des écosystèmes de la région face aux effets du changement climatique grâce à une gestion durable des ressources.

Cet objectif ne peut être réalisé que par un programme coordonné d'actions à l'échelle du bassin du Niger permettra de protéger les écosystèmes, qui s'inscrira dans le cadre d'initiatives régionales de développement durable. Une infrastructure doit être mise en place pour stocker les eaux de ruissellement afin de lutter contre les variations du niveau d'eau. Le programme intégré porte sur la résilience des écosystèmes en luttant contre l'érosion et l'ensablement, la gestion durable des ressources forestières et agricoles et la protection de la biodiversité. La résilience de la population sera renforcée grâce au développement des ressources hydro-agricoles et pastorales et le développement durable de la pêche et de la navigation.

En atténuant la dégradation des systèmes fluviaux dans le bassin du Niger et des écosystèmes qui l'accompagnent, le programme devrait améliorer la sécurité alimentaire (par exemple, en augmentant les rendements des cultures), créer des emplois, notamment pour les femmes et les jeunes, et contribuer à réduire la pauvreté. Le projet devrait durer six ans.

ÉNERGIE

Construction de la centrale hydroélectrique de Ruzizi III / Projet d'interconnexion Kamanyola-Bujumbura

RÉGIONAL

Budget total : 596 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 15 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque africaine de développement (BAD)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de Ruzizi III s'inscrit dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et a une vocation régionale – couvrant le Burundi, la République démocratique du Congo et le Rwanda. Le projet comprend la construction d'une centrale hydroélectrique de 147 MW sur la rivière Ruzizi, la ligne haute tension de 220 kV Kamanyola-Ruzizi III, le poste de Kamanyola et le centre de contrôle régional, les lignes haute tension Kamanyola-Bujumbura, Kamanyola-Buhandahanda et

Kamanyola-Kibuye, le poste de Bujumbura et l'extension du poste de Buhandahanda.

L'objectif général du projet est d'accroître la disponibilité et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans la région, tout en réduisant les émissions de CO₂ de 600 000 tonnes/an. Par ailleurs, il entraînera une nette réduction des coûts d'électricité pour les consommateurs grâce à une part accrue d'énergies renouvelables compétitives dans le bouquet énergétique et à d'importantes économies liées à une meilleure efficacité énergétique.

Le projet favorisera le commerce de l'électricité à l'échelon régional et aura une incidence considérable sur la disponibilité et la fiabilité de l'électricité dans la région. La mise en place d'un réseau intégré régional permettra au projet de créer une plateforme destinée à faciliter la participation du secteur privé à la production d'électricité et de diversifier les sources de production d'électricité et de réduire drastiquement le coût de l'électricité grâce aux économies d'échelle. La combinaison de ces facteurs démultiplie l'impact du projet en matière de développement et contribue à garantir une meilleure pérennité des avantages qu'il apporte.

Le financement de l'UE aura une incidence positive sur la fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans la région de Bujumbura. Grâce au projet, les ménages, l'industrie et les petites et moyennes entreprises des pays cibles auront accès à une électricité moins chère, plus fiable et durable. En outre, une meilleure alimentation en électricité des écoles, des centres de santé, des unités de transformation des produits agricoles et des unités de production industrielle apportera des avantages sociaux à la population.

SECTEUR PRIVÉ

SME Scaling-Up Fund I (en suspens)

RÉGIONAL

Budget total : 60 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 20,5 millions d'EUR

Institution financière chef de file : DEG – Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH

Cofinanciers : Autres IFD

Type de soutien de l'UE : Investissement (fonds propres)
Assistance technique

Le taux de chômage en Afrique subsaharienne est de 40 % à 60 % et touche les jeunes de façon disproportionnée. Ces chiffres vertigineux constituent un défi de développement majeur pour ces économies et sont l'un des principaux moteurs de la fuite des talents et des ressources humaines hors de la région. Afin de stimuler les perspectives d'emploi, il s'avère nécessaire de mobiliser d'importants investissements privés, en particulier à destination des PME.

Les PME sont l'épine dorsale des économies saines à travers le monde. En effet, elles sont responsables de l'essentiel de la création d'emplois, génèrent le plus de recettes fiscales et sont un vecteur incontournable de l'innovation, tout en accélérant le développement économique. Pourtant, l'investissement privé est limité par l'insuffisance de financement,

en particulier pour les PME en phase de démarrage, qui sont perçues comme un segment à haut risque et largement exclues par les fonds de placement privés, qui se concentrent sur les entreprises moins risquées en phase « avancée ».

Le SME Scaling-Up Fund I (Fonds pour l'expansion des PME I) est un partenariat entre l'Union européenne, les institutions européennes de financement du développement (IEFD) et les investisseurs privés. Ce Fonds vise essentiellement à améliorer l'accès au financement du secteur privé, notamment à des investissements plus modestes de moins d'un million d'EUR destinés aux jeunes PME à forte croissance, pour créer de nouveaux emplois durables. Il contribuera donc à conserver le capital humain et les talents en Afrique subsaharienne et à réduire le flux de réfugiés. Il s'agit également d'un moyen innovant de mobiliser des investissements privés pour les PME en phase de démarrage et de développer des projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier. Une tranche dite « junior » offrira un rendement net attendu de 0,4 %, tandis qu'une tranche « senior » générera un rendement net attendu raisonnable de 8 %.

Le Fonds comprendra un volet d'assistance technique afin d'aider les jeunes PME à naviguer entre les écueils fréquents que sont l'élaboration de plans d'affaires et les questions de comptabilité et de finances et de commercialisation et de distribution. Les secteurs d'investissement prioritaires comprennent le secteur de la FinTech (par ex., les prêteurs numériques mobiles et les bureaux de crédit numérisés), de la santé (par ex., les fournisseurs de services de mini-cliniques soutenus par les TI et l'industrie orthopédique), des énergies renouvelables (par ex., la production et la distribution d'énergie photovoltaïque, notamment les distributeurs de systèmes solaires domestiques, les mini-opérateurs de réseau, les producteurs de biogaz) et de la fabrication issue de l'industrie agricole (par ex., les producteurs secondaires, dont les petits exploitants).

En plus de favoriser la création d'un grand nombre de nouveaux emplois, le Fonds contribuera aux recettes fiscales découlant des investissements et, là où des PME évoluent dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, à la réduction des émissions de CO₂.

TIC

Projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique (DTS)

RÉGIONAL

Budget total : 78,44 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 29,57 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque africaine de développement (BAD)

Type soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

D'après une étude de la Banque mondiale réalisée en 2010, une augmentation de 10 % de la connectivité à large bande se traduit par une hausse de 1,3 % de la croissance économique. Les pays du projet (Tchad et Niger) tireront grandement avantage d'une infrastructure TIC efficace. En plus de réduire l'isolement numérique des zones rurales et de contribuer ainsi à leur développement, l'extension des connexions à

haut débit améliorera l'intégration régionale et stimulera le commerce intrarégional et international. Les avantages indirects comprennent l'augmentation des recettes fiscales pour le gouvernement et la réduction du coût des transactions économiques.

Le projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique prévoit la mise en place de liaisons à fibres optiques sur trois tronçons essentiels (1 510 km de câbles au total) ainsi que la mise en service de centres de données pilotes au Tchad et au Niger. Plus concrètement, le projet entend développer des connexions interrégionales en installant des liaisons à fibres optiques aux frontières entre l'Algérie, le Tchad, le Nigeria et le Niger, ainsi qu'en améliorant les boucles locales à Niamey (Niger) et N'Djamena (Tchad), qui relie d'importants centres de données et bâtiments administratifs clés. Cette nouvelle infrastructure permettra de déployer les premiers services intranet du gouvernement.

Les avantages d'une meilleure connectivité à large bande se feront ressentir tous azimuts. Les nouvelles connexions à fibres optiques ouvriront la voie à l'administration électronique (plateformes standard, portails Internet gouvernementaux et services en ligne, etc.). Entre-temps, la mise en place d'un système d'information sur les marchés et le climat permettra notamment aux agriculteurs et aux éleveurs d'avoir accès aux prix des produits agricoles et du bétail, ainsi qu'aux prévisions météorologiques, sur les précipitations et le niveau d'eau, pour s'adapter aux effets du changement climatique. En fin de compte, cela réduira les pertes après récolte et aidera les producteurs à étendre leurs marchés. La fibre optique permettra la création d'un registre électronique de la population et la fourniture d'un large éventail de services électroniques, ce qui aura une incidence positive sur les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et du commerce, et ouvrira de nouvelles perspectives et créera de nouveaux emplois.

Le projet créera environ 2 000 emplois temporaires directs pendant la phase de construction et 200 emplois permanents liées à l'exploitation et à la maintenance.

SECTEUR PRIVÉ / ACCÈS AU FINANCEMENT

Facilité pour l'inclusion financière des femmes

RÉGIONAL

Budget total : 88,7 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 10 millions d'EUR*

Institution financière chef de file : KfW

Cofinanciers : IFD multiples, investisseurs privés, fonds publics, agences gouvernementales

Type de soutien de l'UE : Assistance technique
Investissement (fonds propres)

Un milliard de femmes à travers le monde n'ont pas accès aux produits et services financiers, ce qui fait de l'autonomisation économique des femmes une condition préalable essentielle à la réalisation de l'égalité des genres. La Facilité pour l'inclusion financière des femmes favorisera l'égalité des genres ainsi que l'autonomisation économique et l'inclusion



financière des femmes en leur offrant un meilleur accès aux produits et services financiers. Ce faisant, elle contribuera à combler la disparité entre les genres en matière d'inclusion financière pour appuyer les objectifs de développement durable.

La Facilité pour l'inclusion financière des femmes est constituée du Women's World Banking Capital Partners II (WWBCP II) et du programme d'assistance technique (PAT) du Women's World Banking. Le WWBCP II est un mécanisme de financement mixte tandis que le PAT est un outil connexe du WWBCP II servant exclusivement à financer la mise en œuvre des stratégies de marché des femmes et des évaluations de la diversité entre les genres dans les organisations, afin de concevoir et de mettre en œuvre un plan d'action en faveur de l'égalité des genres pour les entreprises bénéficiaires des investissements.

Forte de l'expérience acquise par son premier fonds, Women's World Banking cherche spécifiquement à lever un financement mixte de 100 millions d'USD (Fonds II) qui incitera les investisseurs commerciaux à investir dans des institutions de financement inclusives centrées sur les femmes. De cette façon, Women's World Banking viendra en aide à un plus grand nombre de femmes à faible revenu grâce à une vaste gamme de produits et de services, tout en dégagant une rentabilité financière attractive. L'organisation élaborera également des plans d'action axés sur le genre pour chaque société de portefeuille afin de combler les disparités qui persistent en matière d'égalité des genres parmi sa clientèle et ses employés. Les meilleures pratiques ainsi que les enseignements liés à la valeur que représentent la construction d'institutions diversifiées sur le plan du genre et les investissements en ce sens qui mettent à l'honneur les femmes à faible revenu seront largement diffusés.

La contribution de l'UE vise essentiellement à inciter les investisseurs commerciaux à investir dans le fonds en diminuant les risques autrement inacceptables à leurs yeux. La contribution de l'UE attirera davantage de capitaux destinés à l'inclusion financière des femmes, un segment auquel, par le passé, les investisseurs de capital-investissement et de capital-risque avaient accordé peu d'attention.

L'avantage cardinal, sur le plan social, de la contribution de l'UE est qu'elle polarisera des capitaux supplémentaires vers un fonds qui investit dans les prestataires de services financiers et les aide à atteindre le milliard (ou plus) de femmes dans le monde qui n'ont pas accès aux produits et services financiers dans les économies en développement.

* Ce montant comprend une contribution d'un million d'EUR du Parlement européen.

VOISINAGE DE L'UE

Voisinage Sud

EAUX USÉES



Modernisation et extension de la station d'épuration des eaux usées d'Alexandrie Ouest Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (ABC).

ÉGYPTE

Budget total : 185,15 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 20,65 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne d'investissement (BEI)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

La croissance démographique rapide et l'urbanisation galopante ont eu pour corollaire une baisse de la qualité des infrastructures et des services publics à Alexandrie et dans d'autres grandes villes égyptiennes. La station d'épuration des eaux usées (SEEU) d'Alexandrie Ouest en est l'exemple même. Construite au début des années 1990, l'installation approche à grand pas de sa capacité nominale de 462 000 m³ par jour sous l'effet de la croissance démographique dans son bassin hydrographique. Qui plus est, seul le niveau de traitement primaire de la station est en service, ce qui s'est traduit par des niveaux élevés de pollution déversés dans le lac Maryout, qui la borde, ainsi que la baie El-Mex et, au bout du compte, la mer Méditerranée.

Dans ce contexte, les principaux objectifs du projet de modernisation et extension de la SEEU d'Alexandrie Ouest, qui permettra d'accroître la capacité de la station et de faire passer son niveau de traitement de primaire à secondaire, sont d'améliorer sa performance environnementale, de contribuer au développement économique durable et de soutenir la résilience urbaine et les mesures en faveur du climat dans le pays. Le projet permettra d'assurer la fourniture adéquate de services d'assainissement dans la ville d'Alexandrie jusqu'en 2050 et appuiera également les objectifs politiques des réformes institutionnelles et tarifaires et la programmation des investissements.

En termes de performance environnementale, le projet contribuera à une gestion efficace et durable des ressources en eau le long du littoral méditerranéen de l'Égypte. Il comprendra également une unité de traitement et de digestion des boues, qui contribuera au traitement écologique des effluents et des boues du bassin hydrographique d'Alexandrie Ouest et permettra la production de bioénergie. Cela permettra de récupérer environ 80 % de l'énergie nécessaire à l'exploitation de la station d'épuration, contribuant ainsi à la viabilité financière du projet.

La digestion des boues réduira également les émissions de gaz à effet de serre émanant de l'installation et permettra au projet de contribuer de manière significative aux efforts de l'Égypte au niveau de l'atténuation du

changement climatique. La subvention de l'UE proposée est un facteur déterminant pour cet aspect du projet, car sans cette incitation financière, le gouvernement n'aurait pas opté pour cette option technique plus coûteuse.

En contribuant à la dépollution du lac Maryout et de la mer Méditerranée, le projet apportera à la région non seulement des avantages environnementaux majeurs, mais aussi des avantages économiques durables, notamment en évitant les coûts de santé publique et grâce à la croissance du tourisme, ainsi que des avantages potentiels pour les pêcheurs du lac Maryout.

Les travaux de construction liés au projet de modernisation devraient durer 2 ans et demi et se terminer en 2022.

ÉNERGIE



Efficacité énergétique et programme de modernisation de la Suez Oil Processing Company (SOPC)

ÉGYPTE

Budget total : 171,5 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 13,5 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

En 2016, le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un mécanisme élargi de crédit (MEDC) d'un montant de 12 milliards d'USD sur trois ans, au titre duquel les autorités égyptiennes se sont engagées à élaborer un programme global de réformes du secteur énergétique du pays.

Le programme d'efficacité énergétique et de modernisation mis en place par la Suez Oil Processing Company (SOPC) s'inscrit dans le contexte plus large du programme de modernisation du secteur pétrolier et gazier de l'Égypte, et vise à améliorer l'efficacité opérationnelle de la raffinerie de la SOPC. Pour ce faire, le programme entend combiner travaux de rénovation et installation de nouveau matériel afin d'améliorer l'efficacité énergétique, la performance opérationnelle et le taux d'utilisation de la raffinerie, tout en réduisant son empreinte environnementale et en permettant la production de combustibles de meilleure qualité.

Le projet permettra une réduction globale des émissions de gaz à effet de serre de plus de 295 000 tonnes de CO₂ par an. Grâce à ce projet, la raffinerie réalisera des économies d'énergie avoisinant les 100 millions



d'EUR au total, ce qui signifie que le programme aura une incidence significative sur le plan financier et environnemental.

Le projet s'articule autour un certain nombre d'éléments nodaux qui visent à accroître l'efficacité énergétique de la raffinerie, à contrôler les émissions et à atténuer les effets du changement climatique. Le projet permettra d'augmenter l'efficacité de la raffinerie en canalisant les investissements dans les travaux d'amélioration technologique indispensables, notamment la modernisation de l'unité de cokéfaction existante et l'installation d'une nouvelle unité d'hydrotraitement, ou la remise en état de l'unité existante et l'installation d'une nouvelle unité de récupération de vapeur. Le projet introduira également des normes de bonne gouvernance pour hisser l'installation encore plus près du niveau des meilleures pratiques de l'UE et des meilleures techniques disponibles (MTD) européennes.

En outre, le projet financera un ensemble complet d'études techniques visant à améliorer l'efficacité énergétique du secteur égyptien du raffinage du pétrole. De surcroît, un programme de formation sur l'efficacité énergétique sera mis en place pour renforcer les capacités techniques du pays à recenser et gérer les mesures en matière d'efficacité énergétique dans l'industrie pétrolière et gazière. Ce programme contribuera à amplifier les effets des investissements et à générer de possibles économies d'énergie supplémentaires au-delà du champ d'application du projet.

SECTEUR PRIVÉ

Programme de promotion des MPME

ÉGYPTE

Total budget: 50,1 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 15,05 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Ces dernières années, la situation économique en Égypte a été en proie à une forte instabilité, ce qui a eu des effets délétères sur l'entrepreneuriat dans le pays. Les habitants des zones rurales et défavorisées ont particulièrement acsécué le coup face aux effets négatifs de ce climat d'incertitude économique. De plus, le chômage des jeunes dans le pays est élevé, ce qui augmente le risque de conflits sociaux.

Tout en reconnaissant le potentiel des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) pour relever ces défis, créer de l'emploi et contribuer à une croissance inclusive, le programme de promotion des MPME a pour vocation d'améliorer l'accès des MPME égyptiennes à un financement adéquat grâce aux institutions financières partenaires.

Les MPME en Égypte représentent plus de 90 % de toutes les entreprises du pays et se taillent fatalement la part du lion sur le marché du travail égyptien. Pour atteindre son objectif, le projet entend apporter un financement adéquat à l'appui de l'activité d'indépendant aux groupes les plus marginalisés de la société en fournissant à l'Agence de développement des micro, petites et moyennes entreprises d'Égypte (MSME-DA) suffisamment de fonds pour inciter les entreprises à concentrer leurs efforts sur la création d'emplois ciblant ces groupes.

En améliorant l'accès des MPME aux services financiers fondés sur les besoins, le projet espère promouvoir la création d'emplois durables et une croissance économique favorable aux plus démunis en Égypte. Le projet cible les jeunes en particulier et les encourage à créer leur propre entreprise. Il contribuera également à générer des revenus dans le pays, en particulier dans les zones rurales et défavorisées, et encouragera les entreprises à rejoindre le circuit économique structuré. Ces objectifs contribueront à la réalisation de l'objectif cardinal qui consiste à améliorer les conditions d'une croissance économique inclusive et durable.

Une attention particulière sera portée à l'accès financier des start-up, des entreprises du secteur informel et des entreprises des zones rurales. La contribution de la PIV augmentera l'accès des start-up et des petites ONG de microfinance à des sources de financement, fournira des incitatifs intelligents, améliorera les structures de risque et investira dans le développement institutionnel ainsi que dans la fourniture d'informations nécessaires au développement des entreprises, de l'innovation, de la création d'emplois et de l'autonomisation des femmes.

Le système d'incitation ancrera encore davantage le rôle financier des femmes dans la société, et un meilleur accès aux services financiers réduira la pauvreté et stimulera une croissance économique inclusive. L'assistance technique qui accompagne le volet investissement de ce projet sera le garant de la durabilité des investissements.

DÉVELOPPEMENT URBAIN



Programme pour la résilience économique et urbaine au Liban (PEURL)

LIBAN

Budget total : 100,56 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 20,56 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Agence française de développement (AFD)

Cofinanciers : Banque européenne d'investissement

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Au Liban, l'urbanisation galopante a été exacerbée par l'impact de la crise en Syrie, et les infrastructures municipales, construites au départ pour desservir 3 millions de personnes sont à bout de souffle et peinent à traiter les 6 millions d'utilisateurs. De plus, la croissance du PIB du pays s'est effondrée, passant de 8 % avant la crise à 1 % aujourd'hui, et le taux de chômage des jeunes a bondi à plus de 30 %. Face à cette conjoncture économique alarmante, les villes font l'objet de pressions accrues pour fournir des services publics adéquats, stimuler les perspectives économiques locales et assurer la cohésion sociale. Parallèlement, les disparités socio-économiques entre l'intérieur du pays et les régions côtières se sont creusées.



Dans ce contexte, le programme pour la résilience économique et urbaine au Liban (PEURL), ainsi que la subvention d'investissement et l'assistance technique de la PIV, visent à contribuer au développement économique local en multipliant les possibilités d'emploi et en créant un environnement plus favorable aux affaires. Il vise également à assurer un développement territorial plus équilibré du pays et contribuera à renforcer la cohésion sociale en améliorant les conditions de vie et la qualité générale de l'environnement urbain. Cet objectif sera facilité par le renforcement des capacités d'innovation des municipalités grâce à un processus d'« apprentissage par la pratique » pour la programmation, la conception et la gestion des projets.

Le programme renforcera la résilience économique de neuf villes libanaises : Aaley, Baalbeck, El Mina, Halba, Jbeil, Nabatieh, Saïda, Tyr et Zahle. Une approche intégrée, menée en étroite consultation avec la société civile, garantira que le programme cible les projets urbains qui soutiennent des pans importants des économies locales. Les investissements seront dirigés vers les citoyens de tous bords – communautés hôtes ou réfugiés ayant élu domicile dans la région –, ce qui favorisera la cohésion sociale.

Le programme améliorera l'environnement urbain et revitalisera les centres-villes afin de relancer le tourisme et l'activité des petites entreprises évoluant dans le secteur du patrimoine. Il renforcera l'attrait général des villes pour les investissements du secteur privé grâce à une meilleure mobilité urbaine et à la modernisation des transports, la consolidation des marchés de gros et de détail des produits alimentaires et la rénovation des souks et des anciens ports de pêche. En ciblant les villes secondaires les plus vulnérables du Liban, le programme d'investissement est amené à avoir un impact majeur sur tout le pays.

ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT



Mécanisme de financement de l'économie verte au Maroc (Maroc GEFF)

MAROC

Budget total : 197,11 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 21,11 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Cofinanciers : Fonds vert pour le climat (GCF), secteur privé

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement a lancé en 2015 avec le concours de l'UE la Facilité de financement de l'énergie durable au Maroc (MorSEFF). Ce programme a mobilisé un total de 110 millions d'EUR pour financer des projets d'énergie durable au Maroc. En ratissant plus large et en couvrant l'atténuation du changement climatique, la résilience face au changement climatique ainsi que l'efficacité des ressources, le projet Maroc GEFF s'appuiera sur les résultats de la MorSEFF et permettra à un plus grand nombre de banques marocaines de bénéficier d'un financement et d'un renforcement des capacités.

Le Mécanisme de financement de l'économie verte (FEMF) s'attaquera systématiquement aux obstacles du marché et aux comportements bien ancrés qui entravent l'adoption de technologies et de solutions écologiques, contribuant ainsi à créer au Maroc une économie verte, résistante face aux aléas du climat et compétitive. Plus précisément, le projet vise à intensifier les investissements dans l'économie verte en permettant aux entreprises marocaines d'accéder à des financements verts auprès d'institutions financières locales par le biais d'une sensibilisation proactive et d'offres de produits financiers dédiées.

Pour atteindre ses objectifs, le projet GEFF compte s'appuyer sur l'accès au financement, une subvention d'investissement et une assistance

technique. Doté de 150 millions d'EUR de lignes de crédit, le projet financera un grand nombre de projets d'investissements verts de petite et moyenne envergure et stimulera la concurrence dans le secteur financier local. Le volet consacré à la subvention d'investissement encouragera les entreprises marocaines à adopter des technologies vertes qui, malgré leurs avantages, ne constituent pas, pour l'heure, le premier choix de ces entreprises en raison des coûts de départ plus élevés et de la perception d'un risque plus élevé.

L'assistance technique vise essentiellement à s'attaquer à des comportements spécifiques et à des lacunes au niveau des capacités locales et à aider les institutions financières participantes à se constituer une réserve et un portefeuille de sous-projets éligibles. Le projet sensibilisera également l'opinion aux technologies vertes à fort potentiel commercial en faisant connaître les arguments économiques et sociaux en faveur de ces investissements par le biais d'ONG locales, de la presse, des médias sociaux, d'événements marketing et d'ateliers.

Le financement de l'UE sera multiplié au moins par huit et sera assorti d'un cofinancement dirigé par la BERD. Le financement mixte mis à disposition grâce à la contribution de l'UE est crucial pour débloquer des ressources du secteur privé marocain qui, par ailleurs, n'aurait pas accordé de statut prioritaire aux investissements dans l'économie verte.

ÉNERGIE



Centrales solaires de NOOR Midelt I et de NOOR Midelt II

MAROC

Budget total : 2 137,25 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 61,1 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

Cofinanciers : AFD, BEI

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

Le Maroc est tributaire à plus de 90 % des importations d'énergie primaire et de combustibles fossiles pour couvrir ses besoins énergétiques. Dans le même temps, la demande d'électricité au Maroc a augmenté en moyenne de 5,6 % par an depuis 2002 sous l'effet d'une industrialisation croissante, de la hausse du niveau de vie, du taux élevé d'électrification rurale et de la croissance démographique.

Pour répondre à la demande croissante d'électricité dans le pays, le Maroc prévoit d'exploiter son potentiel éolien et solaire colossal, et de faire passer la part des énergies renouvelables dans son bouquet énergétique à 52 % d'ici 2030 en termes de puissance installée. La stratégie énergétique du Maroc consiste à créer un modèle intégré et durable de développement économique qui repose sur les énergies renouvelables et le respect de l'environnement. Dans le cadre de cette stratégie, l'Agence marocaine

Les centrales solaires de NOOR Midelt I et NOOR Midelt II contribueront grandement à la réalisation des objectifs du pays en matière d'énergie renouvelable. En effet, le projet prévoit la construction de deux centrales solaires hybrides qui combinent la technologie solaire thermique et photovoltaïque. La puissance installée de chaque centrale devrait être comprise entre 150 et 190 MW pour le solaire thermique, avec un minimum de cinq heures de stockage, tandis que la puissance installée du photovoltaïque dépendra du mode opératoire recommandé par les promoteurs du projets. Les centrales seront implantées à Midelt, dans la région de Draa Tafilalet.

En sus d'aider à répondre à la demande croissante d'électricité, le projet contribuera à la lutte contre le changement climatique et poursuivra la transition énergétique amorcée par le Maroc en 2009. Le projet aura également des effets socio-économiques indirects positifs : les entreprises nationales concernées pourront tirer des enseignements de leur expérience et contribuer à la création d'une économie nationale compétitive au niveau international. Par ailleurs, le MASEN entend exploiter pleinement tous les avantages socio-économiques générés par le projet, notamment en développant l'expertise marocaine dans le domaine des énergies renouvelables, et de l'énergie solaire en particulier.

En contribuant à un approvisionnement national fiable en électricité à partir de sources renouvelables, les centrales solaires de Midelt I + II créeront une condition préalable essentielle au développement économique et social, qui aura une incidence positive sur la réduction de la pauvreté dans le pays.

SECTEUR PRIVÉ

Fonds de garantie de crédit palestinienne européenne Gaza

PALESTINE*

Budget total : 33,18 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 10,24 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Le Fonds de garantie de crédit palestinienne européenne (EPCGF) a été créé en 2005 et enregistré comme fondation aux Pays-Bas en 2015, ce qui en a fait une structure durable et soutenue par le marché. Sa mission est de contribuer au développement économique en stimulant les investissements dans les micro, petites et moyennes entreprises. Les moyennes entreprises (MPME) par le biais de garanties de prêts, de prêts, d'investissements dans des projets innovants et d'une assistance technique.

Le EPCGF apporte des garanties de crédit partielles pour les prêts à l'investissement et les prêts de fonds de roulement aux PME, des

* Cette désignation ne doit pas être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice des positions individuelles des États membres de l'UE sur cette question.

garanties de portefeuille partielles pour les prêts aux MPME ainsi que des garanties de prêts partielles couvrant les emprunts commerciaux des institutions de microfinance auprès des banques actives sur les Territoires palestiniens occupés. Le Fonds cherche ainsi à contribuer à la lutte contre la pauvreté sur les Territoires palestiniens occupés en soutenant leur économie et en créant des emplois grâce à l'appui des MPME, qui se traduit essentiellement par l'amélioration de l'accès au financement pour ces entreprises.

Le volet « subvention d'investissement » de l'UE, d'un montant de 9,4 millions d'EUR, sera combiné à une subvention de 10 millions d'EUR accordée par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) afin d'augmenter le capital social du EPCGF. Étant donné que l'accès au financement des MPME à Gaza reste nettement plus faible qu'en Cisjordanie, la contribution de l'Union européenne servira surtout à augmenter le volume de prêts octroyés aux entreprises situées à Gaza.



Le projet élargira l'offre durable de services financiers aux MPME palestiniennes, en particulier à Gaza, et encouragera les entreprises à recourir à ces services. Dans ce but, il entend fournir aux institutions financières locales des garanties relatives au partage des risques et à caractère incitatif, afin de mobiliser de façon permanente des liquidités du marché local afin de financer durablement les PME.

L'objectif général du projet est de contribuer à stabiliser l'économie palestinienne et soutenir l'emploi et les activités génératrices de revenus dans le secteur privé en maintenant des structures axées sur le marché dans les MPME et le secteur financier. Ce projet spécial pour Gaza a cristallisé une énorme demande de la part du marché et survient à un moment où la réduction des salaires des fonctionnaires et les récentes évolutions du paysage politique ont créé une situation très précaire pour les Gazaouis.

SECTEUR PRIVÉ

SANAD, le Fonds MENA pour les micro, petites et moyennes entreprises.

RÉGIONAL

Budget total : 182,44 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 22,44 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

Cofinanciers : UE, BMZ, OeEB, FMO, SECO, GLS Bank, autres investisseurs privés

Type de soutien de l'UE : Fonds propres

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) a connu une période d'instabilité relative depuis le printemps arabe en 2011. Pour soutenir les processus de démocratisation dans la région, il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et des troubles, comme le chômage – en particulier chez les jeunes –, l'exclusion sociale et financière, les inégalités et la pauvreté.

Le SANAD, qui signifie « soutien » en arabe, vise à favoriser la création d'emplois, en particulier pour les jeunes, et le développement économique dans la région MENA par le biais de la fourniture durable de financements et du renforcement des capacités des micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Les MPME jouent un rôle de premier plan dans la région, car elles sont responsables de 70 % des offres d'emplois.

Le SANAD contribue à la création d'emplois et à la croissance économique dans la mesure où il fournit des fonds de roulement aux entreprises et aux jeunes entrepreneurs, répond à leurs besoins en matière d'investissement et de renforcement des capacités et canalise les investissements vers des actifs productifs et durables.

Le Fonds, qui finance les MPME de la région MENA, poursuit trois objectifs fondamentaux : tout d'abord, créer et préserver des emplois, en particulier pour les jeunes ; ensuite, réduire la pauvreté en facilitant l'activité d'indépendant, essentiellement au moyen de la microfinance ; et enfin, construire des systèmes financiers inclusifs, en coopérant avec les banques, les institutions de microfinance et d'autres institutions en vue de faciliter l'accès aux services financiers.

La contribution de l'UE est cruciale, car elle permet au Fonds de continuer à soutenir les institutions de microfinance et les institutions financières partenaires plus faibles, qui seraient autrement exclues, et de consentir des investissements dans des projets totalement nouveaux en phase de démarrage dans des secteurs où les offres financières diversifiées font cruellement défaut.

Grâce au soutien de l'UE, le SANAD est également en mesure de proposer une offre innovante de services financiers et d'accroître sa portée, par exemple en investissant dans des entreprises du domaine de la technologie financière et en introduisant de nouveaux produits adaptés au « chaînon manquant », comme la micro-assurance.

Voisinage Est

ÉNERGIE



Centrale solaire de Masrik-1

ARMÉNIE

Budget total : 53,92 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 3,23 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Cofinanciers : Société financière internationale (IFC)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

Le projet de centrale solaire Masrik-1 est une initiative du gouvernement arménien, qui cherche à exploiter ses ressources en énergie solaire pour remplacer l'infrastructure électrique vieillissante du pays et réduire sa dépendance à l'égard du gaz naturel importé. L'Arménie recèle un grand potentiel en énergies renouvelables. En effet, son rayonnement solaire est l'un des plus élevés de la région et, grâce à la baisse du coût de la technologie solaire, la centrale devrait fournir de l'électricité à un prix attractif.

Le projet comprend la construction et la mise en œuvre d'une centrale solaire photovoltaïque à échelle industrielle d'une capacité de 55 MW dans la communauté de Mets Masrik, dans le marz (province) de Gegharkunik. Une mise en œuvre réussie pourrait changer la donne dans l'ensemble de la région du Caucase, où la technologie solaire était, jusqu'à présent, largement considérée comme hors de portée. Le projet servira de test pour un autre projet de centrale solaire de 200 MW prévu dans un avenir proche en Arménie, et le succès du premier projet fera figure de référence pour les investisseurs qui cherchent à développer les énergies renouvelables.

Il vise à assurer la sécurité énergétique du pays grâce à la diversification énergétique. En termes d'impact, le projet contribuera à améliorer le niveau de vie de la population et la santé publique en Arménie,



tout en soutenant la stabilité socio-économique. Pour ce faire, elle produira de l'électricité solaire, ce qui se traduira par une diminution des émissions de gaz à effet de serre et la baisse du prix de l'électricité pour le consommateur, et par une hausse concomitante de la part de l'électricité solaire dans la consommation globale.

Le projet contribuera également à diversifier la production d'électricité grâce à la mise en place d'un cadre juridique qui soutient les projets futurs. Enfin, en tant que premier projet en son genre en Arménie, la centrale de Masrik-1 profitera d'une très grande visibilité pour les organismes de mise en œuvre et les cofinanciers, et exercera un effet de levier et de démonstration d'une ampleur tout aussi implorante.

Grâce à cette subvention d'investissement, l'UE contribuera à la diversification du marché de l'électricité en Arménie et dans l'ensemble de la région du Caucase en mettant sur le marché des technologies solaires photovoltaïques abordables à échelle industrielle. La subvention d'investissement de l'UE est capitale pour le projet qui, sans elle, il aurait rencontré de grandes difficultés à atteindre le niveau tarifaire souhaité pour l'électricité solaire nécessaire, condition préalable indispensable à son succès.

TRANSPORTS

Point de passage frontalier de Meghri

ARMÉNIE

Budget total : 22,76 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 11,67 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Cofinanciers : Banque européenne d'investissement (BEI)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Une approche intégrée de la gestion des frontières est cruciale pour que l'Arménie puisse développer son économie et renforcer ses relations commerciales et liens culturels avec ses voisins dans la région du Caucase. Cela permettra également aux services frontaliers du pays de gérer et contrôler efficacement les flux de voyageurs qui entrent et sortent du pays, tout en assurant la pleine protection de leurs droits. Le programme « Soutien à la migration et à la gestion des frontières internationales en Arménie » (MIBMA), financé par l'UE, reconnaît l'importance de la migration et de la gestion des frontières dans les régions méridionales de l'Arménie. À ce titre, il a commencé à élaborer une documentation relative à la modernisation du point de passage frontalier de Meghri, ouvrant la voie au projet actuel.

Il existe quatre points de passage frontaliers terrestres opérationnels en Arménie. Trois d'entre eux se situent à la frontière entre l'Arménie et la Géorgie (les postes-frontières de Bagratashen, Bavra et Gogavan). En 2012, le gouvernement arménien a levé 42 millions d'EUR auprès de la Banque européenne d'investissement et de la plateforme d'investissement de voisinage dans le but de moderniser ces points de passage vers la Géorgie. Ces postes-frontières ont été entièrement

modernisés selon les normes internationales en 2013-2017. Le projet actuel porte sur la modernisation du dernier point de passage frontalier, situé à Meghri, à la frontière entre l'Arménie et l'Iran.

Le poste-frontière de Meghri a été construit en 1996 et a déjà fait l'objet d'une rénovation partielle en 2005. La modernisation proposée du point de passage de Meghri comprendra l'optimisation des contrôles de sécurité ainsi que la construction de nouvelles installations et la fourniture de matériel pour les agences et services frontaliers. Cela réduira le temps nécessaire aux contrôles et au dédouanement et, partant, augmentera le trafic de fret et de passagers au point de passage. Dans le même temps, la modernisation du poste-frontière renforcera considérablement les contrôles aux frontières et les contrôles douaniers, et améliorera la sécurité aux frontières en général.

Le projet accompagnera également l'Arménie dans ses efforts pour devenir une plaque tournante régionale et internationale de premier plan ainsi qu'un segment majeur des corridors de transport internationaux reliant l'Europe et la Russie au Moyen-Orient et à l'Asie, en particulier le corridor de transport international Nord-Sud (INSTC), la nouvelle route de la soie, le réseau RTE-T européen et le TRACECA. Le poste-frontière constituera également la porte d'entrée vers le vaste marché de l'Union économique eurasiatique (EAEU), qui compte plus de 180 millions d'habitants.



transition d'un marché centralisé de l'électricité à un marché organisé caractérisé par une utilisation efficace de l'électricité par le biais d'une formation de prix et de signaux concurrentiels. En outre, le marché réformé sera transparent, non discriminatoire, équitable, et durable à long terme, tout en étant régi par un régulateur indépendant et un gestionnaire de réseau de transport dissocié.

Afin d'inciter davantage la Géorgie à œuvrer à la réalisation de ces objectifs, la réforme est assortie de prêts à l'appui des réformes (PAR) octroyés par la KfW et l'AFD, dont le décaissement annuel est subordonné au franchissement de jalons dans le programme de réforme. La contribution de la PIV favorise une réforme du marché de l'énergie plus profonde et la mise en place d'un portefeuille de mesures d'efficacité énergétique mieux garni que ce qui aurait autrement été possible. En outre, la contribution de l'UE permettra à l'institution chef de file d'accroître la valeur des PAR, qui constituent un outil clé de la réussite du projet.

Le projet vise à transférer plusieurs rôles du gouvernement au marché, notamment la responsabilité des investissements dans les infrastructures. Cela aura une incidence positive sur les finances publiques et favorisera l'adoption d'un nouveau niveau d'efficacité et de prudence en ce qui concerne les décisions d'investissement. Par ailleurs, l'économie dans son ensemble tirera profit d'une efficacité énergétique accrue, car la consommation est amenée à baisser sans pour autant avoir d'effet sur les niveaux de production. Les consommateurs industriels et les ménages réaliseront des économies sur la facture énergétique, qui pourront être dépensées dans d'autres domaines.

ÉNERGIE



Réforme du secteur de l'énergie en Géorgie (RSEG)

GÉORGIE

Budget total : 307,85 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 8,8 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

Cofinanciers : Agence française de développement (AFD)

Type de soutien de l'UE : Assistance technique

Le projet de réforme du secteur de l'énergie en Géorgie (RSEG) vise à réformer en profondeur, sur la période 2018-2021, le secteur géorgien de l'énergie par le biais de mesures de réforme spécifiques, afin de permettre au pays de s'aligner sur l'acquis de la Communauté de l'énergie, à laquelle il a adhéré en 2016.

Concrètement, le projet instaurera une vision et un cadre stratégiques, institutionnels, juridiques et financiers pour l'efficacité énergétique en Géorgie, en particulier dans le secteur du bâtiment. Il s'agira notamment de définir des normes en matière d'efficacité énergétique et des procédures de certification et d'inspection ainsi que de renforcer les capacités afin d'accélérer la construction écoénergétique et la rénovation de bâtiments. Il soutiendra également les préparatifs techniques aux investissements à grande échelle en matière d'efficacité énergétique ciblant les bâtiments publics au niveau national.

Le projet RSEG encouragera l'efficacité énergétique grâce à l'adoption d'un programme de réforme qui accompagnera la Géorgie dans sa

ENVIRONNEMENT



Projet de gestion des déchets dangereux

GÉORGIE

Budget total : 36,64 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 8,34 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Le projet de gestion des déchets dangereux est étroitement lié à l'assistance technique financée par l'UE au profit de l'amélioration des systèmes de gestion des déchets en Géorgie. Ces deux initiatives aideront la Géorgie à remplir les obligations qui lui incombent en vertu de son accord d'association avec l'UE en matière de gestion des déchets dangereux et apporteront d'importantes améliorations environnementales dans l'ensemble du pays.

Le projet contribuera à la mise en place d'un système de gestion des déchets dangereux complet et écologiquement acceptable en Géorgie, qui, en fin de compte, débouchera sur un environnement plus propre et plus sûr. Les déchets dangereux seront collectés, traités et éliminés conformément aux meilleures pratiques de l'UE, ce qui devrait contribuer à réduire la pollution de l'air, des eaux souterraines et du sol.

Le projet vise à développer et à financer un système de gestion des déchets dangereux à l'échelle du pays, dont la construction et l'exploitation de deux sites opérationnels. L'installation principale sera implantée dans l'est de la Géorgie et disposera d'une gamme complète d'actifs destinés à l'emballage, au stockage sûr, au traitement thermique et à l'élimination des déchets, en plus du traitement des eaux usées. La deuxième installation sera implantée à l'ouest du pays et disposera d'une gamme complète d'installations pour la gestion des déchets. Les installations seront implantées sur des sites contaminés existants, dans la mesure du possible, de sorte que les activités d'aménagement comprendront le nettoyage partiel des déchets hérités du passé présents sur le site.

Ce projet permettra d'éviter le transport de déchets dangereux sur de longues distances, de la région vers l'Europe, et favorisera le traitement et l'élimination en Géorgie même des flux de déchets générés dans le pays. Le projet est conforme à la Convention de Bâle, qui prévoit de limiter les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux, sauf lorsqu'ils sont considérés comme conformes aux principes d'une gestion rationnelle sur le plan écologique.

Le projet apportera une précieuse contribution à la politique européenne de voisinage et au plan d'action de l'UE pour la région du voisinage Est grâce à la fourniture et l'amélioration de services environnementaux et d'infrastructures environnementales, la réduction des inégalités sociales et la promotion d'un développement socio-économique durable.



SECTEUR PRIVÉ

EU4Business – L'initiative de partenariat en monnaie locale de l'UE (EFSE)

MOLDAVIE

Budget total : 110,2 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 6,2 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

Cofinanciers : BMZ, CE, IFC, BIE, OeEB, BERD, FMO, République d'Albanie, SDC, DANIDA, ADA, Banque centrale d'Arménie, FIM, BN&P, investisseurs privés

Type de soutien de l'UE : Fonds propres

Le Fonds européen pour l'Europe du Sud-Est (FESE), partenaire de mise en œuvre de ce projet, vise à favoriser le développement économique et la prospérité en Europe du Sud-Est et dans les pays du Partenariat oriental européen, grâce à la fourniture durable de financements supplémentaires en faveur du développement. En Moldavie, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et les ménages privés ont un besoin de plus en plus pressant de produits financiers en monnaie locale. Ce projet vise à répondre à ce besoin en fournissant, en sus des actions existantes de classe A, B et C du FESE, une nouvelle classe d'actions supplémentaire (actions de classe L).

Ces actions L constitueront une classe d'actions spécifique à l'appui des prêts en monnaie locale en Moldavie grâce à la mise en place d'un mécanisme interne de couverture du risque de change qui en résulte. L'objectif principal des actions L est de protéger les institutions partenaires ainsi que les emprunteurs finaux du risque de change lié aux prêts en devises fortes.

Le projet devrait avoir un impact significatif sur le développement en termes de création de revenus et d'emplois. L'initiative de partenariat en monnaie locale de l'UE s'adresse aux groupes cibles particulièrement vulnérables dans chacun des pays du Partenariat oriental. En Moldavie, il s'agit notamment du secteur agricole et d'un éventail de micro-entreprises.

Cette contribution de l'UE permettra au FESE d'améliorer l'accès des institutions de prêt partenaires à un financement en monnaie locale, ce qui est une véritable nécessité pour que le secteur des MPME en Moldavie soit financé de manière appropriée. En outre, elle encouragera ces institutions à rétrocéder des prêts à des pans mal desservis de l'économie, tels que la jeunesse et les très petits entrepreneurs, pans incontournables de l'économie souvent laissés pour compte par le secteur financier.

L'octroi de prêts en monnaie locale aux MPME permettra au projet de générer d'importants avantages économiques et sociaux connexes. Par ailleurs, un meilleur accès aux marchés financiers contribuera à la création d'emplois, facilitera l'activité d'indépendant et réduira la pauvreté dans la région. Il agira également comme catalyseur pour mobiliser des capitaux publics et privés en ce sens qu'il incitera d'autres acteurs du marché à participer au financement du secteur des MPME. De plus, le projet contribuera à la consolidation des marchés financiers locaux fondés sur le principe de la durabilité.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

En octobre 2018, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a présenté un ensemble de projets d'investissements dans les infrastructures municipales en Ukraine. À ce titre, elle a sollicité une aide financière de l'UE de 9,5 millions d'EUR en subventions d'investissement, de 0,5 million d'EUR en assistance technique et de 110 000 EUR en communication. Le programme a été défini conjointement par les autorités ukrainiennes et la BERD comme une priorité politique à financer dans le cadre du contrat de réforme pour l'investissement (CRI). Les projets de trolleybus de Zhytomyr, de chauffage urbain d'Ivano-Frankivsk et de gestion des déchets solides municipaux de Khmelnytskyi sont mis en œuvre dans le cadre des investissements dans les infrastructures municipales.

ENVIRONNEMENT



Projet de gestion des déchets solides municipaux de Khmelnytskyi

UKRAINE

Budget total : 18,8 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 5,95 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Cofinanciers : Société financière internationale (IFC)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

L'un des principaux objectifs stratégiques de Khmelnytskyi est d'offrir aux habitants et entreprises de la ville des services de gestion des déchets de qualité et durable. Le projet de gestion des déchets solides municipaux de Khmelnytskyi entend s'atteler à cette priorité en aidant la ville à mettre au point un système intégré et durable de gestion des déchets solides, conformément à l'accord d'association UE-Ukraine, qui apportera des avantages significatifs à la ville sur les plans sanitaire, économique, social et environnemental.

Le projet permettra de bâtir une infrastructure moderne de gestion des déchets solides fondées sur les besoins locaux. Elle facilitera la mise en œuvre d'une stratégie à long terme et durable en matière de déchets solides dont l'incidence positive se fera fortement ressentir sur l'environnement dans la région. Cette nouvelle infrastructure permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre – grâce à la stabilisation de la part des déchets organiques dans le flux des déchets solides municipaux – ainsi que la pollution de l'air, du sol, de l'eau et d'autres facteurs préjudiciables, comme les mauvaises odeurs et la vermine, imputables à l'élimination incontrôlée des déchets solides. Avant toute mise en décharge, les déchets solides feront l'objet d'un prétraitement.

La décharge de Khmelnytskyi, située à 5 km au nord du centre-ville, sera remise en état et un nouveau compartiment de décharge sera construit. De plus, le potentiel de reproduction du projet sera considérable dans la mesure où ce dernier montrera que les meilleures pratiques de réhabilitation durable des décharges ainsi que les solutions modernes en matière de gestion des déchets solides présentent des avantages appréciables sur le plan environnemental.

Les actions entreprises favoriseront l'adoption de meilleures pratiques de gestion et amélioreront la santé et la sécurité au travail. Un autre point tout aussi important est que la gestion, le traitement et l'élimination des déchets solides municipaux s'en verront améliorés dans les zones rurales environnantes, ce qui permettra à 30 000 résidents supplémentaires de disposer d'un système de gestion des déchets solides complet et écologiquement acceptable.

La mobilisation de la population est un élément fondamental du projet. En effet, les tarifs seront maintenus à un niveau abordable pour la population et la sensibilisation de l'opinion aux bonnes pratiques de gestion des déchets ainsi qu'à la conservation et au recyclage des ressources sera accrue. Grâce à ses actions de communication, le projet contribuera à sensibiliser davantage la population à la gestion écologiquement rationnelle des déchets, notamment aux avantages sur les plans environnemental, social et sanitaire des services municipaux de gestion des déchets solides conformes aux normes de l'UE.

ÉNERGIE



Chauffage urbain à Ivano-Frankivsk

UKRAINE

Budget total : 13,8 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 2,53 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

En 2009, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a signé un accord de prêt avec DH Company portant sur le financement d'un programme d'investissement visant à réduire les pertes d'énergie, à diminuer la consommation de gaz et d'électricité et à améliorer la qualité des services du système de chauffage et d'eau chaude à Ivano-Frankivsk.

Plus tard, en juillet 2018, la ville d'Ivano-Frankivsk et DH Company ont sollicité un prêt supplémentaire auprès de la BERD pour mettre en œuvre un nouveau projet portant sur la construction d'au moins quatre chaufferies modernes à forte efficacité énergétique et l'installation d'une chaudière biomasse de 3 MW dans l'une d'entre elles. En outre, le projet prévoit la rénovation d'au moins une ancienne chaufferie.

L'objectif principal du projet est d'assurer un approvisionnement continu en chauffage et en eau chaude pour les habitants et organisations actuellement desservis par le réseau de chauffage urbain, qui intervient à la suite à la décision de l'opérateur privé du réseau de chauffage urbain d'Ivano-Frankivsk de cesser ses activités, fermer sa chaufferie et utiliser son infrastructure à d'autres fins dès le début de la saison de chauffage 2020.

Outre la fourniture continue de chauffage et d'eau chaude aux habitants et organisations concernés, le projet vise également à mettre en œuvre les meilleures techniques de production et de transport de chaleur disponibles en vue de réduire la consommation d'électricité et de gaz naturel et, partant, les émissions de CO₂, et d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement de la ville en chauffage. En outre, l'assistance technique dans le domaine de la politique tarifaire appuiera l'élaboration de lignes directrices relatives à la fixation des tarifs de chauffage urbain fondées sur le principe du recouvrement intégral des coûts, ce qui rendra l'investissement durable à long terme.

L'investissement du projet s'inscrit dans le contexte d'une réponse d'urgence à une situation de crise, sans lequel plus de 20 000 habitants se verraient privés de chauffage, notamment des enfants scolarisés et des patients dans des centres de soins de santé. L'investissement envisagé, soutenu par la subvention de l'UE, permettra d'assurer un approvisionnement continu en chauffage et en eau chaude aux habitants et organisations de la ville.

Par ailleurs, le projet aidera la ville d'Ivano-Frankivsk à contribuer au respect des obligations de l'Ukraine découlant de l'accord d'association signé avec l'Union européenne en 2014, qui souligne l'importance de développer le secteur énergétique du pays.



TRANSPORTS



Trolleybus de Zhytomyr

UKRAINE

Budget total : 13,7 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 2,03 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

À l'instar de la plupart des municipalités de taille moyenne en Ukraine, la ville de Zhytomyr a hérité de l'Union soviétique un système de transport public relativement bien développé, mais après des décennies de sous-investissement, les infrastructures de transport public de la ville se sont considérablement détériorées.

Le projet « Trolleybus Zhytomyr » vise à développer le réseau de trolleybus de la ville en finançant l'acquisition de maximum 50 nouveaux trolleybus ainsi que des équipements de maintenance et de diagnostic. Le projet portera également sur la réhabilitation et la modernisation des infrastructures ainsi que sur l'extension du réseau. L'extension du réseau au quartier de Maliovanka permettra de desservir ce quartier résidentiel actuellement isolé, et encouragera un transfert modal des minibus privés vers un service de transport en commun plus confortable.

L'acquisition de nouveau matériel roulant permettra à l'entreprise d'améliorer la qualité de ses services, ce qui attirera un plus grand nombre d'usagers et augmentera ses revenus. La flotte sera modernisée avec des trolleybus à plancher surbaissé, moins énergivores et qui permettront à l'entreprise de réaliser des économies d'énergie et de réduire ses dépenses d'électricité. Les passagers profiteront également de ces améliorations dans la mesure où les nouveaux trolleybus répondront aux exigences modernes et offriront un niveau élevé de sécurité et de fiabilité pour un confort accru.

Ce projet permettra également à l'entreprise d'améliorer son efficacité opérationnelle et le trafic des voyageurs, et stimulera le développement de l'entreprise grâce à l'automatisation des systèmes et des processus opérationnels de base. La gestion financière et opérationnelle de l'entreprise sera améliorée grâce à l'adoption d'un programme de développement de l'entreprise et d'un contrat de service public. Une meilleure performance financière aura pour effet d'alléger la charge qui pèse sur le budget de la ville qui soutient l'activité de l'entreprise sur le long terme.

Les investissements réalisés dans le cadre de ce projet permettront d'augmenter la vitesse moyenne de service, de réduire l'intensité et les coûts de maintenance et de réaliser jusqu'à 20 % d'économies d'énergie. De plus, l'élaboration d'un Plan de mobilité urbaine durable (SUMP) permettra à l'entreprise d'optimiser le réseau routier existant de la ville, de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les émissions en répondant plus efficacement à la demande.

ÉNERGIE



Soutien à l'intégration du réseau électrique ukrainien dans la zone synchrone d'Europe continentale

UKRAINE

Budget total : 53,37 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 8,95 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

Cofinanciers : Banque européenne d'investissement (BEI)

Type de soutien de l'UE : Assistance technique

Un accord signé en juin 2017 entre l'Ukraine et le réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (REGRT-E) engage le fournisseur ukrainien d'électricité Ukrenergo à se synchroniser avec la zone synchrone d'Europe continentale (CESA) à l'horizon 2026. Pour y parvenir, il convient de prendre des mesures réglementaires et opérationnelles de grande envergure et d'abattre un travail considérable pour identifier, préparer et mettre en œuvre les investissements nécessaires à la réalisation de cette synchronisation.

Dans ce contexte, l'objectif principal de ce projet est de développer une bonne gouvernance en ce qui concerne la législation et la réglementation relatives au secteur ukrainien de l'électricité. Pour ce faire, le projet entend développer de nouvelles approches et de nouveaux systèmes qui permettront la participation transparente et non discriminatoire d'un florilège de parties prenantes, au développement d'un réseau de transport plus efficace. Le projet contribuera ainsi à favoriser la concurrence dans le secteur de l'électricité et à créer un environnement plus propice à l'investissement.

Le projet vise à soutenir la restructuration d'Ukrenergo et de son réseau de transport nécessaire à sa synchronisation avec la CESA, dont son alignement juridique et réglementaire sur les règles et réglementations



de l'UE. Il soutiendra également la production d'un réseau dont l'activité est prévue pour 10 ans, conformément aux meilleures pratiques de l'UE. Elle sera précédée d'une analyse des lacunes du marché ukrainien par rapport aux directives et règlements de l'UE, qui comprendra des recommandations pour l'alignement nécessaire.

Le projet prévoit également la réhabilitation et l'automatisation de neuf sous-stations dans le réseau électrique du sud-ouest de l'Ukraine. En plus de fournir l'infrastructure physique nécessaire à l'intégration avec CESA, le projet contribuera à un approvisionnement stable et efficace en électricité dans le réseau électrique ukrainien, ce qui, à son tour, améliorera l'efficacité énergétique et créera une base physique pour les échanges d'électricité entre la région et le réseau européen CESA. Des travaux seront également menés pour identifier d'autres projets d'investissement prioritaires nécessaires pour soutenir l'intégration européenne du réseau électrique ukrainien.

DÉVELOPPEMENT URBAIN



Programme de transport municipal et d'investissement pour l'Ukraine

UKRAINE

Budget total : 205,86 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 15,71 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne d'investissement (BEI)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Le Programme de transport municipal et d'investissement pour l'Ukraine (UMTIP) englobe deux programmes de la Banque européenne d'investissement en Ukraine qui nécessitent une assistance technique et des subventions d'investissement importantes : le projet de transports publics urbains (TPU) pour l'Ukraine et le programme pour les infrastructures municipales d'Ukraine (UMIP). Le UMTIP s'attache à financer les investissements dans les infrastructures publiques telles que les transports urbains, l'efficacité énergétique, l'approvisionnement en eau, la gestion des eaux usées et des déchets solides.

Le projet TPU soutient la modernisation des transports publics urbains dans 11 villes d'Ukraine, et le programme pour les infrastructures municipales d'Ukraine couvre des projets dans les trois villes suivantes : Ivano-Frankivsk, Lutsk et Zaporizhyya. De plus, l'UMIP est un programme multisectoriel ciblant des projets d'efficacité énergétique, d'approvisionnement en eau, de gestion des eaux usées et des déchets solides. Il apporte son concours à des projets portant sur la rénovation et la modernisation des infrastructures municipales en Ukraine en améliorant considérablement l'efficacité énergétique, ce qui contribue à la sécurité énergétique de l'Ukraine et améliore la sécurité et la qualité des services fournis.

Les projets prioritaires en matière de TPU comprennent le réseau de trolleybus à Ivano-Frankivsk, un système de perception automatique à Lutsk et des bus électriques à Zaporizhyya. Les projets prioritaires dans le cadre de l'UMIP ciblent les secteurs de l'eau, de l'efficacité énergétique et des déchets solides, et comprennent des projets



d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Rivne et Mariupol ; un projet d'éclairage des rues à Mariupol ; des projets de chauffage urbain à Lozova, Oleksandriya et Kryvyi Rih ; et des projets de gestion des déchets solides à Kremenchuk et Lviv.

La sélection de ces projets s'est effectuée à l'aune de leurs besoins d'assistance technique afin d'assurer une bonne préparation et une mise en œuvre prompte et efficace. Parmi les autres facteurs déterminant le caractère opportun du soutien, on peut citer le renforcement des capacités des bénéficiaires finals et les résultats tangibles escomptés des investissements en question. Le processus de sélection a également tenu compte, entre autres, de la pérennité des investissements et de leurs retombées sur le plan environnemental, du caractère complémentaire de la subvention, du caractère innovant des projets et de leur répartition géographique.

L'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services municipaux sous l'impulsion du programme de transport municipal et d'investissement pour l'Ukraine ira de pair avec l'amélioration du niveau de vie des ménages. Le programme favorisera également la croissance économique grâce à la fourniture de services urbains plus fiables. En outre, les investissements consentis dans le domaine de l'efficacité énergétique et la modernisation des réseaux de chauffage urbain seront des éléments décisifs pour atteindre les objectifs en matière d'énergie et de changement climatique en Ukraine.

Le projet de la rocade de Ternopil s'inscrit dans le cadre d'un prêt-cadre plus large de 50 millions d'EUR accordé par la BEI au titre du programme d'investissements dans la connectivité des transports en Ukraine, qui financera une série de projets de petite dimension dans le domaine des transports et mobilisera une enveloppe totale de 100 millions d'EUR pour des investissements dans les secteurs routier et ferroviaire, dont le pays a tant besoin.

Le soutien financier de l'UE s'adresse en particulier au sous-projet le plus mûr, à savoir la rocade de Ternopil. Il s'agit d'un projet totalement nouveau, la ville de Ternopil ne disposant d'aucun contournement nord, ce qui canalise inéluctablement le trafic vers le centre-ville. La rocade de Ternopil est un projet important sur le plan géographique, car il contribuera à fluidifier un goulet d'étranglement majeur sur un tronçon ukrainien du corridor routier du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) étendu.

L'objectif général du projet est d'améliorer la connectivité dans le pays tout en renforçant les capacités des autorités locales et des parties prenantes concernées, ce qui améliorera leur capacité de mise en œuvre du projet. Le projet s'inscrit dans le droit fil de la stratégie nationale de transport de l'Ukraine 2030, et poursuit les objectifs suivants : créer un système de transport sûr et efficace intégré au réseau de transport mondial ; répondre aux besoins de la population en matière de services de transport ; et améliorer les conditions d'activité des entreprises. Ces éléments stimuleront la compétitivité et renforceront l'efficacité de l'économie nationale.

Le projet aura une incidence positive importante à l'échelon local et aidera à produire des résultats visibles pour les citoyens, comme l'amélioration de la sécurité routière, la réduction des goulets d'étranglement pour favoriser la mobilité des marchandises et des personnes, des économies en temps de trajet et la réduction des coûts d'exploitation des véhicules. Les investissements devraient également avoir des effets bénéfiques sur le développement économique du pays tout en apportant des avantages environnementaux importants, grâce à une réduction des émissions de gaz à effet de serre, corollaire d'une meilleure circulation.

Ces avantages seront ressentis particulièrement par les habitants du centre-ville de Ternopil, car le projet de contournement détournera une part importante du trafic, dont les poids lourds, du centre-ville et des zones résidentielles vers une zone non peuplée, améliorant ainsi la qualité de vie des riverains des tronçons améliorés.

TRANSPORTS



Investissements dans la connectivité des transports en Ukraine – rocade de Ternopil

UKRAINE

Budget total : 28,65 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 14,65 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne d'investissement (BEI)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

ENVIRONNEMENT



Modernisation du système de distribution d'eau ukrainien

UKRAINE

Budget total : 19,71 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 5,21 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Société nordique de financement pour l'environnement (NEFCO)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement
Assistance technique

Les services municipaux ukrainiens, y compris les services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, subissent des pressions sans cesse croissantes liées à l'afflux massif de personnes déplacées en provenance des zones de conflit dans l'est de l'Ukraine. En outre, la progression importante des prix du gaz et de l'électricité au cours des dernières décennies exige que le pays améliore d'urgence l'efficacité énergétique de ses services urbains d'eau et d'assainissement.

Le projet de modernisation du système de distribution d'eau ukrainien permettra de remédier à la situation dramatique des systèmes municipaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées en Ukraine, imputable à la détérioration des réseaux et des installations du fait de longues périodes de sous-investissement. Pour ce faire, le projet entend réaliser des investissements ciblés dans les plus brefs délais dans certaines municipalités ukrainiennes afin de remplacer les équipements inefficaces, comme les pompes à eau et à eaux usées, les soufflantes et les aérateurs.

La subvention de l'UE et la participation de la NEFCO revêtent une importance capitale pour le projet, sans lesquelles il n'aurait pas été possible de susciter l'intérêt des banques commerciales en raison des mauvais résultats financiers des compagnies des eaux. S'il s'avère disponible, le financement privé se limite toutefois à deux ou trois des plus grandes villes du pays ; aucun prêt n'est actuellement disponible pour les petites villes visées par ce projet.

Le projet vise notamment à améliorer de manière notable l'efficacité énergétique des systèmes municipaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, afin de réduire les coûts et les émissions de CO₂. Il entend également améliorer les exigences environnementales du secteur des eaux usées en réduisant les rejets de polluants dans les rivières, les lacs et les réservoirs par un meilleur traitement des eaux usées municipales. En outre, la qualité des services des eaux sera améliorée, permettant aux citoyens de bénéficier d'une meilleure fiabilité et qualité de l'eau potable.

Le principal avantage économique de la contribution de l'UE est d'aider les compagnies des eaux participantes à améliorer le niveau des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées qu'elles fournissent aux collectivités locales sans incidence trop prononcée sur leurs résultats financiers et le niveau de leurs tarifs pour les clients.



SECTEUR PRIVÉ

Mécanisme de garantie de l'initiative ALEAC Est – Phase II

RÉGIONAL

Budget total : 240,8 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 40,8 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne d'investissement (BEI)

Type de soutien de l'UE : Garantie

Le développement du secteur privé est une condition préalable essentielle à la création d'emplois en Ukraine, en Géorgie et en Moldavie. Pour libérer le potentiel de croissance du secteur privé, il convient d'améliorer l'accès des PME au financement, car elles représentent la grande majorité des entreprises des pays visés et génèrent une proportion importante des emplois. Les difficultés rencontrées par les PME pour accéder aux financements extérieurs entravent le développement du secteur privé et limitent le développement économique et la création d'emplois.

La phase II du mécanisme de garantie Est de l'initiative Accord de libre-échange approfondi et complet (ALEAC) a été élaborée conjointement avec la Commission européenne afin de soutenir le développement économique des pays du Partenariat oriental : Ukraine, Géorgie et Moldavie. Le programme proposé contribuera à améliorer l'accès des PME de ces pays au financement, ce qui, à son tour, favorisera le développement d'un secteur privé dynamique et concurrentiel.

Aux côtés des deux autres piliers de l'initiative ALEAC Est, – le mécanisme de capital-risque et l'assistance technique –, le mécanisme de garantie, vise à augmenter le nombre et le volume des opérations des PME. Ce dernier transformera la contribution de l'UE, qui s'élève à plus de 40 millions d'EUR, en nouveaux titres de créance d'une valeur d'au moins 200 millions d'EUR en faveur des PME. Il apportera également de la valeur ajoutée grâce à l'amélioration des exigences en matière de garanties et/ou à la baisse des taux d'intérêt et à l'appétit accru pour le risque de la part des intermédiaires financiers.

Le mécanisme de garantie favorisera l'expansion des affaires dans le segment des PME grâce à un meilleur accès au financement, qui prendra la forme de conditions de prêt améliorées. En fournissant des garanties « premières pertes » sur portefeuille de PME, le mécanisme permettra aux banques intermédiaires locales d'assumer une plus grande part de risques et d'offrir de meilleures conditions aux PME, notamment pour les opérations libellées en monnaie locale, ce qui aura pour effet de consolider et d'approfondir davantage les marchés du crédit en monnaie locale des PME dans les pays cibles.

SECTEUR PRIVÉ

Initiative ALEAC Est –
Solution en monnaie locale

RÉGIONAL

Budget total : 125,3 millions d'EUR

Contribution de l'UE : 5,3 millions d'EUR

Institution financière chef de file : Banque européenne d'investissement (BEI)

Type de soutien de l'UE : Subvention d'investissement

En tant que suite et expansion du Mécanisme de financement des PME II, l'initiative Accord de libre-échange approfondi et complet (ALEAC) Est, avec la Solution en monnaie locale, permettront aux pays du voisinage Est, à savoir l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie, de bénéficier d'un financement en monnaie locale tant nécessaire. Les subventions d'investissement permettront d'offrir des prêts abordables en monnaie locale aux intermédiaires financiers dans ces trois pays. Ces derniers pourront, à leur tour, octroyer des prêts en monnaie locale à moyen et long terme aux PME et, partant, les protéger des fluctuations des taux de change.

À l'heure actuelle, l'accès au financement est un défi majeur pour les PME, en particulier dans ces trois pays cibles. Ce programme entend augmenter le financement en monnaie locale disponible pour ce segment crucial du secteur privé afin d'améliorer l'accès général au financement et, en définitive, doper les exportations, renforcer la compétitivité et promouvoir l'expansion des entreprises.

La contribution de l'UE au programme soutiendra les objectifs prioritaires dans les pays cibles, notamment l'approfondissement et l'élargissement des marchés en monnaie locale, le renforcement des capacités des institutions financières locales, la réduction du risque systémique de change et l'augmentation de l'offre de financements compétitifs en monnaie locale aux PME, dont elles ont grandement besoin.

La finalité du programme est d'améliorer l'accès des entreprises locales à un financement en monnaie locale abordable à moyen et long terme, afin de renforcer leur position sur le marché tout en atténuant leur exposition à la volatilité des taux de change. L'aide apportée aux PME leur permettra non seulement d'étendre leurs activités, mais aussi de créer des emplois et d'accroître leur productivité économique.

Les entreprises bénéficiant du soutien du programme sont susceptibles d'employer des centaines de personnes, dont un grand nombre de femmes. En soutenant et en créant des emplois, le programme contribuera directement à l'amélioration du niveau de vie et à l'inclusion sociale dans les pays cibles. Les entrepreneurs bénéficieront de taux compétitifs pour mener à bien leurs projets tout en étant protégés contre le risque de fluctuation des taux de change. En réduisant les vulnérabilités liées au financement en monnaie locale, le programme stimulera la croissance économique dans tous les pans de l'économie des pays cibles.



ANNEXE - UE

Opérations soutenues par la PIA en 2017 et 2018

Pays	Année approbation	Titre du projet	Marqueur de Rio	Consortium des institutions financières	Secteur
Bénin, Burkina Faso, Niger et Nigeria	2017	Interconnexion dorsale nord 330 kV Nigeria, Niger, Bénin, Burkina Faso		BAD, AFD, BM, autres	Énergie
Bénin, Côte d'Ivoire, Nigeria, Zambie	2017	Fenêtre pays ElectriFI		FMO, IEFD, autres	Énergie
Bénin	2017	Projets DEFISSOL : Construction d'une centrale solaire de 25 MWC et modernisation du système d'information de la SBEE		AFD	Énergie
Burundi, République démocratique du Congo et Rwanda	2017	Études complémentaires pour la centrale hydroélectrique Ruzizi IV		BAD, autres	Énergie
Cameroun et Tchad	2017	Construction d'un pont sur la rivière Logone entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad) et travaux connexes		BAD	Transports
Côte d'Ivoire	2017	Énergie durable pour la Côte d'Ivoire: centrale solaire de 30 MWC dans le cadre du pool d'énergie ouest-africain		KfW	Énergie
Ghana et Côte d'Ivoire	2017	WAPP Projet de renforcement de l'interconnexion Ghana-Côte d'Ivoire de 330 kV		KfW, BEI	Énergie
Guinée et Guinée-Bissau	2017	Construction et asphaltage de la route entre Boké (Guinée) et Quebo (Guinée-Bissau)		AfDB	Transports
Kenya	2017	Kenya Agriculture Value Chain Facility (facilité pour la chaîne de valeur agricole du Kenya)		BEI	Agriculture
Madagascar	2017	Modernisation du réseau routier malgache		BEI	Transports
Madagascar	2017	Développement urbain et assainissement dans les quartiers prioritaires d'Antananarivo - Phase III (« Lalankely III »)		AFD	Infrastructure et développement urbain
Malawi	2017	Réhabilitation de la route M1 au Malawi		BIE, BM	Transports
Mali	2017	Doublement de la ligne d'interconnexion 225 kV Manantali - Bamako / OMVS		AFD, BM, autres	Énergie
Mali	2017	Réhabilitation du tronçon malien de la route transsaharienne		BAD, autres	Transports
Mozambique et Malawi	2017	Interconnexion Mozambique-Malawi		KfW, AID	Énergie
Niger	2017	Construction d'une centrale hybride à Agadez		AFD	Énergie
Niger	2017	Construction d'une centrale solaire à Gorou Banda		AFD	Énergie
République du Congo	2017	Programme d'extension et de modernisation du port de Pointe Noire		AFD	Transports
Sénégal	2017	Modernisation et renforcement du réseau de SENELEC pour soutenir le développement des énergies renouvelables et l'accès à l'énergie		AFD	Énergie
Sénégal	2017	Réhabilitation de la route trans-gambienne Sénoba-Ziguinchor (phase 2)		BAD, BEI	Transports
Sénégal	2017	Développement agricole et sécurité alimentaire dans les zones rurales de la région du Tiers Sud au Sénégal (projet Tiers Sud « Beydaare »)		AFD	Agriculture
Seychelles	2017	Rénovation et agrandissement du Port Victoria		BEI, AFD	Transports
Togo	2017	Extension et réhabilitation du réseau électrique du CEET dans l'agglomération de Lomé		AFD, KfW, BM	Énergie
Ouganda	2017	Construction du projet hydroélectrique de Muziz		KfW, AFD	Énergie
Zambie	2017	Projet de rénovation de la grande route du nord		BEI, BAD	Transports
Afrique subsaharienne	2017	Climate Investor One		FMO, autres	Énergie

Total project cost (€ million)	EU contribution (€ million)	Type de soutien de l'UE	Statut	Appels d'offres lancés pour les composantes du projet financées par l'UE ?	Construction du projet débutée ?	AT/garantie/capital-risque financés par l'UE débutés ?
634,68	30,68	SI/AT	En cours d'exécution	Approvisionnement lancé	Études en cours	Pas applicable
285	85	SI/ATA	Premières approbations prévues pour 2019	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable
60,85	10,35	SI/AT	Mis en œuvre	Approvisionnement lancé	Non	Pas applicable
9,3	8,3	AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Pas applicable	Non
105,13	40,95	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Non
42	10	SI/AT	Signé	Oui	Non	Appel d'offres lancé
181,3	30,7	SI/AT	Annulé			
114,74	30,71	SI/AT	En cours d'exécution	Approvisionnement lancé	Non	Conception en cours
110	10	AT/IRS	Signé	Pas applicable	Pas applicable	Conception en cours
236,54	116	SI/AT	Signé	Approvisionnement lancé	Non	Conception en cours
26,37	3	SI/AT	Signé	Approvisionnement lancé	Non	Appel d'offres lancé
159,16	44,16	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Conception en cours
352,16	26,66	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Conception en cours
542,72	70,96	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Non
88,35	20,4	SI	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Études en cours	Pas applicable
34,02	16,42	SI/AT	Signé	Approvisionnement lancé	Non	Non
30,3	5,3	SI/AT	Signé	Approvisionnement lancé	Non	Non
198,98	29,98	SI/AT	En cours	Approvisionnement lancé	Non	Approvisionnement lancé
52,93	7	SI/AT	Signé	Approvisionnement lancé	Non	Non
97,6	25,6	SI/AT	Signé	Approvisionnement lancé	Études en cours	Conception en cours
47,53	20,53	SI/AT	Signé	Approvisionnement lancé	Non	Pas applicable
36,9	5,4	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Conception en cours
87	8	SI/AT	Signé	Approvisionnement lancé	Non	Pas applicable
123,3	20,5	SI/AT	En cours d'exécution	Approvisionnement lancé	Non	
435,85	73,66	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Conception en cours
609,7	30,7	IF	Signé			

Pays	Année approbation	Titre du projet	Marqueur de Rio	Consortium des institutions financières	Secteur
Afrique subsaharienne	2017	EURIZ		AFD	Secteur privé
Afrique subsaharienne	2017	Boost Africa		BEI, BAD	Secteur privé
Afrique	2017	IEFD-AgriFI		FMO, IEFD, autres	Agriculture
Afrique	2017	Facilité de transférabilité et de convertibilité		PROPARCO, autres	Énergie
Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria et Tchad	2018	Projet d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger		BAD, KfW, FEM, GCF	Eau - Environnement
Bénin	2018	Projet d'extension et de densification électriques des réseaux de la SBEE (PEDER)		AFD	Énergie
Burundi, République démocratique du Congo et Rwanda	2018	Construction de la centrale hydroélectrique de Ruzizi III/Projet d'interconnexion Kamanyola-Bujumbura		BAD, autres	Énergie
Cameroun	2018	Réhabilitation de la ligne ferroviaire dans le nord du Cameroun (Belabo-Pangar- Ngaoundéré)		BEI, AFD	Transports
Cameroun et Tchad	2018	Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad		BAD, BID	Énergie
Kenya	2018	Routes rurales		AFD	Transports
Libéria	2018	Programme d'aménagement de routes et de facilitation des transports au sein de l'union du fleuve Mano		BAD, BEI	Transports
Madagascar	2018	Projet d'aménagement de corridors et de facilitation Madagascar 2018 du commerce et des investissements avec les pays de la COMESSA et de l'océan Indien		BAD, fonds arabes, OFID	Transports
Malawi	2018	Accès au financement Kulima		BEI	Agriculture
Niger et Tchad	2018	Projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique (DTS)		BAD	TIC
Gambie	2018	Gambie-Sénégal : Corridor trans-gambien, phase I - Construction du pont trans-gambien et amélioration du passage transfrontalier		BAD	Transports
Gambie	2018	Soutien de l'UE au programme du secteur de l'énergie durable de la Gambie		BEI, BM	Énergie
Ouganda	2018	Route à péage Kampala-Jinja		AFD, BAD	Transports
Afrique subsaharienne	2018	SME Up-Scaling Fund I (Fonds d'expansion pour les PME I)		KfW-DEG	Secteur privé
Afrique subsaharienne	2018	Fonds Arbaro		BEI	Sylviculture
Afrique subsaharienne	2018	Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC)		FIDA	Secteur privé / Agriculture
Afrique	2018	Fonds Huruma		COFIDES, AECID	Agriculture
Afrique	2018	Facilité pour l'inclusion financière des femmes (WFIF)		KfW, WWB	Secteur privé
Afrique	2018	Fonds africain de garantie pour les PME (AGF)		BAD, autres	Secteur privé
Afrique	2018	Facilité d'inclusion énergétique (FEI)		BAD, autres	Énergie
Afrique	2018	Facilité pour l'énergie numérique (DEF) pour la promotion de la transition énergétique et de l'accès à l'énergie		AFD	Énergie

Total project cost (€ million)	EU contribution (€ million)	Type de soutien de l'UE	Statut	Appels d'offres lancés pour les composantes du projet financées par l'UE ?	Construction du projet débutée ?	AT/garantie/capital-risque financés par l'UE débutés ?
664,36	21,16	AT/IF	Signé	Pas applicable	Pas applicable	Non
181,05	61,05	AT/IF	Signé	Pas applicable	Pas applicable	Conception en cours
90	29	AT/IF	Signé	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable
289,34	20,17	AT/IF	Signé	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable
284,41	14,985	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Non
54,63	14,65	SI/AT	Signé	Non	Non	Pas applicable
595,95	15	SI/AT	Approuvé	Non	Non	Non
154	23,58	SI/AT	Approuvé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Études en cours	Conception en cours
398,35	30	SI	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Pas applicable
112,49	29,99	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Non
52,72	20,19	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Non
182,38	40	SI/AT	Approuvé			
63,45	14	IF/TA	Approuvé	Pas applicable	Pas applicable	Conception en cours
78,44	29,57	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Non
96,49	16,03	SI/AT	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Non
135,73	41	SI/AT	1 ^{er} AF signé et 2 ^{ème} AF approuvé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Non	Conception en cours
711,5	91,05	SI/AT	Approuvé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Études en cours	Conception en cours
60	20,5	IF/TA	En suspens	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable
168	17,35	IF/TA	En suspens	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable
235,85	45,75	IF/TA	Signé	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable
108,8	19,3	IF/TA	Approuvé	Procurement for the implementation of the TA to be launched	Pas applicable	Non
88,7	10	IF/TA	Signé			Non
204	26,08	IF/TA	Approuvé			
1216,2	40,24	IF/TA	Signé	Approvisionnement sur le point d'être lancé	Pas applicable	Non
324	23,5	IF/TA	Approuvé	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable

ANNEXE - UE

Opérations soutenues par la PIV en 2017 et 2018

Pays	Année d'approbation	Titre du projet	Marqueur de Rio	Consortium des institutions financières	Secteur	Coût total du projet (en millions d'EUR)
Georgia	2017	Adjara		KfW	Eau/assainissement	59,86
Arménie	2017	Arménie – Travaux pour la sécurité routière		BEI	Transports	23,17
Jordanie	2017	Extension de la station de traitement des eaux usées d'AS-Samra BOT		BERD	Eau/assainissement	170,60
Biélorussie	2017	ESP Extension à d'autres pays du Partenariat oriental Biélorussie		BERD	Environnement	113,20
Régional Est	2017	Monnaie locale FESE		KfW	Secteur privé	53,18
Géorgie	2017	Centrale hydroélectrique d'Enguri		BERD	Eau/assainissement	35,35
Régional Est	2017	UE Instrument ALEAC, BERD, Phase 2		BERD	Secteur privé	751,90
Régional Sud	2017	Programme de l'UE pour le commerce et la compétitivité en Égypte et en Jordanie - volet BEI		BEI	Secteur privé	265,60
Régional Sud	2017	Extension de l'initiative de la BERD en faveur des petites entreprises au Liban, en Cisjordanie et à Gaza		BERD	Secteur privé	6,40
Égypte	2017	Programmes d'expansion des eaux usées du Fayoum		BERD, BEI	Eau/assainissement	456,49
Régional Est	2017	Augmentation des dépenses pour le Fonds Vert pour la croissance		KfW	Environnement	53,20
Égypte	2017	Canal de drainage de Kitchener		BEI, BERD	Environnement	482,30
Moldavie	2017	Interconnexion Moldavie-Roumanie Phase I		BEI, BERD	Énergie	270,75
Tunisie	2017	Programme de Relance de l'Investissement de Modernisation des Exploitations Agricoles (PRIMEA)		AFD	Agriculture	300,78
Tunisie	2017	Proville 2		AFD, BEI	Social	235,69
Égypte	2017	Réhabilitation du tramway Raml d'Alexandrie		AFD, BEI	Transports	363,30
Arménie	2017	Liaisons routières entre Erevan et E60 en Géorgie		BEI	Transports	0,58
Palestine*	2017	SUNREF PALESTINE : financement de l'énergie et de la gestion durable des ressources naturelles		AFD	Énergie/ environnement/ Secteur privé	42,45
Géorgie	2017	Connectivité des transports (Géorgie)		BEI, BAD, BM, JICA	Transports	1137,24
Ukraine	2017	Connectivité des transports (Ukraine)		BEI	Transports	2,64
Maroc	2017	Université euro-méditerranéenne de Fès (UEMF)		BEI	Education	147,57
Ukraine	2017	Sécurité routière urbaine		BEI, BERD	Transports	176,82
Ukraine	2018	Ukrenerg : Soutien à l'intégration du réseau électrique ukrainien dans la zone synchrone d'Europe continentale (CESA)		KfW	Énergie	53,37
Géorgie	2018	Réforme du secteur de l'énergie		KfW, AFD	Énergie	307,85
Moldavie	2018	Initiative en monnaie locale FESE		KfW	Secteur privé	110,20

* Cette désignation ne doit pas être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice des positions individuelles des États membres de l'UE sur cette question.

Contribution de l'UE (en millions d'EUR)	Montant à déclarer comme soutien aux actions contre le changement climatique (en millions d'euros)	Type de soutien de l'UE	Statut	Appels d'offres lancés pour les composantes du projet financées par l'UE ?	Construction du projet débutée	AT/garantie/capital-risque financés par l'UE débutés ?
7,36	2,80	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
5,41	0,00	AT, SI	Approuvé	Oui	Oui	Non
30,80	30,20	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
10,20	4,00	SI	Approuvé	Non	Non	Non
43,75	17,20	Garantie	Approuvé	Non	Non	Non
7,35	7,01	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
38,90	0,00	AT, SI, Garantie	Approuvé	Non	Non	Non
25,60	0,00	AT, SI, Garantie	Approuvé	Non	Non	Non
5,20	0,00	AT	Approuvé	Non	Non	Non
38,09	14,88	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
10,20	10,00	AT, Fonds propres	Approuvé	Non	Non	Non
46,98	18,32	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
40,75	0,00	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
10,30	4,00	AT	Approuvé	Non	Non	Non
30,69	0,00	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
8,30	3,20	AT	Approuvé	Non	Non	Non
0,58	0,00	AT	Approuvé	Non	Non	Non
8,35	3,20	SI	Approuvé	Non	Non	Non
6,14	0,00	AT	Approuvé	Non	Non	Non
2,14	0,00	AT	Approuvé	Non	Non	Non
13,57	5,32	SI	Approuvé	Non	Non	Non
4,42	0,00	AT	Approuvé	Non	Non	Non
8,95	3,46	AT	Approuvé	Non	Non	Non
8,80	3,4	AT	Approuvé	Non	Non	Non
6,20	0	Fonds propres	Approuvé	Non	Non	Non

Pays	Année d'approbation	Titre du projet	Marqueur de Rio	Consortium des institutions financières	Secteur	Coût total du projet (en millions d'EUR)
Régional Est	2018	Solution en monnaie locale ALEAC Est		BEI	Secteur privé	125,30
Régional Est	2018	Mécanisme de garantie II ALEAC Est		BEI	Secteur privé	240,80
Géorgie	2018	Gestion des déchets dangereux		BERD	Environnement	36,64
Égypte	2018	Programme de promotion des MPME		KfW	Secteur privé	50,10
Égypte	2018	Efficacité énergétique de la Suez Oil Processing Company		BERD	Énergie	171,50
Maroc	2018	Centrales solaires de Noor Midelt I et II		KfW, AFD, BEI	Énergie	2137,25
Palestine*	2018	Fonds de garantie de crédit palestinienne Gaza		KfW	Secteur privé	33,18
Régional Sud	2018	MENA SANAD		KfW	Secteur privé	182,44
Liban	2018	PEURL		AFD, BEI	Urban/Social	100,56
Liban	2018	Extension de l'inclusion financière SEMED au Liban		BERD	Secteur privé	0,00
Maroc	2018	GEFF		BERD	Secteur privé	197,11
Égypte	2018	SEEU d'Alexandrie Ouest		BEI	Eau/assainissement	185,15
Arménie	2018	SEEU d'Alexandrie Ouest		BERD, IFC	Énergie	53,92
Arménie	2018	Poste-frontière de Meghri		BERD, BEI	Transports	22,76
Ukraine	2018	Rocade de Ternopil		BEI	Transports	28,65
Ukraine	2018	Programme de transport municipal et d'investissement		BEI	Transports	205,86
Ukraine	2018	Modernisation du système de distribution d'eau ukrainien		NEFCO	Eau/assainissement	19,71
Ukraine	2018	Déchets solides à Khmelnytskyi - Trolleybus de Zhytomyr - Chauffage urbain d'Ivano-Frankivsk		BERD	Eau/assainissement- Transports- Énergie	46,32

* Cette désignation ne doit pas être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice des positions individuelles des États membres de l'UE sur cette question.

Contribution de l'UE (en millions d'EUR)	Montant à déclarer comme soutien aux actions contre le changement climatique (en millions d'euros)	Type de soutien de l'UE	Statut	Appels d'offres lancés pour les composantes du projet financées par l'UE ?	Construction du projet débutée	AT/garantie/capital-risque financés par l'UE débutés ?
5,30	0	SI	Approuvé	Non	Non	Non
40,80	0	Garantie	Approuvé	Non	Non	Non
8,34	3,2	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
15,05	0	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
13,50	13	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
61,10	61,10	SI	Approuvé	Non	Non	Non
10,24	0	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
22,44	0	Fonds propres	Approuvé	Non	Non	Non
20,56	0	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
0,00	0	Garantie	Approuvé	Non	Non	Non
21,11	20,65	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
20,65	8,1	SI	Approuvé	Non	Non	Non
3,23	3,02	SI	Approuvé	Non	Non	Non
11,67	0	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
14,65	5,7	SI	Approuvé	Non	Non	Non
15,71	6,068	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
5,21	5	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non
10,51	4,25	AT, SI	Approuvé	Non	Non	Non

ACRONYMES

ABN	Autorité du bassin du Niger
ADA	Agence autrichienne de développement
AECID	Agencia española de cooperación internacional para el desarrollo
AFD	Agence française de développement
AGF	Fonds africain de garantie pour les PME
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
AGREENFI	Finance agricole et rurale
ALCBGP	Programme africain de garantie des obligations en monnaie locale
ALEAC	Accord de libre-échange approfondi et complet
ASS	Afrique subsaharienne
AT	Assistance technique
BAD	Banque africaine de développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BIE	Banque européenne d'investissement
BM	Banque mondiale
BMZ	Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement
BN&P	Good Growth Fund
CDP	Cassa Depositi e Prestiti
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CESA	Zone synchrone d'Europe continentale
COFIDES	Compañía Española de Financiación del Desarrollo
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COP21	Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (2015)
CRI	Contrat de réforme pour l'investissement
DANIDA	Agence danoise pour le développement international dans le bassin du Niger
DCSP	Développement du commerce et du secteur privé
DEF	Facilité pour l'énergie numérique
DEG	Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH
EABF	Forum des affaires UE-Afrique
EBCAM	Conseil européen des affaires pour l'Afrique et la Méditerranée
ECDPM	Centre européen de gestion des politiques de développement
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ElectriFI	Initiative de financement de l'électrification
EPCGF	Fonds de garantie de crédit palestinienne européenne
FED	Fonds européen de développement
FEDD	Fonds européen pour le développement durable
FEESE	Fonds européen pour l'Europe du Sud-Est
FEI	Facilité d'inclusion énergétique
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FEMF	Mécanisme de financement de l'économie verte
FIDA	Fonds international de développement agricole
FiM	Finance in Motion

FISEA	Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique
FMI	Fonds monétaire international
FMO	Nederlandse Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden
Fonds ABC	Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole
FSC	Forest Stewardship Council
GCF	Fonds vert pour le climat
GES	Gaz à effet de serre
GLS Bank	Gemeinschaftsbank für Leihen und Schenken
HT	Haute tension
ICD	Instrument de coopération au développement
IEFD	Association des institutions européennes de financement du développement
IF	Institution financière
IFC	Société financière internationale
IFD	Institution de financement du développement
IFI	Institution financière internationale
INSTC	Corridor de transport international Nord-Sud
IPP	Institutions de prêt partenaires
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
MASEN	Agence marocaine pour l'énergie durable
MEDC	Mécanisme élargi de crédit
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MIBMA	Soutien à la migration et à la gestion des frontières internationales en Arménie
MorSEFF	Facilité de financement de l'énergie durable au Maroc
MPME	Micro, petite et moyenne entreprise
MSME-DA	Agence de développement des micro, petites et moyennes entreprises (Égypte)
MTD	Meilleures techniques disponibles
NASIRA	Premier accord de garantie, dirigé par la FMO
NEAR	Voisinage de l'UE
NEFCO	Société nordique de financement pour l'environnement
ODD	Objectif de développement durable
OeEB	Oesterreichische Entwicklungsbank
OFID	Fonds de l'OPEP pour le développement international
ONE4A	Une plateforme pour l'Afrique
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PAR	Prêt à l'appui des réformes
PAT	Programme d'assistance technique
PEI	Producteurs d'électricité indépendants
PIA	Plateforme d'investissement pour l'Afrique (anciennement AFIF)
PIB	Produit intérieur brut
PIDA	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique
PIDACC/BN	Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique
PIE	Plan d'investissement extérieur

PIV	Plateforme d'investissement pour le voisinage (anciennement Facilité d'investissement pour le voisinage, FIV)
PME	Petite et moyenne entreprise
Programme 2030	Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies
PV	Photovoltaïque
REGRT-E	Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité
RSEG	Réforme du secteur de l'énergie en Géorgie
RTE-T	Réseau transeuropéen de transport
SB4A	Sustainable Business for Africa
SBEE	Société de distribution d'électricité (ou d'énergie) du Bénin
SDC	Agence suisse pour le développement et la coopération
SE4ALL	Énergie durable pour tous
SECO	Secrétariat d'État suisse à l'économie
SEEU	Station d'épuration des eaux usées
SIFA	Fonds à impact social pour l'Afrique
SLGP	Programme de petits prêts et de garantie
SOPC	Suez Oil Processing Company
SUMP	Plan de mobilité urbaine durable
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TPU	Transports publics urbains
TRACEA	Transport Corridor Europe-Caucase-Asie
UEEA	Union économique eurasiatique
UMIP	Programme pour les infrastructures municipales d'Ukraine
UMTIP	Programme de transport municipal et d'investissement pour l'Ukraine
VT	Véhicule de titrisation
WEE	Autonomisation économique des femmes
WFIF	Facilité pour l'inclusion financière des femmes (WFIF)
WWBCP II	Women's World Banking Capital Partners II

POUR EN SAVOIR PLUS

Secrétariat du Plan d'investissement extérieur
Commission Européenne 41, rue de la Loi/Wetstraat, 1040
Bruxelles, Belgique
EC-EIP-EFSD-SECRETARIAT@ec.europa.eu
<http://www.ec.europa.eu/eu-eip>

